



Organisation
internationale
du Travail

Travail domestique des enfants en Asie du Sud-est et en Asie de l'Est: Bonnes pratiques émergentes pour le combattre

Disponible uniquement en version PDF

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

IPEC

Travail domestique des enfants en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est: Bonnes pratiques émergentes pour le combattre

Genève, Bureau international du Travail, 2007

ISBN 978-92-218367-8 (uniquement Web PDF)

Données CIP de l'OIT:

IPEC: Matsuno, Ayaka; Blagbrough, Jonathan

travail des enfants, enfant travailleur, employé de maison, conditions de travail, bonnes pratiques, Cambodge, Indonésie, Mongolie, Philippines, Thaïlande, Vietnam. 13.01.2

Egalement disponible en anglais: *Child domestic labour in South East and East Asia: Emerging good practices to combat it*. OIT, Bangkok, 2005, ISBN: 92-2-188366-1 et 978-92-2-118366-2; et en espagnol: *Trabajo infantil doméstico en el Sudeste Asiático y Asia Oriental: buenas prácticas emergentes para combatirlo*. OIT, Ginebra, 2007, ISBN 978-92-2-318367-7 (uniquement en Web PDF).

Remerciements

Cette publication a été élaborée par Jonathan Blagbrough pour l'IPEC et coordonnée par Ayaka Matsuno du Bureau de l'IPEC à Bangkok.

La publication originale de ce rapport de l'OIT est en version anglais. La traduction et édition de la version française de cette publication a été financée par le gouvernement des Pays Bas (Projet RAF/04/P56/NET).

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns

Certaines personnes diront que les enfants domestiques ont au moins la garantie d'être nourris et d'avoir un toit au-dessus de leur tête, qui les protège des éléments extérieurs. Il est toutefois erroné d'avancer que les enfants domestiques sont mieux lotis, car il est difficile pour nous, qui venons de l'extérieur, de vraiment connaître la situation dans laquelle ils vivent et travaillent. Derrière les portes closes de chaque employeur, il existe peut-être des enfants qui attendent de l'aide sans trop savoir où se la procurer.

Il est vrai que les enfants domestiques ne sont pas tous exploités par leurs employeurs. Certains employeurs prennent soin de ces enfants comme si c'était les leurs et leur fournissent nourriture, logement et éducation. Il n'en reste pas moins que, malheureusement, l'information dont nous disposons confirme que l'exploitation est bien une réalité dans de nombreux foyers et souvent même beaucoup plus que ce que l'on pourrait imaginer. Le problème est que chaque foyer s'entoure d'un mur d'intimité et de secrets qui empêche l'échange d'information vers le foyer ou à partir de celui-ci, de sorte que chaque enfant domestique est isolé et n'a aucun contact avec l'extérieur.

Selon l'OIT, il est de notre devoir à tous de porter plus d'attention et de soin à ces enfants. Les enfants domestiques font souvent l'objet d'abus verbaux, physiques, psychologiques et, dans certains cas, sexuels. La situation d'infériorité dans laquelle ils se trouvent et les mauvais traitements qu'ils subissent sont un frein au processus de développement et de la confiance en soi. De plus, leurs journées sont répétitives, monotones et ne laissent aucune place au développement personnel. N'ayant pas l'accès à l'éducation, ou au mieux un accès restreint, les enfants domestiques n'ont plus aucun rêve pour leur avenir. Il s'agit alors purement et simplement de violations des droits humains.

Etant donné cette réalité difficile, le travail domestique reste l'une des formes les plus courantes de travail des enfants, en particulier chez les filles. Selon les estimations de l'OIT, il existe de par le monde plus de jeunes filles de moins de 16 ans employées en tant que domestiques que dans toute autre forme de travail.

Par le biais de son Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), l'OIT traite cette question sur la base de deux instruments directeurs, à savoir: la Convention (n° 138) sur l'âge minimum légal, 1973, et la Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Bien que les enfants domestiques ne soient pas mentionnés explicitement dans la convention n° 182, le travail domestique des enfants s'inscrit parmi l'une des pires formes de travail des enfants compte tenu de l'étendue du phénomène et de la combinaison de certaines conditions de travail (trafic, servitude et/ou abus). La stratégie de l'OIT, contre toute forme d'exploitation ou d'abus à l'encontre les enfants, vise en priorité l'abolition totale du travail domestique représentant un danger pour tous les enfants dont l'âge est en dessous de l'âge minimum légal de travail. Afin de soutenir la mobilisation en faveur de la lutte contre le travail domestique des enfants, l'OIT a intensifié ses efforts de sensibilisation sur la question en dédiant la Journée mondiale contre le travail des enfants (juin 2004) au travail domestique des enfants.

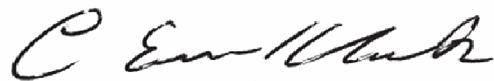
Le présent rapport étudie la situation actuelle du travail domestique des enfants, ainsi que les mesures en cours pour lutter contre ce fléau. La reconnaissance de ce problème et des problèmes connexes constitue la première étape à franchir dans la lutte contre le travail domestique des enfants. Nous espérons que ce rapport sera une aide utile pour tous ceux qui sont concernés par le travail domestique des enfants, et qu'il servira de catalyseur à tous ceux qui souhaiteraient prendre des mesures pour protéger ces enfants. Il est indispensable que les enfants qui travaillent derrière des portes closes reçoivent une attention particulière afin qu'ils puissent à l'avenir bénéficier d'une vie et d'un travail décent.

Nous souhaiterions saisir l'occasion qui nous est ainsi offerte pour remercier nos partenaires pour le travail difficile et les progrès qu'ils ont accomplis dans la lutte contre

le travail domestique des enfants. L'OIT s'emploie à poursuivre son soutien à cette cause et à éradiquer le travail des enfants dans son ensemble. Grâce à nos mandants tripartites (gouvernements, organisations d'employeurs et organisations de travailleurs), en collaboration avec les groupes de sociétés civiles et les enfants proprement dits, nous pensons être en mesure de faire ce changement à la fois fondamental et nécessaire.



Guy Thijs
Directeur
Programme international de l'OIT pour
l'abolition du travail des enfants (IPEC)



Christine Evans-Klock
Directeur
Bureau sous-régional de l'OIT
pour l'Asie de l'Est

Table des matières

	Pages
Avant-propos	iii
Table des matières.....	v
Résumé.....	1
Description du rapport	7
But recherché dans le présent rapport	7
Identification des bonnes pratiques	7
Limitations	8
Qui sont les travailleurs domestiques enfants?.....	9
Ampleur du travail domestique des enfants	9
Cambodge	13
Aperçu général du programme national.....	13
Termes et acronymes locaux du Cambodge.....	15
Mécanisme de protection et de prévention	16
Comment tisser un réseau de protection des enfants domestique.....	16
Mécanisme de protection et de prévention	22
Soins communautaires.....	22
Encourager l'éducation	27
Envoie-moi à l'école et aide-moi à y rester!	27
Formation en vue de l'acquisition de compétences professionnelles.....	32
Développement des compétences pour un futur meilleur	32
Participation des enfants.....	37
Elevons notre voix contre le travail domestique des enfants	37
Collaboration avec les partenaires sociaux.....	46
Le travail domestique des enfants est un sujet qui concerne les syndicats	46
Indonésie.....	52
Aperçu général du Programme national.....	52
Termes locaux et acronymes indonésiens	55
Action directe: Retrait et suivi de l'enfant	56
Une lueur d'espoir pour les enfants domestiques.....	56
Participation des enfants.....	62
Standing Up for Our Rights (Levons-nous pour défendre nos droits)	62
Amélioration des politiques et Plan d'action.....	69
Cessez de faire de notre village un terrain favorable à la traite des enfants !	69
Renforcer la prise de conscience	74
Le pouvoir à la communauté	74
Renforcer la prise de conscience & Faire participer les jeunes.....	79

Mobiliser les jeunes esprits créatifs	79
Travailler avec les partenaires sociaux	84
Travailler avec les placeurs d'enfants domestiques	84
Philippines	89
Présentation générale du programme	89
Termes et acronymes en usage aux Philippines	92
Amélioration des politiques & Plan d'action	93
Apporter sa contribution au changement des mentalités	93
Amélioration des politiques & Plan d'action	99
Rendre l'invisible visible	99
Renforcement du pouvoir & Participation des enfants	105
Trouver un porte-parole	105
Collaboration avec les partenaires sociaux	112
Commençons par balayer devant notre porte	112
Promouvoir l'éducation	116
Pour un retour à l'école	116
Références bibliographiques	120

Les enfants domestiques effectuent des tâches ménagères au domicile de personnes autres que leur famille immédiate et sont extrêmement vulnérables à toutes formes d'exploitation, allant d'abus physiques à des abus d'ordre psychologique, voire sexuel. Derrière les portes closes, les enfants doivent se conformer aux "lois" régies par leurs employeurs, que ces lois soient justes ou non. Comme les enfants sont confinés au sein des foyers, il est extrêmement difficile de savoir comment ils sont traités ou de leur venir en aide en cas de problème. Certes, les enfants domestiques ne souffrent pas tous d'abus, de négligence ou d'exploitation et le travail proprement dit n'est pas systématiquement considéré comme dangereux ou inhumain. Il n'en reste pas moins qu'en raison du caractère "invisible" de leur travail, de l'absence de toute possibilité de négociation avec leur employeur et de l'ignorance de leurs droits en tant qu'enfants et en tant que travailleurs, ils sont très exposés à des situations d'exploitation et d'abus considérables.

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre du projet du Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation internationale du Travail, intitulé: "Prévention et élimination de toutes formes d'exploitation du travail domestique des enfants par l'éducation et la formation en Asie du Sud et en Asie de l'Est" (Cambodge, Chine, Indonésie, République démocratique populaire Lao, Mongolie, Thaïlande, Philippines et Viet Nam). Ce rapport met l'accent sur les bonnes pratiques qui commencent à voir le jour dans la lutte contre l'exploitation et les abus liés au travail domestique des enfants au Cambodge, en Indonésie et aux Philippines. Il devrait permettre de faciliter l'échange d'informations et d'expériences entre toutes les personnes qui sont touchées, d'une manière ou d'une autre, par le problème des enfants domestiques.

Le rapport passe en revue différentes expériences menées contre le travail domestique des enfants au Cambodge, en Indonésie et aux Philippines. Le contexte national varie d'un pays à l'autre du fait de la diversité des expériences et des réactions face à ce problème. La plupart des initiatives et des pratiques décrites sont encore trop récentes pour être définies en terme de "bonnes" pratiques. Néanmoins, en tant que bonnes pratiques innovantes, elles peuvent inspirer les lecteurs à prendre des mesures similaires par rapport à leur situation et/ou dans leur pays respectif.

Chaque section consacrée à un pays contient tout d'abord un examen général des mesures prises dans le pays, suivi d'une sélection de bonnes pratiques innovantes.

Cambodge

Le travail domestique des enfants au Cambodge représente depuis 2002 un des éléments essentiels du programme de l'OIT-IPEC. Son projet global, intitulé: "Prévention et élimination de toutes formes d'exploitation du travail domestique des enfants par l'éducation et la formation au Cambodge", a permis l'intervention de plusieurs partenaires dans des régions clés du pays d'où proviennent les enfants (province Prey Veng) et dans des régions où travaillent les enfants (Phnom Penh). Ce projet est le seul projet intégré existant au Cambodge ciblé sur le travail domestique des enfants. Selon une étude effectuée par l'Institut national des statistiques, on estime à 27 950 le nombre d'enfants domestiques employés à Phnom Penh en 2003.

Le cadre général du projet est composé de deux stratégies reliées l'une à l'autre: i) créer un environnement favorable à des actions soutenues dans le domaine du travail domestique des enfants (telles que recherches, changement de politique, mobilisation sociale et réforme juridique); et ii) venir en aide aux enfants domestiques, grâce à des interventions directes.

La section traite de six bonnes pratiques innovantes. La première, intitulée: "Tisser un réseau de protection pour les enfants domestiques" met l'accent sur les mécanismes

intégrés que le Département municipal des affaires sociales, des anciens combattants et de la réinsertion des jeunes (MDSAVY) a mis en place en vue de prévenir l'exploitation des enfants domestiques et d'assurer leur protection. Ce département a mobilisé plusieurs intervenants à la fois d'organismes gouvernementaux et de sociétés civiles locales afin de faciliter la collaboration entre les services existants et ceux nouvellement mis en place pour soutenir et aider les enfants qui en ont besoin. C'est là un grand exemple de la collaboration entre gouvernement et ONG et de mesures conçues pour durer. Le MDSAVY a permis aux principaux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux (tels que la police et autres fonctionnaires de districts), ainsi qu'au personnel et à bon nombre d'autres parties concernées d'être plus efficaces, en offrant à la fois un lieu de formation et un forum favorisant la collaboration.

Les efforts du MDSAVY concernent principalement la municipalité et le district de Phnom Penh.

Cela étant dit, le besoin s'est clairement fait ressentir d'étendre le réseau au niveau des autres communautés. La bonne pratique innovante intitulée: "Soins communautaires" relate les efforts de collaboration entrepris à l'échelle des communautés par le Département provincial des affaires sociales, des anciens et de la réinsertion des jeunes de la province de Prey Veng, l'Association pour la promotion des femmes (WDA) et l'Organisation d'aide aux enfants vulnérables (VCAO), dans le but de prévenir le travail domestique des enfants. Par l'application de ces bonnes pratiques, les communautés locales apprennent à accroître leur efficacité et à se mobiliser pour protéger les enfants domestiques.

Qu'elle soit scolaire ou autre, l'éducation joue un rôle important pour empêcher les enfants de se soumettre à toute forme de travail et pour faciliter leur réinsertion. Le Département de l'éducation non formelle (NFED) du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, la VCAO et la WDA utilisent plusieurs approches différentes pour encourager l'éducation. Les bonnes pratiques innovantes, intitulées: "Envoyez-moi à l'école et aidez-moi à y rester!" et "Développement des capacités à bâtir un avenir meilleur", contiennent des initiatives en faveur de l'éducation. Il s'agit notamment à inscrire et soutenir les enfants dans le système d'enseignement public (écoles de formation de type scolaire), à assurer une formation non formelle qui suive le programme reconnu par l'Etat et à assurer la formation professionnelle des enfants dont l'âge est supérieur à l'âge minimum légal pour travailler.

Quant à la bonne pratique innovante intitulée: "Levons la voix pour défendre les enfants domestiques", celle-ci décrit les activités entreprises par le Comité des enfants (CC) et la WDA pour soutenir les actions prises en faveur des enfants afin de sensibiliser l'opinion publique sur le travail domestique des enfants et mobiliser les autres enfants dans le cadre des écoles.

Enfin, la bonne pratique innovante intitulée: "Le travail domestique des enfants est un problème syndical" fait état d'une initiative lancée par un syndicat afin de lutter contre le travail domestique des enfants. Le Comité intersyndical contre le travail des enfants a adopté, en décembre 2005, une politique commune à tous les syndicats concernant le travail domestique des enfants. En vertu de cette politique, aucun membre syndical ne peut employer un enfant domestique âgé de moins de 15 ans. De plus, celle-ci précise que le salaire minimum des enfants domestiques dont l'âge est au-dessus de l'âge minimum légal doit être fixé à 60 000 riels (soit 15 dollars des Etats-Unis) et doit exclure les avantages en nature comme la nourriture, le logement, le matériel scolaire, les vêtements, les primes ou autres.

Indonésie

Selon une publication de l'OIT sur le travail domestique des enfants en Indonésie¹, le pays compte environ 700 000 enfants de moins de 18 ans travaillant au domicile de leurs employeurs. Leur situation de travail est très difficile et nécessite une attention particulière immédiate ainsi que le soutien de l'ensemble de la société. Presque 20 pour cent des enfants domestiques travaillent plus de 15 heures par jour et 99 pour cent d'entre eux n'ont même pas une journée de repos par semaine. Parmi les enfants interrogés, 30,7 pour cent recevaient entre 125.001 et 150.000 rupiahs (13-16 dollars des Etats-Unis) par mois, alors que le salaire minimum à Jakarta est de 819.100 rupiahs (soit 82 dollars des Etats-Unis). De plus, parmi ces enfants, 92,8 pour cent étaient des filles.

Afin de faire face à cette situation grave que subissent les enfants travailleurs en Indonésie, l'OIT-IPEC a soutenu un projet composé de deux stratégies: i) favoriser le changement de politique, créer un environnement propice, encourager la prise de conscience du problème, défendre une politique favorable aux enfants et apporter une aide directe à l'élaboration d'une telle politique; et ii) élaborer des programmes d'intervention directs visant à dissuader les enfants à s'engager dans un emploi domestique, à protéger les travailleurs actuels et à retirer les enfants dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légal. Cette section fait état de six bonnes pratiques innovantes.

La première, intitulée: "Une lueur d'espoir pour les enfants domestiques" fait état de services proposés aux enfants domestiques ou retirés d'un emploi domestique, ces services étant offerts par la Fondation indonésienne de protection de l'enfance (connue sous les initiales YKAI). Une étude de suivi menée par cette ONG a permis de confirmer que les enfants qui avaient été retirés d'un travail domestique continuent à vivre dans des conditions difficiles. Néanmoins, le fait qu'ils aient une chance de retourner à l'école leur a donné une lueur d'espoir car YKAI leur offre tout le soutien dont ils ont besoin pour rester à l'école.

Une autre ONG, Rumpum Gema Perempuan (RGP), fournit elle aussi une aide directe aux enfants domestiques grâce à son centre. Celle-ci met l'accent sur la force intérieure de chaque enfant domestique pour les aider à se regrouper au sein de l'organisation de solidarité intitulée OPERATA. La bonne pratique innovante intitulée: "Dressons-nous pour défendre nos droits" fait d'ailleurs part de la création d'OPERATA et décrit le soutien de RGP à cette organisation.

Ces actions directes sont accompagnées d'autres initiatives visant à encourager le changement de politique et à créer un environnement favorable au changement. Le gouvernement local du district de Karawang a mis au point sa propre réglementation en vue de protéger de tout trafic les enfants et les femmes. La bonne pratique innovante intitulée: "Arrêtons le trafic des enfants de notre village!" insiste sur la volonté du gouvernement local de combattre ce fléau avec détermination et de mettre en place des mesures d'anticipation pour faire face au problème social sérieux que connaît actuellement le district. Le projet de réglementation locale est prêt pour discussion par la population, avant qu'il ne soit traité officiellement au sein du parlement local. Pour accroître le soutien apporté à ce projet, une station de radio communautaire a été créée dans un des villages pourvoyeurs d'enfants domestiques afin de mieux sensibiliser la population locale aux problèmes que posent le trafic et le travail domestique des enfants. Quant à la bonne pratique innovante intitulée: "Le pouvoir à la communauté", celle-ci décrit l'expérience et les fonctions de cette station radio communautaire.

Afin de sensibiliser les populations locales aux conséquences du travail domestique sur le développement de l'enfant un appel a été lancé auprès de différents médias pour attirer l'attention sur ce problème. Par exemple, les étudiants de la Faculté des films et de la télévision de l'Institut des arts de Jakarta (FFTV-IKJ) ont été mobilisés pour la production de courts métrages destinés à sensibiliser l'opinion sur ce problème. La bonne

¹ ILO: Bunga-bunga di Atas Padas: Fenomena Pekerja Rumah tangga Anak Di Indonesia (Flowers on the stony ground: The phenomenon of child domestic workers in Indonesia) (Des fleurs un sol caillouteux: Le phénomène des enfants domestiques en Indonésie) (Jakarta, 2004).

pratique innovante intitulée: "Mobilisation des jeunes esprits créatifs" montre comment cette approche novatrice de communication a servi à atteindre le grand public et les employeurs actuels ou éventuels d'enfants domestiques.

Une autre bonne pratique innovante, intitulée: "Travaillons de pair avec les pourvoyeurs d'enfants domestiques" a mis en vedette l'Association des pourvoyeurs indonésiens d'enfants domestiques (APPSI), en se donnant ainsi un autre moyen unique de lutter contre le travail domestique des enfants. Disposer ainsi d'une liste de pourvoyeurs (personnes qui placent les travailleurs domestiques) qui participent au mouvement de lutte contre le travail des enfants dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légal constitue l'un des moyens de prévention les plus efficaces dont on puisse disposer. L'histoire de ces personnes est un bon exemple de collaboration avec les partenaires sociaux, en même temps qu'elle permet de voir le problème sous un angle différent. De par le rôle unique qui est le sien, l'APPSI prend des mesures qui permettent d'attirer aisément l'attention du public et des dirigeants politiques, d'où un impact plus grand sur les actions qui devraient être entreprises pour améliorer la situation générale du travail domestique des enfants.

Philippines

Les enfants domestiques constituent l'une des catégories les plus grandes d'enfants travailleurs aux Philippines.

En 2001, une enquête du Bureau national des statistiques a répertorié 120 000 enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant loin de chez eux au domicile privé de leur employeur. Visayan Forum Foundation, une ONG pionnière dans le pays pour les actions qu'elle mène depuis plus de dix ans aux Philippines, estime quant à elle que le chiffre réel d'enfants travailleurs s'élève probablement à plus d'un million.

De nombreux efforts sont accomplis aux Philippines pour lutter contre le travail domestique des enfants. En cela, le pays peut servir d'exemple. En particulier, Forum Visayan, avec l'aide de l'OIT et d'autres organisations, a servi de catalyseur pour les mesures prises à l'échelon national et local. La bonne pratique innovante intitulée: "Semer en faveur d'un changement d'attitude" attire l'attention sur le long chemin accompli par Forum Visayan ainsi que ses partenaires en vue de l'élaboration d'une législation nationale de protection des travailleurs domestiques contre toute forme d'exploitation ou d'abus, et d'améliorer leurs conditions de travail. Le document de cette démarche est actuellement examiné par le Sénat et la Chambre des représentants. Il s'agit du *Batas Kasambahay*, qui est la *Magna Carta* (Grande Charte des travailleurs domestiques). Toujours en faveur de cette cause, Visayan Forum a organisé en septembre 2005 un sommet national sur les travailleurs domestiques, sur le thème "Le travail domestique est un travail décent". Des travailleurs domestiques, enfants comme adultes, ont ainsi été mis en contact avec d'autres personnes travaillant dans les mêmes conditions qu'eux, mais à l'étranger. Ils ont ainsi eu l'occasion d'échanger leurs points de vue et de travailler en collaboration avec le gouvernement et les associations de travailleurs et d'employeurs, de même qu'avec leurs défenseurs pour élaborer un programme national de protection des travailleurs domestiques.

Le soutien apporté par les législateurs au niveau national permet le renforcement de ces actions et donne un sens d'urgence au problème et accroît l'importance donnée aux efforts de lutte contre le travail domestique des enfants. Les représentants gouvernementaux locaux, notamment les avocats, les maires et les représentants des *barangay* (de rang inférieur) continuent eux aussi à prendre une part active à cette cause, en rédigeant et en mettant en œuvre, par exemple, des arrêtés locaux permettant ainsi de rendre plus visibles les enfants travailleurs et l'accès aux services qui pourraient les aider. La bonne pratique innovante intitulée: "Comment rendre visible l'invisible" fait part de l'expérience du gouvernement de la ville de Quezon pour rédiger et mettre en œuvre un arrêté local.

Visayan Forum est également à l'origine de la naissance de SUMAPI, groupe d'entraide des travailleurs domestiques qui est désormais un acteur puissant en faveur du regroupement de ces derniers. Aujourd'hui, SUMAPI est un mouvement national fort de

8 000 adhérents. Il regroupe tous ceux qui travaillent actuellement, ou qui ont travaillé, en tant que travailleurs domestiques, la plupart d'entre eux étant des adolescents. Outre la mobilisation de ses membres et de tous ceux qui soutiennent leur cause, SUMAPI offre aujourd'hui des services aux enfants domestiques dans l'ensemble du pays. La bonne pratique innovante intitulée: "Trouver une voix pour s'exprimer" fournit des informations détaillées sur ce qu'est le groupe SUMAPI, son mode de fonctionnement et en quoi il inspire d'autres adhérents à travailler en collaboration.

Quant à la bonne pratique innovante intitulée: "L'action commence à domicile", celle-ci dresse un portrait de l'approche adoptée par un syndicat pour lutter contre le travail domestique des enfants. La Fédération des travailleurs indépendants a mené une enquête auprès de ses membres sur l'incidence de l'emploi des enfants domestiques dans la région de la capitale nationale (Metro Manila). Grâce à cette enquête et aux ateliers qui s'en sont suivis, les membres syndicaux ont pu avoir une idée plus réelle de l'importance du travail domestique des enfants et débattre de la question. Les mesures à prendre suite à cette enquête sont actuellement à l'étude.

La dernière bonne pratique innovante souligne l'importance que Visayan Forum place dans l'éducation comme moyen de prévention et de protection des enfants. Le forum permet de regrouper différents acteurs en vue d'offrir aux enfants domestiques et aux enfants en danger diverses opportunités d'éducation. La bonne pratique innovante intitulée: "De retour à l'école" met en relief l'expérience de cette ONG en matière d'aide fournie aux enfants dans le domaine de l'éducation et grâce aux services sur mesure qu'elle propose à chaque enfant en fonction de ses besoins.

Description du rapport

But recherché dans le présent rapport

Un projet régional de l'OIT-IPEC intitulé: "Prévention et élimination de toutes formes d'exploitation du travail domestique des enfants par l'éducation et la formation en Asie du Sud-est et en Asie de l'Est"² (ci-après désigné le Projet) a permis d'apporter une aide à des initiatives menées dans huit pays de l'Asie du Sud-est de l'Asie de l'Est (à savoir le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, la République démocratique populaire du Lao, la Mongolie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam). Le présent rapport ne fournit des détails complets que sur les interventions qui se sont déroulées au Cambodge, en Indonésie et aux Philippines.

Ce rapport a été rédigé dans le cadre des activités du Projet dont le but est de mettre en valeur les bonnes pratiques innovantes destinées à combattre toutes formes d'exploitation ou d'abus en matière de travail domestique des enfants au Cambodge, en Indonésie et aux Philippines.

Identification des bonnes pratiques

Pour identifier ces bonnes pratiques, nous nous sommes servis des directives de l'OIT-IPEC sur les bonnes pratiques. L'une des activités prévues dans le Projet consiste à identifier les bonnes pratiques innovantes. Le présent rapport est donc inspiré des résultats ainsi obtenus, beaucoup d'entre eux étant également soutenus par le Projet. En outre, l'Association Child Workers in Asia (Enfants travailleurs en Asie) (CWA)³, dont l'Equipe spéciale régionale sur le travail domestique des enfants⁴ est très active, a également fourni une aide précieuse dans l'identification de bonnes pratiques naissantes, en particulier aux Philippines.

La plupart des pratiques présentées dans le présent rapport ne sont pas encore assez développées pour être considérées comme des "bonnes pratiques". C'est pourquoi l'on utilise les termes "bonnes pratiques innovantes". Le terme "innovante" veut dire que les pratiques qui ont été identifiées peuvent fournir des informations utiles et donner de précieuses indications sur l'action à mener dans le futur, mais qu'elles correspondent toutefois à des interventions très récentes. Les chances qu'elles deviennent des bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves sont grandes. Elles figurent dans le présent rapport pour que les lecteurs ou praticiens puissent éventuellement les utiliser pour prendre tout type d'action de lutte contre l'exploitation et les abus constatés dans le cadre du travail domestique des enfants.

² TCRAM CDW-RAS/04/60P/NET

³ La WCA est un réseau régional d'organisations non gouvernementales qui travaille en faveur d'une meilleure protection des enfants travailleurs en Asie.

⁴ Cette note de bas de page ne concerne pas le texte français.

Qu'entend-on par bonnes pratiques ?

Une bonne pratique est définie comme étant toute action qui permet de lutter d'une manière ou d'une autre contre le travail des enfants, entièrement ou partiellement, et qui peut avoir des implications d'ordre pratique à tout autre niveau.

Les critères utilisés pour savoir en quoi une pratique est "bonne" sont les suivants:

- Innovation et créativité
- Efficacité et impact
- Reproductibilité
- Durabilité
- Pertinence
- Sensibilité et force éthique
- Efficience et application

Source: *Directives de l'OIT-IPEC sur les bonnes pratiques: Identification, examen, structuration, diffusion et application.*

Limitations

Ce rapport ayant été rédigé dans le cadre des activités du Projet, la plupart des bonnes pratiques innovantes sont tirées des expériences tirées du projet. Le nombre de personnes qui travaillent dans la région sur la question du travail domestique des enfants est en général restreint. Cela dit, certaines bonnes pratiques ont peut-être été négligées faute de temps imparti à la rédaction du rapport.

Afin d'identifier les bonnes pratiques innovantes, les auteurs se sont servis des directives de l'OIT-IPEC sur les bonnes pratiques et ont discuté de celles qu'il convenait de sélectionner avec les partenaires concernés. Mais c'est l'auteur qui a pris la décision finale du contenu du rapport et de la façon dont les bonnes pratiques innovantes devaient être présentées. C'est pourquoi le lecteur risque de retrouver dans le rapport certains points de vue subjectifs.

Grâce au soutien qu'il a apporté à trois enquêtes de référence menées en Mongolie, au Viet Nam et en RDP du Lao⁵, le Projet a contribué de façon significative à l'assimilation des connaissances de base sur le travail domestique des enfants dans la région. Mais les informations à son sujet restent limitées et parfois peu fiables. Certains des renseignements fournis dans le présent rapport étaient tirés des enquêtes d'évaluation rapide⁶, dans lesquelles l'échantillon de population est réduit et sélectionné avec soin. Dans de tels cas, les résultats de l'enquête ne représentent pas l'ensemble de la population ciblée. Dans l'idéal, les renseignements tirés des évaluations rapides ne devraient pas être présentés en même temps que ceux qui sont tirés des enquêtes de référence. C'est pourtant ce qui a été fait car aucune autre information n'était disponible.

⁵ En janvier 2006, la recherche menée en RPD du Lao n'était pas terminée.

⁶ La méthode d'évaluation rapide est une nouvelle approche qualitative mise au point par l'UNICEF et le Département des statistiques de l'OIT-IPEC pour regrouper des informations détaillées sur les formes les moins visibles du travail des enfants, qui sont difficiles à saisir dans le cadre d'une vaste enquête de la population, comme font partie les enquêtes nationales menées sur le travail des enfants. Contrairement à une enquête nationale, les études d'évaluation rapide utilisent un groupe échantillon restreint dont la portée est limitée. En conséquence, les résultats ne peuvent être généralisés pour représenter une population globale. Le processus est prévu pour durer pendant une courte durée, ce qui est favorable à une intervention d'urgence.

Qui sont les travailleurs domestiques enfants?

Il s'agit en général d'enfants de moins de 18 ans⁷ qui accomplissent des tâches ménagères au domicile de personnes autres que leurs parents, quels que soient le montant ou la nature de la rémunération qu'ils perçoivent. La question de savoir si un enfant employé au domicile d'un des membres de sa famille doit être considéré comme un enfant domestique n'a pas encore été tranchée. De plus, les enfants accomplissent des activités qui sont considérées dans certains pays comme étant un travail domestique, mais qui ailleurs sont considérées comme étant un travail normal. C'est le cas, par exemple, de la garde de troupeaux en Mongolie. Cette distinction correspond à des approches différentes pour traiter le problème. On constate dès lors que ce que l'on entend par enfant domestique varie d'un pays à l'autre, en fonction de la façon dont le foyer est organisé, du rôle que l'on attribue à l'enfant et de la façon dont le travail rémunéré ou non rémunéré est défini.

Ampleur du travail domestique des enfants

Il est extrêmement difficile d'enquêter sur les enfants domestiques en raison de la nature "occulte" de leur travail, du mur d'intimité à franchir avant d'accéder dans chaque maison individuelle et en raison également du fait que le travail domestique n'est que peu reconnu en tant qu'une des formes de travail des enfants. Toutefois, selon les estimations de l'OIT, il existe de par le monde plus de jeunes filles âgées de moins de 16 ans travaillant dans le service domestique que dans toute autre catégorie de travail des enfants⁸.

Les statistiques dont on dispose actuellement indiquent que le nombre d'enfants domestiques de la région susceptibles de subir des violations de leurs droits, y compris de leur droit à l'éducation, est alarmant:

- Dans la capitale du Cambodge, on estime à 27 950 le nombre d'enfants domestiques âgés de 7 à 17 ans. Ceci revient à dire qu'un enfant sur dix de Phnom Penh est un travailleur domestique. Parmi eux, 41,4 pour cent sont des garçons et 58,6 pour cent sont des filles⁹.
- En Indonésie, on estime à 688 132 le nombre de travailleurs domestiques âgés de moins de 18 ans. Ceux-ci représentent 26,5 pour cent d'un total de 2,6 millions de travailleurs domestiques répartis dans l'ensemble du pays¹⁰.
- En Mongolie, 6 148 enfants ont été enregistrés comme enfants domestiques dans six districts centraux de la ville de Ulaanbaatar; 30 427 sont employés pour garder les troupeaux et effectuer des tâches ménagères dans des familles autres que la leur et dans les aimags ruraux¹¹.

⁷ La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant définit un enfant comme toute personne de moins de 18 ans.

⁸ OIT: *Helping hands or shackled lives? (Coup de main ou vie brisée?)*, op. cit., p. 14.

⁹ Institut national des statistiques, Ministère de la planification, Cambodge: op. cit.

¹⁰ Université d'Indonésie, enquête de référence sur les travailleurs domestiques enfants dans les municipalités de Jarkarta Est et de Bekasi (Jakarta, OIT-IPEC, 2003).

¹¹ Centre d'enseignement et de recherche de la population, Université nationale de Mongolie: *Baseline survey on child domestic workers in Mongolia* (Enquête de référence sur les enfants domestiques en Mongolie) (Ulaanbaatar, OIT-IPEC, 2005).

-
- En Thaïlande, on estime à environ 233 211 le nombre de travailleurs domestiques, dont 85 pour cent sont des femmes et 4,6 pour cent (10 728) ont 17 ans ou moins¹².
 - Aux Philippines, le Bureau national des statistiques a signalé que, selon l'enquête qu'elle a menée en 2001 auprès d'enfants âgés de 5 à 17 ans, environ 230 000 d'entre eux travaillent au domicile de privés. La même enquête évalue à 120 000 le nombre d'enfants qui travaillent loin de leur foyer et sont employés au domicile de privés. Toutefois, Visayan Forum Foundation fait état d'un chiffre bien plus élevé puisque, selon elle, le nombre d'enfants travailleurs domestiques dans le pays s'élève à un million¹³.
 - Au Viet Nam, environ un foyer sur 100 emploie un enfant de moins de 16 ans pour accomplir des tâches ménagères¹⁴.
 - A Ho Chi Minh Ville, le nombre d'enfants de 10 à 17 ans employés à des tâches ménagères est estimé à 2 160, dont 10,5 pour cent (soit 227 enfants) ont moins de 15 ans¹⁵.

¹² Office national des statistiques de Thaïlande, 2002.

¹³ Visayan Forum Foundation: *Reaching out beyond closed doors: a primer on child domestic labour in the Philippines* (Comment franchir les portes closes: premières données sur le travail domestique des enfants aux Philippines) (Manille, 2004) p. 16.

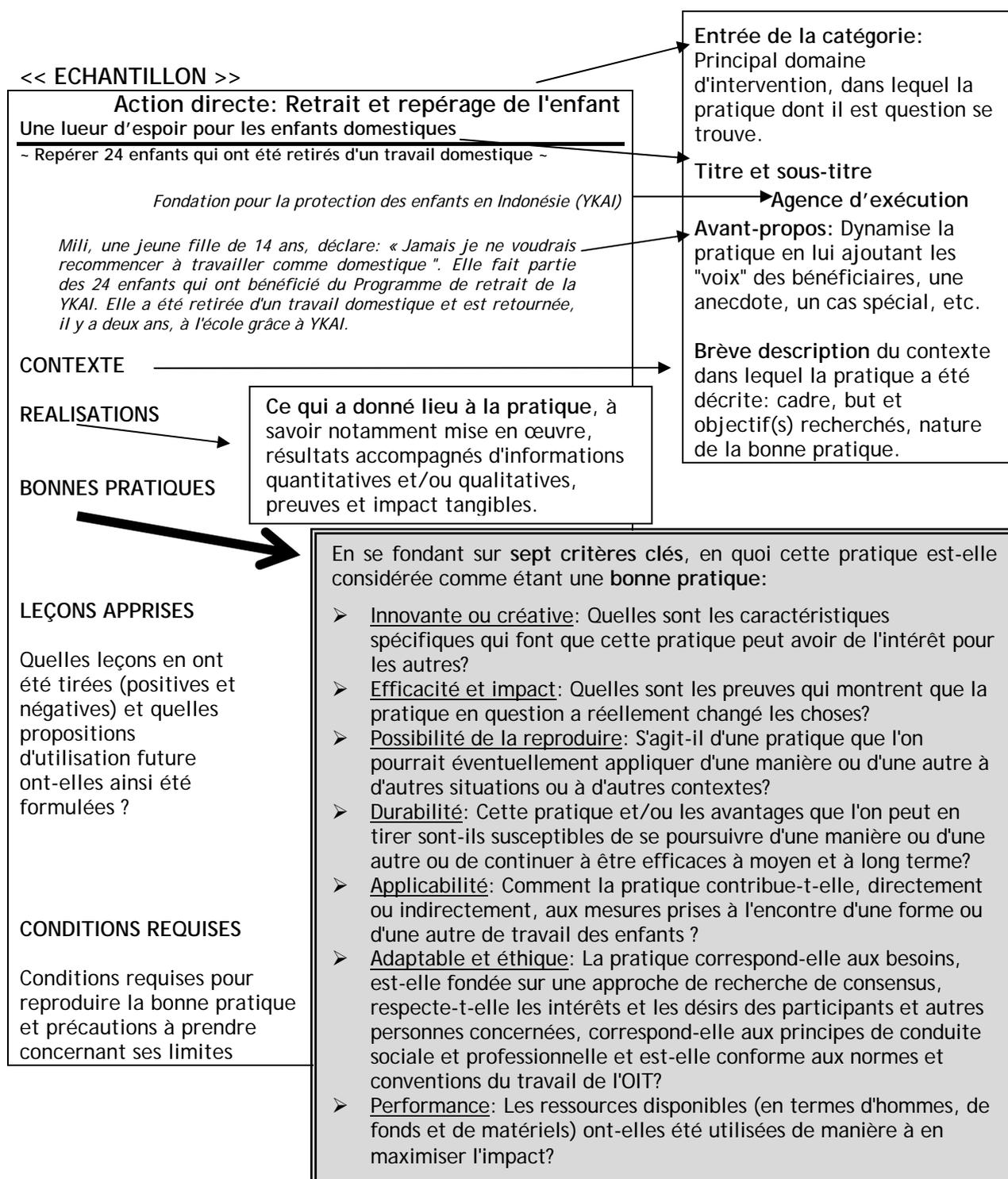
¹⁴ OIT: *Helping hands or shackled lives?* (Coup de main ou vie brisée?), op.cit., p. 15.

¹⁵ Institute for Economic Research Ho Chi Minh City and LIFE: *Child domestic workers in Ho Chi Minh City* (Ho Chi Minh City, ILO-IPEC (Institut de recherche économique d'Ho Chi Minh Ville et de LIFE: Travailleurs domestiques enfants à Ho Chi Minh Ville) (Ho Chi Minh Ville, OIT-IPEC, doit paraître en 2006).

Bonnes pratiques innovantes pour combattre le travail domestique des enfants

Chacune des sections correspondant aux trois pays commence par un aperçu général de la méthode appliquée par le pays et des mesures qu'il prend pour lutter contre le travail domestique des enfants, suivi de détails sur chaque bonne pratique innovante présentée selon le formulaire ci-après:

COMMENT LIRE... chaque bonne pratique innovante



Aperçu général du programme national

Le travail domestique des enfants représente depuis 2002 une des principales préoccupations auxquelles l'OIT-IPEC se consacre. Intitulé: "Prévention et élimination de toute forme d'exploitation dans le travail des enfants", ce vaste projet a permis à divers partenaires de travailler en collaboration dans la principale région pourvoyeuse d'enfants domestiques (province de Prey Veng) et dans celle où travaillent principalement les enfants domestiques (Phnom Penh). Le projet OIT-IPEC est le seul programme intégré existant actuellement au Cambodge, qui soit réellement ciblé sur le travail domestique des enfants.

Le cadre général du projet comporte deux stratégies reliées l'une à l'autre: i) créer un environnement favorable à des mesures durables sur le travail domestique des enfants (telles que recherche, changement des politiques, mobilisation sociale et réforme juridique) et ii) venir en aide aux enfants domestiques par le biais d'interventions directes.

Faire en sorte que l'on comprenne la situation du travail domestique des enfants au Cambodge a été une des conditions essentielles pour assurer le succès de la mise en œuvre d'autres actions. En 2003, l'Institut national des statistiques (NIS) a mené une enquête détaillée sur les enfants domestiques à Phnom Penh - capitale du Cambodge - et estimé à environ 27 950 le nombre d'enfants domestiques y travaillant. Après avoir été rédigé en khmer et en anglais, ce rapport a connu une large diffusion et a servi de base aux décisions prises quant à la façon de cibler les actions: avec quels partenaires et à quels endroits ?

La sensibilisation et l'encouragement au changement d'attitude envers le travail domestique des enfants, aussi bien de la part des gouvernements que des partenaires des ONG, à l'échelle de la nation comme à celle des provinces, ainsi que dans de nombreuses communautés, ont été l'une des principales caractéristiques du Projet. C'est en partie pour cette raison que de nombreuses initiatives politiques importantes ont pu être prises. Par exemple, en 2003, la Conférence nationale des enfants sur le travail domestique des enfants a remporté un vif succès. Elle était organisée, avec l'appui de hauts fonctionnaires gouvernementaux, par la Commission des enfants (qui est une organisation de jeunes bénévoles cambodgiens) et a permis d'inscrire la question du travail domestique des enfants au plan d'action national sur l'éradication des pires formes de travail des enfants. Grâce à cet effort, le travail domestique des enfants est aujourd'hui reconnu comme une des priorités du programme focal OIT-IPEC, intitulé: "Support to the Cambodian National Plan of Action on the Elimination of the Worst Forms of Child Labour" (Soutien au plan d'action national cambodgien pour l'éradication des pires formes de travail des enfants) (TBP Cambodia)".

Le renforcement des structures municipales, provinciales et locales à même de protéger les enfants domestiques et de prévenir le travail domestique des enfants par une mobilisation sociale et le renforcement des capacités a été un des objectifs clés des activités de l'OIT-IPEC. Par exemple, le Département municipal des affaires sociales, des personnes âgées et de la réinsertion des jeunes (MDSAVY) coordonne à l'échelle de la ville une équipe spéciale chargée de discuter des questions d'ordre politique et de prendre les mesures au cas par cas. Cette équipe est reliée aux réseaux de protection des enfants de chaque district œuvrant dans l'ensemble des sept districts qui composent Phnom Penh.

Le Département de l'éducation non formelle (NFED) du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports met actuellement au point un programme de type non formel destiné aux enfants domestiques, sur la base d'un programme déjà éprouvé, destiné aux

enfants qui ont quitté l'école et ceux qui travaillent. Cette action soutient également l'initiative "Education pour tous".

Les syndicats ont été mobilisés afin de faire comprendre à leurs membres le problème que représente le travail domestique des enfants et, grâce aux mesures prises par le Comité intersyndical sur le travail des enfants (UCCL), ils permettent d'institutionnaliser la nécessité de prendre des mesures sur le travail domestique des enfants en élaborant une politique claire sur la question dans l'ensemble de la confédération.

En ce qui concerne l'aide directe, il était indispensable d'identifier les enfants domestiques et de les aider à aller à l'école ou à suivre une formation non formelle. L'Association pour la promotion des femmes (WDA), le Département provincial des affaires sociales, des personnes âgées et de la réinsertion des jeunes (PDSAVY) ainsi que l'Organisation d'aide aux enfants vulnérables (VCAO) ont tous pris part à ces efforts, qui ont été accomplis dans le cadre de leurs efforts visant à renforcer la capacité des communautés locales à prévenir le travail domestique des enfants et à protéger les enfants domestiques.

La VCAO et la WDA ont élaboré des programmes de formation professionnelle (aussi bien sous forme d'apprentissage que dans le cadre de centres de formation) destinés aux enfants domestiques qui, en raison, notamment, de leur âge, ne peuvent retourner à l'école. Le but visé est de leur offrir la possibilité de se diriger vers un emploi plus stable et plus durable.

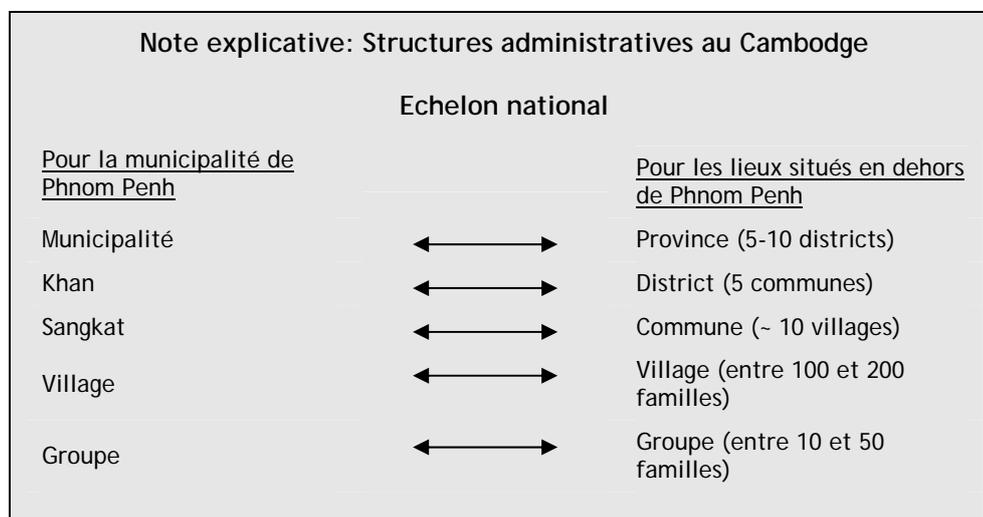
Le programme du Cambodge peut se résumer comme suit:

Domaines d'intervention	Agences d'exécution
Prévention	PDSAVY, WDA, VCAO
Retrait et réinsertion	MDSAVY, VCAO
Sensibilisation	Comité des enfants, MDSAVY, VCAO, WDA, UCCL
Recherche	Institut national des statistiques
Promotion	Comité des enfants, UCCL
Etablissement de réseaux/mobilisation sociale	MDSAVY, PDSAVY, UCCL
Mise au point d'un programme d'éducation non formelle (ENF)	NFED

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	OIT-IPEC Phnom Penh Centre, Building B, 2 nd Floor, Corner Sihanouk & Sothearos Building Phnom Penh, Camboya
Nom:	M. Un Vuthy
Titre:	Coordonnateur du projet national
Téléphone:	855 23 220817 / 994209 Fax: 855 23 221536
Adresse E-mail:	Uvuthy.ipeccilo@online.com.kh
Langues:	Khmer, anglais

Termes et acronymes locaux du Cambodge

CC	Comité des enfants
CPN	Réseau de protection des enfants du district
MSALVY (avant 2003)	Ministère des Affaires sociales, du Travail, de la Formation professionnelle et technique et de la Réinsertion des jeunes
En 2003, le MSALVY a été divisé en deux ministères:	
MSAVY (depuis 2003)	Ministère des Affaires sociales, des Personnes âgées et de la Réinsertion des jeunes
MLVT (depuis 2003)	Ministère du Travail et de la Formation professionnelle
MDSAVY	Département municipal des Affaires sociales, des Personnes âgées et de la Réinsertion des jeunes (pour Phnom Penh)
NFED	Département de l'éducation non formelle du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports
NIS	Institut national des statistiques
PACT	Comité consultatif syndical pour le projet de lutte contre le travail des enfants
PDSAVY	Département provincial des affaires sociales, des personnes âgées et de la réinsertion des jeunes (à l'extérieur de Phnom Penh)
<i>Prakas</i>	Arrêté administratif - instruction officielle donnée aux organismes de l'Etat, tels que les ministères et les départements municipaux/provinciaux, tant à l'échelle nationale que locale
UCCL	Comité intersyndical sur le travail des enfants
VCAO	Organisation d'aide aux enfants vulnérables
WDA	Association pour la promotion des femmes



Mécanisme de protection et de prévention

Comment tisser un réseau de protection des enfants domestique

~ Mécanisme intégré en vue de la protection des enfants de toute exploitation en matière de travail domestique des enfants et de prévention de ce type de travail ~

Département municipal des affaires sociales, des personnes âgées et de la réinsertion des jeunes (MDSAVY) - (ancien Département municipal des affaires sociales, du travail, de la formation professionnelle et technique et de la réinsertion des jeunes)

Un jeune orphelin est allé vivre chez ses grands-parents. Pendant onze ans, il a travaillé pour eux en tant qu'enfant domestique et a subi de multiples abus et corrections. En 2004, un voisin a fait part au MDSAVY de la situation de cet enfant qui était alors presque mourant. L'autorité compétente du MDSAVY a permis une intervention. Accompagné des autorités locales, elle est allée négocier avec les grands-parents, qui ont déclaré qu'ils laisseraient partir l'enfant à condition de recevoir 3 millions de riels. Lorsqu'on les a informés qu'ils pouvaient être soumis à une action de la police, le couple a déclaré que cela leur était indifférent, puisqu'ils étaient vieux et allaient de toute façon mourir bientôt. Le MDSAVY a utilisé un permis de retrait temporaire et a conduit l'enfant au bureau de la commune pour une durée de 3 jours, de façon à donner aux grands-parents le temps de réfléchir. L'enfant vit aujourd'hui dans une famille d'accueil et passe ses journées à l'école. Bien que la question des enfants qui travaillent pour des membres de leur famille, en particulier lorsqu'ils ne reçoivent pas de rémunération, reste encore à débattre afin de savoir s'ils sont considérés ou non comme des enfants domestiques, le cas de cet enfant est un bon exemple de la collaboration entre une autorité gouvernementale locale et la communauté dans le but de protéger au mieux l'intérêt d'un enfant qui travaille.

HISTORIQUE

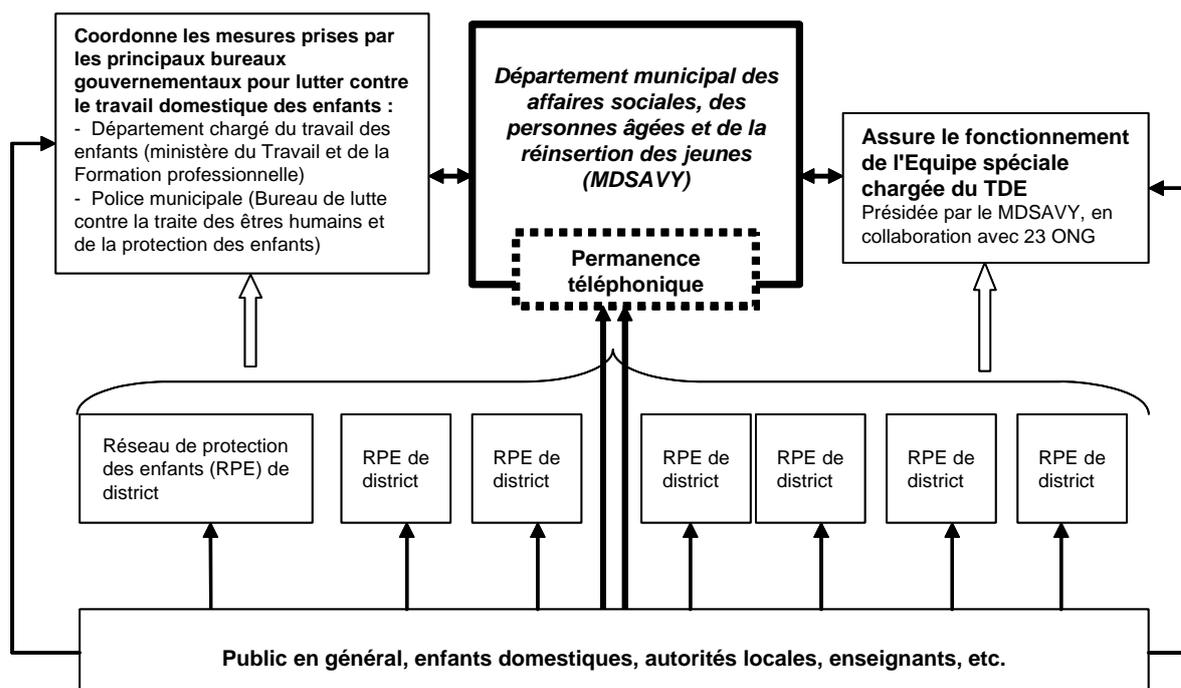
Plusieurs mécanismes ont été mis en place à Phnom Penh pour la protection des enfants domestiques et les mécanismes existants ont été utilisés par le Département municipal des affaires sociales, des personnes âgées et de la réinsertion des jeunes - qui est le département gouvernemental chargé de protéger les enfants dans la capitale. Parmi ces mécanismes, on peut citer la création par le Département municipal d'un réseau d'organismes gouvernementaux et d'ONG concernés par la question, dans le but de veiller à ce que les efforts déployés soient à la fois bien coordonnés et complets - il s'agit d'une sorte de réseau de protection des enfants domestiques. En ce qui concerne l'aide directe, le MDSAVY a centré ses efforts sur des mécanismes communautaires: permanence téléphonique permettant de signaler tous cas constatés, organisation d'interventions et de retrait d'enfants se trouvant dans des situations d'abus ou à risques. Ces mesures ont été complétées par un renforcement de la capacité du réseau, par le biais de la formation.

L'Equipe spéciale chargée des enfants domestiques est un mécanisme destiné à faciliter et à coordonner les efforts de lutte contre l'exploitation des enfants domestiques à Phnom Penh. Il s'agit également d'un mécanisme de coordination gouvernementale et non gouvernementale. Cette équipe spéciale, qui comprend 23 ONG axées sur les enfants, est dirigée par le MDSAVY. Elle travaille en étroite collaboration avec le Bureau de lutte contre la traite des êtres humains et de la protection des enfants, qui fait partie de la police municipale, ainsi qu'avec les fonctionnaires du Département du travail des enfants, relevant du ministère du Travail et de la Formation professionnelle.

Les réseaux de protection des enfants fonctionnent à l'échelle du district dans l'ensemble des sept districts que compose Phnom Penh; ils ont pour objectif de protéger les enfants qui se trouvent dans des situations d'abus et/ou d'exploitation - y compris les enfants domestiques - en les retirant d'une situation dans laquelle ils sont en danger et en les plaçant dans un lieu sûr.

Une permanence téléphonique a été créée à Phnom Penh en vue d'aider les enfants domestiques ainsi que tout autre enfant travailleur subissant abus et exploitation.

Réseau de protection des enfants (RPE) destiné aux enfants domestiques de Phnom Penh



REALISATIONS

La principale réalisation du MDSAVY réside dans sa capacité à mettre au point des mécanismes structurés, durables et interconnectés, destinés à protéger les enfants travailleurs tant au niveau des districts que de la ville proprement dite de Phnom Penh. Pour ce faire, il a fait appel aux réseaux de protection des enfants (RPE). Le succès et la force de ses réalisations sont dues à l'étroite collaboration qu'il a su entretenir entre les organismes gouvernementaux et les fournisseurs de services non gouvernementaux et ce, à plusieurs niveaux. Les arrêtés municipaux récemment instaurés (connus sous le nom de *Prakas*) entre le gouverneur municipal et les entités municipales et les entités municipales et de district du MDSAVY ont permis de renforcer la coopération, le MDSAVY agissant en tant qu'agent de liaison pour que la collaboration tienne.

➤ *Equipe spéciale chargée des enfants domestiques*

L'Equipe spéciale chargée des enfants domestiques est actuellement composée du MDSAVY et de 23 ONG. Elle se réunit tous les deux mois en vue de partager les informations disponibles au sujet des enfants domestiques et de traiter de questions d'ordre politique. En outre, les membres de l'équipe spéciale discutent d'interventions individuelles et d'améliorations éventuelles à apporter aux services proposés. Un des objectifs clés consiste à intégrer pleinement les questions relatives au travail domestique des enfants dans les programmes et les politiques de tous ses membres. Dans deux exemples concrets de collaboration obtenus grâce à l'équipe spéciale, des membres ont entrepris un voyage d'étude en vue d'échanger leurs expériences concernant des

interventions auprès d'enfants domestiques. On procède actuellement à la mise en œuvre d'une stratégie qui a été mise au point en vue d'une collaboration destinée à la protection des enfants domestiques.

Dans un premier temps, l'équipe spéciale a créé une stratégie de coopération qui puisse lui servir de guide dans ses activités de protection des enfants domestiques; elle a également créé un groupe de travail consacré à l'intervention dans le cadre de "cas spéciaux". Par exemple, un travailleur social de FRIENDS, une ONG membre de l'équipe spéciale, a signalé le cas d'une ancienne enfant domestique, bénéficiant actuellement d'une formation technique dans leur centre, que sa mère aurait contactée dans l'espoir de "revendre" sa fille. Grâce au groupe de travail de l'équipe spéciale, l'ONG FRIENDS a pu faire intervenir le MDSAVY pour qu'il obtienne de la mère un accord dans lequel elle s'engage à ne plus vendre sa fille. L'ancienne enfant domestique est ainsi restée dans le centre où elle a pu achever sa scolarité.

Plusieurs raisons sont là pour expliquer pourquoi cette équipe spéciale travaille particulièrement bien: premièrement, on se trouve en présence d'un but commun clairement établi "d'aider des enfants". Lorsqu'on a un but spécifique, on arrive mieux à centrer les activités. Deuxièmement, tous les membres de cette équipe spéciale ont participé à des ateliers de formation pour veiller à ce que chacun comprenne entièrement la question. Troisièmement, l'équipe spéciale est reconnue en tant que plate-forme pour tous les membres, et pas seulement pour le MDSAVY, ce qui nécessite et encourage une participation active de tous les membres, en fonction de leurs capacités. C'est la combinaison du savoir-faire, des connaissances et des différentes expériences de chaque membre qui fait que cette équipe spéciale fonctionne si bien. Chacun d'entre eux admet que, seul, il ne peut fournir tous les services requis pour aider efficacement les enfants domestiques, mais qu'ensemble, ils le peuvent; ainsi, le nombre fait la force.

La troisième raison du succès de cette équipe spéciale tient au fait qu'elle est dirigée par un organe légal tel que le MDSAVY. L'influence de cet organe lui ouvre bien des portes. Par exemple, l'autorisation gouvernementale est requise pour intervenir afin de protéger chaque enfant domestique. Le gouverneur municipal a rendu les choses possibles en mai 2004 en déposant auprès du MDSAVY un permis autorisant la municipalité à intervenir directement en vue d'aider des enfants qui se trouvent dans une situation de crise. Bien qu'en général, cette autorisation n'ouvre pas la porte d'accès au domicile privé, elle autorise le MDSAVY à demander une garantie auprès de l'autorité locale. Ce permis démontre clairement l'engagement pris à l'échelle de la municipalité pour lutter contre le travail domestique des enfants.

L'équipe spéciale a mis au point des matériels de promotion, entre autres des messages publicitaires présentés au cinéma (pour plus de détails, voir *Speaking Up for CDWs - Lever la voix en faveur des enfants domestiques*), des affiches et une campagne auprès du public sur les conséquences du travail domestique des enfants. L'équipe spéciale a également élaboré un "livre de référence" contenant des informations à son sujet, au sujet des réseaux de protection des enfants et d'autres services disponibles, ainsi que des détails sur le service de permanence téléphonique. Ce livre est distribué aux organismes concernés par le biais d'ateliers organisés à l'échelle de la municipalité.

➤ **Réseaux de protection des enfants par district (CPN)**

L'équipe spéciale collabore étroitement avec les organes et mécanismes concernés, en particulier avec les sept réseaux de protection des enfants par district (qui couvrent tous les districts de Phnom Penh). Cette équipe spéciale est représentée dans chacun des réseaux par des gouverneurs adjoints de chaque district. Grâce à ce lien officiel, il est plus facile d'assurer la diffusion de l'information et de répondre de façon coordonnée aux situations telles qu'elles se présentent.

Les CPN sont en mesure d'agir rapidement et de façon décisive pour protéger de façon efficace les enfants en raison de leur structure: ils sont composés de représentants de haut niveau actifs, qui proviennent des bureaux de district du MDSAVY et des départements de l'éducation et des affaires des femmes, ainsi que de dirigeants de

communautés locales et de la police. Le haut niveau de collaboration améliore à son tour la collaboration entre les travailleurs sociaux, la police, les responsables de l'éducation et autres travailleurs de premier plan chargés d'aider les enfants qui se trouvent dans une situations difficile. Ainsi, les CPN font office de passerelle entre les autorités municipales et les communes et font intervenir des autorités officielles clés nécessaires pour que les mesures qui s'imposent soient prises. En se réunissant régulièrement, les participants assurent le partage de l'information et des expériences.

Les CPN de district sont un lien indispensable dans la chaîne des mécanismes de protection; en collaboration avec les ONG, ils ont à la fois le regard et l'écoute qui leur permettent de détecter tout abus ou toute exploitation d'enfants dans leurs communautés, de surveiller les enfants à risques et d'assurer le lien entre les besoins des enfants ciblés et les services gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment les services de santé et locaux de scolarité et/ou de formation professionnelle.

Grâce au manuel de formation élaboré par le MDSAVY, les instructeurs travaillant au sein du CPN ont été formés dans les sept districts. Le manuel est basé sur la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, ainsi que sur les conventions n^{os} 138 et 182 de l'OIT. A ce jour, les instructeurs ont sensibilisé 1 540 personnes grâce à des 48 ateliers organisés sur une journée à l'échelle de la commune sur les questions relatives au travail domestique des enfants, avec la participation, notamment, d'ONG et autres organisations, auxquels les enfants comme les employeurs sont invités à parler de leur expérience.

Au cours de ces ateliers, divers sujets révélateurs et divers points de vue ont fait surface - certains participants ont admis qu'ils pensaient réellement que battre des enfants et pratiquer envers eux ce que l'on considère comme étant de l'abus verbal étaient dans l'ordre normal des choses. Nombreux sont ceux qui estimaient que le travail domestique était une expérience valable pour l'enfant. Face à cela, les instructeurs se sont référés à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant pour mettre l'accent sur ces droits. Suite à ces ateliers, le MDSAVY est devenu la ressource utilisée pour signaler des cas.

Pour continuer à anticiper les problèmes concernant le travail domestique des enfants, chaque CPN s'est fixé des objectifs d'assistance mensuels: Ils doivent identifier au moins un enfant domestique demandant à être retiré du lieu où il travaille, améliorer les conditions de travail d'au moins deux enfants domestiques et empêcher deux enfants à entreprendre un travail domestique.

➤ **Permanence téléphonique**

Le MDSAVY a mis en place une permanence téléphonique pour permettre de signaler les cas d'enfants domestiques et pour fournir des informations aux personnes concernées. La diffusion d'informations sur ce service a également permis d'émettre des messages de sensibilisation importants - indiquant combien le gouvernement est préoccupé de la situation difficile dans laquelle se trouvent les enfants domestiques et précisant qu'il existe quelqu'un qui peut les aider. Les numéros de téléphones portables, utilisés par le personnel travaillant dans le bureau du chef du Bureau de protection des enfants qui relève du MDSAVY, sont diffusés auprès des CPN de district, des enseignants, des autorités locales, des ONG, des élèves et des enfants domestiques sous différentes formes ludiques: par exemple, cartes de calendrier plastifiées (*voir photo*) et porte-clés. Bien que d'autres ONG utilisent elles aussi des permanences téléphoniques à Phnom Penh, le MDSAVY est le seul à être autorisé à agir rapidement et de façon décisive à la suite d'appels.



L'organisation d'assistance aux enfants vulnérables (VCAO) a elle aussi émis des cartes plastifiées donnant des détails sur la permanence téléphonique du MDSAVY, ainsi que d'autres numéros de contact. Leur travail dans les communautés complète les activités du MDSAVY (pour plus de détails, voir Community Care - Soins communautaires).

Entre octobre 2004 et octobre 2005, la permanence téléphonique a reçu plus de 100 appels auxquels elle a répondu. Cela représente trois fois plus d'appels qu'au cours des deux précédentes années, ce qui montre une plus grande sensibilisation et une plus grande préoccupation du public envers les problèmes du travail domestique des enfants.

Les personnes qui appellent la permanence sont priées de fournir le plus d'informations possible sur la situation particulière dont elles font état et sur l'enfant concerné. Dans les cas où une intervention urgente est requise, l'information est communiquée au CPN de district concerné qui en assurera le suivi, procédure comprenant notamment une enquête immédiate de la police municipale. Grâce à ce service, plusieurs enfants ont été retirés de situations d'abus et, dans deux cas, il y a eu action en justice.

BONNES PRATIQUES

L'*efficacité* du réseau de protection des enfants domestiques à Phnom Penh est en grande partie due à l'engagement institutionnel et à l'engagement individuel de chaque membre clé du personnel en vue de la protection des enfants domestiques. La détermination d'autres branches du gouvernement, telles que le gouverneur municipal, a également été utile en ce qu'elle a permis au MDSAVY de protéger de façon efficace les enfants domestiques.

Grâce à une communication régulière des informations et à un sens partagé du but à atteindre, accompagnés du sentiment d'adhésion totale à l'équipe spéciale, a créé un climat de confiance entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, qui est à l'origine d'une coordination efficace. Les compétences complémentaires des différents partenaires ont permis de prendre des mesures *efficaces* et d'éviter tout chevauchement d'activités. De plus, le MDSAVY a utilisé au mieux les structures existantes et assuré une formation intensive dans le domaine du renforcement des capacités.

Le fait que l'équipe spéciale et les réseaux de protection communautaires par district soient dirigés par un organe gouvernemental qui dispose à la fois de l'engagement et de l'autorité d'agir signifie que les mesures peuvent être prises rapidement et de façon décisive, ce qui *bénéficie directement aux enfants domestiques*.

Les actions entreprises sont *durables* grâce aux efforts investis par le MDSAVY pour assurer la formation des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux clés (tels que la police et autres responsables de district), le personnel et bon nombre d'autres personnes importantes.

LEÇONS TIREES

- Grâce au pouvoir d'intervention en matière de travail domestique des enfants que la municipalité lui octroie, le MDSAVY a eu les moyens de prendre des mesures rapides et décisives, ce qui a été un élément essentiel de son succès.
- Ce climat de confiance entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux permet une coordination calme et efficace, où toute répétition des tâches a pu être évitée.
- Si l'on en croit les représentants du MDSAVY, les réseaux de protection de Phnom Penh peuvent être encore renforcés par l'extension des réseaux de protection de la communauté à l'échelle de la commune. A leur avis, ceci devrait permettre d'accroître encore le nombre de cas d'abus/exploitation des enfants domestiques.

-
- De plus, le MDSAVY tient beaucoup à encourager le développement au sein des communautés de l'autonomie et de l'entraide des enfants, ce qui aidera le département à atteindre un nombre plus grand d'enfants dans le besoin et à mieux les aider.

CONDITIONS REQUISES

- L'engagement institutionnel d'un organe gouvernemental qui a le pouvoir de décision et le dévouement des membres clés du personnel améliorent grandement l'efficacité et la rapidité d'intervention dans la protection des enfants domestiques. Ces deux éléments font une différence incroyable.
- Une bonne coordination entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux maximalise leurs efforts et réduit la duplication des tâches. En instaurant un environnement de confiance, on encourage une meilleure communication et une meilleure coordination, ce qui a eu, on l'a vu au Cambodge, un bénéfice direct sur les enfants domestiques.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Municipal Department of Social Affairs, Labour, Vocational Training and Youth Rehabilitation (MDSAVY) #19, St. 163, Sangkat Olympic, Khan Chamcar Morn Phnom Penh, Camboya</i>
Nom:	M. Chea San
Titre:	Directeur
Téléphone:	855 23 214517
Adresse E-mail:	social-affair@camnet.com.kh
Langue:	Khmer

Mécanisme de protection et de prévention

Soins communautaires

- Renforcer la capacité des communautés locales pour prévenir le travail domestique des enfants -

*Département provincial des affaires sociales, des personnes âgées et de la réinsertion des jeunes (PDSAVY)
Association pour la promotion des femmes (WDA)
Organisation d'aide aux enfants vulnérables (VCAO)*

HISTORIQUE

Deux des trois initiatives décrites dans cette section (prises par la WDA et la VCAO) montrent le travail entrepris directement avec les communautés pour prévenir le travail des enfants (une dans la province de Prey Veng et l'autre à Phnom Penh). Bien que le PDSAVY ne travaille pas directement avec les communautés locales, ses actions ont joué un rôle important dans l'aboutissement des efforts communautaires dans la province de Prey Veng.

Le Département provincial des affaires sociales, des personnes âgées et de la réinsertion des jeunes de Prey Veng¹⁶ a mis en place des Réseaux de protection des enfants dans l'ensemble de ses 12 districts, ainsi qu'un Comité provincial de protection des droits de l'enfant dans lequel sont représentés des hauts fonctionnaires de la province et dont le fonctionnement est le suivant: superviser la collecte de données sur la situation du travail domestique des enfants par les CPN de districts; secourir et mettre à l'abri les enfants souffrant d'une situation de travail abusive et les réinsérer; et encourager et coordonner les efforts accomplis afin de protéger les enfants dans la province. Le PDSAVY offre des ateliers de formation sur la façon de sensibiliser la population au sujet du travail domestique des enfants et de la traite d'enfants à l'échelle de la province et des communes.

Dans la province aussi, l'Association pour la promotion des femmes a œuvré en collaboration avec les structures sociales existantes - y compris les Réseaux locaux de protection des enfants, composés de Conseils de commune (comprenant le chef la commune, le chef adjoint et le personnel), l'Unité des femmes du village, le chef du village et le directeur des écoles local - le but étant de faire prendre conscience des conséquences que peuvent avoir sur l'enfant le travail domestique des enfants et d'autres pires formes de travail des enfants. Le travail accompli par cette Association a renforcé la capacité d'action des autorités locales.

A Phnom Penh, l'Organisation d'aide aux enfants vulnérables (VCAO) a eu pour méthode de créer des réseaux de sécurité dans les villages (VSN) visant à mobiliser toutes les autorités importantes et les parties concernées à l'échelon du village, en vue de prévenir le travail domestique des enfants et de protéger les enfants domestiques de toute exploitation et de tout abus. Le VSN permet d'avoir un "village sûr" dans lequel les autorités connaissent la situation du travail domestique des enfants et la contrôlent, les parents agissent pour protéger leurs enfants, et les enfants reçoivent l'information ainsi que d'autres outils nécessaires à leur propre protection et à celle des autres enfants, et où les chefs locaux et autres personnes respectées (telles que les professeurs, les médecins et la police) sont à même de prendre les mesures qui s'imposent.

¹⁶ La province de Prey Veng est la sixième région pourvoyeuse d'enfants domestiques la plus importante du Cambodge. C'est une province exposée à la traite d'enfants - pour le travail domestique ainsi que pour d'autres formes de travail des enfants.

REALISATIONS

➤ *Créer un environnement favorable*

En créant un comité de protection des enfants à l'échelle de la province ainsi que les structures correspondantes à l'échelle du district dans les 12 districts de Prey Veng - de même qu'en organisant des ateliers de formation à la sensibilisation dans les communes -, le PDSAVY a créé un environnement propice à une prise de conscience plus grande des questions relatives au travail domestique des enfants et à plus d'engagement à prendre les mesures nécessaires.

L'Atelier provincial sur la sensibilisation, la protection et la prévention des pires formes de travail domestique des enfants a contribué à ce que les responsables comprennent mieux le problème, tout autant que sont parvenues à le faire les campagnes publicitaires auxquelles il a donné lieu. Le gouverneur provincial en était le président, ce qui lui a donné encore plus de légitimité aux yeux des responsables locaux et des médias.

Le PDSAVY a organisé des ateliers semblables dans quatre communes - qu'il avait identifiées, à la suite de ses recherches, comme nécessitant une attention particulière. Ces ateliers ont donné lieu à d'autres actions destinées à renforcer la capacité de collaboration des chefs locaux, des enseignants, des parents et des enfants, en vue d'identifier les enfants à risques et d'empêcher qu'ils ne se retrouvent dans des situations qui pourraient être assimilées à des situations d'abus.

Les bénévoles sociaux du village sont devenus des interlocuteurs au sein de leurs communautés car ce sont eux qui en coordonnent les mesures prises au sujet du travail domestique des enfants. Le chef du bureau de district du PDSAVY gère les bénévoles et leur donne conseils et encouragements.

Dans les communes et les villages visés, le PDSAVY encourage les parents ou les tuteurs, par l'intermédiaire des bénévoles locaux, des directeurs d'école ou des enseignants, à déclarer par écrit qu'ils s'engagent à envoyer leurs enfants à l'école ou à suivre des cours dans un centre de formation professionnelle relevant du PDSAVY.

➤ *Renforcer les structures et les autorités locales pour que des mesures puissent être prises en matière de travail domestique des enfants*

Il existe au Cambodge plusieurs structures administratives locales dotées de personnel, au niveau de la commune et du village. Il s'agit notamment des conseils de commune, des comités de développement de village, des réseaux de protection des droits des enfants, des unités des femmes de village, des chefs de village et des directeurs d'école locale. Chacun d'eux joue un rôle important dans la communauté qu'il sert. Dans la province de Prey Veng, la WDA travaille en collaboration avec ces structures et personnes locales dans le but d'améliorer leurs capacités de prévention du travail domestique des enfants.

La première étape que la WDA a prise consiste à veiller à ce que la question du travail domestique des enfants et de toute autre pire forme de travail des enfants soit mieux appréhendée parmi les chefs et les responsables locaux. En leur ouvrant ainsi les yeux, la WDA a convaincu les chefs locaux d'inscrire en priorité les enfants domestiques dans les programmes de développement du village et de la commune. Parce que cette planification nécessite un effort de collaboration, le fait d'insérer le travail domestique des enfants permet de sensibiliser la population sur les questions s'y rapportant et de rendre prioritaire la lutte contre ce fléau.

Les ateliers qui font intervenir les chefs locaux se sont avérés efficaces pour transmettre des informations sur la législation et la situation des enfants. Ils ont permis également d'obtenir l'engagement des participants à prendre les mesures qui s'imposent en les encourageant à signer une déclaration visant à protéger les enfants les plus vulnérables de tout travail domestique des enfants au sein de leurs communautés.

La WDA tient régulièrement des réunions avec les responsables locaux influents en vue d'identifier les familles qui pourraient être pourvoyeuses d'enfants destinés à un travail domestique ou à toute autre pire forme de travail des enfants. Elle travaille ensuite directement avec la famille ciblée pour trouver d'autres solutions. Une de ces solutions pourrait être d'inscrire les enfants à risques dans l'un des programmes de formation professionnelle de la WDA ou de travailler avec les écoles locales afin d'empêcher l'enfant de quitter l'école. A mesure que le mécanisme de surveillance devient plus établi, les chefs locaux organisent des réunions et prennent des décisions sur les mesures à prendre, en même temps qu'ils désignent les responsables du suivi de ces actions.

➤ **Programmes de "réseau de sécurité" des villages**

Selon la VCAO, qui a été une pionnière dans ce type d'approche, la clé pour réussir la mise en place d'un réseau de sécurité de village efficace pour les enfants domestiques est de faire comprendre à ceux qui pourraient influencer la vie de ces enfants - en bien ou en mal - les problèmes liés au travail domestique des enfants et de leur permettre de bien assimiler les mesures qu'ils peuvent prendre pour les aider.

La VCAO a identifié une série de personnes qui sont en position d'aider les enfants domestiques dans leur communauté locale. Il s'agit des chefs de commune, de village et de groupe, des personnes responsables des affaires des femmes et des affaires sociales dans leurs communes, de la police locale, des enseignants et du personnel médical de la commune - ce qui équivaut ni plus ni moins à toutes les personnes qui, dans le cadre de leur travail, sont en contact avec les enfants.

Pour que ces responsables prennent les mesures qui s'imposent, il est un élément clé: il faut qu'ils comprennent bien comment ils peuvent aider les enfants domestiques et en quoi il est de leur responsabilité de prendre les mesures. Pour atteindre cet objectif, la VCAO a formé des instructeurs en organisant des ateliers dans neuf communes du district Tuol Kok de Phnom Penh. Elle a fait en sorte que soient également à ces ateliers les enfants domestiques eux-mêmes, les enfants scolarisés et les parents. Les activités de la VCAO complètent les efforts accomplis par le MDSAVY en vue de protéger les enfants domestiques au niveau de la municipalité et du district (*voir Spinning a Protective Web for CDWs - Tisser un réseau de protection pour les enfants domestiques*).

Outre le fait qu'ils bénéficient du programme, les enfants ont un rôle important à jouer dans la diffusion des informations sur ces questions. La VCAO a regroupé des enfants du même âge pour qu'ils relatent des exemples d'abus, qu'ils tiennent l'organisation informée de ce qui se passe au niveau de la communauté et qu'ils servent de lien direct avec d'autres enfants domestiques.

Comme indiqué précédemment, la VCAO a également été pionnière dans l'émission de "star cards" (cartes star), approche nouvelle en vue de la diffusion de l'information. Sur un des côtés de la carte, est reproduite la photo d'une star populaire du cinéma ou de la chanson, et l'autre côté, figure une série de numéros que les gens peuvent appeler soit pour demander de l'aide, soit pour signaler des cas d'enfants en danger ou à risques (*voir la photo*). Du fait qu'ils aient la photo de leur star favorite, les enfants sont plus disposés à conserver avec eux leur carte. Environ 25 000 cartes ont ainsi été produites et distribuées par l'intermédiaire des écoles, des autorités locales, des usines et des commerces, des cabines téléphoniques, des bars, des marchés et des discothèques.

Au cours des ateliers de formation des instructeurs, les enfants et les adultes sont séparés au moment des travaux de groupes destinés à identifier et



à définir la situation des enfants domestiques. Dans la session qui suit, les participants se réunissent à nouveau pour comparer les sujets de préoccupation qu'ils ont soulevés et pour en discuter. Les différences entre les commentaires des enfants et ceux des adultes sont assez révélatrices. Ces commentaires donnent lieu, en général, à des discussions animées. C'est le personnel de la VCAO qui dirige ces débats qui conduisent à des propositions de solutions communautaires aux problèmes soulevés et grâce auxquelles on tente de voir comment les participants peuvent s'entraider pour améliorer la situation des enfants domestiques dans leurs localités. A la fin de l'atelier, les participants s'engagent à prendre des mesures - engagements que la VCAO suit par des réunions régulières avec chacun d'eux.

Le personnel de la VCAO a constaté que l'un des résultats clés de cette approche tient au fait que les chefs locaux qui n'avaient auparavant pris aucune responsabilité quant à la situation des enfants domestiques sont aujourd'hui bien plus disposés à le faire.

BONNES PRATIQUES

En renforçant la capacité des structures locales existantes pour qu'elles puissent reconnaître le problème et prendre des mesures en conséquence, les autorités locales peuvent plus facilement obtenir *l'adhésion* des responsables aux problèmes qui se posent et ont plus de chances que les efforts soient *soutenus* - en particulier dans les communes et les villages où le travail domestique des enfants est inscrit dans les plans de développement habituels.

Il s'est avéré très important que les chefs locaux diffusent la formation et les messages clés concernant le travail domestique des enfants car c'est ainsi que les membres de la communauté ont fait part de leur volonté d'agir. Dans ce contexte, les personnes respectées et influentes ont été *efficaces* pour faire passer le message et veiller à ce que celui-ci soit pris au sérieux.

La collaboration entre les autorités locales (PDSAVY) et les ONG locales (telles que la WDA) a elle aussi eu une grande importance. Elle a permis en effet de *maximiser les ressources* et de *confirmer l'impact* dans les communes et les villages de la province de Prey Veng. Leurs rôles sont considérés comme étant complémentaires - le PDSAVY ayant le pouvoir de donner des instructions et les ONG étant en mesure de persuader la population. En assurant la liaison avec les mécanismes existants (par exemple ceux qui sont destinés à empêcher la traite), les partenaires de projets maximisent leur utilisation.

Le travail de la VCAO dans les communes et les villages *complète* et *renforce* le réseau de protection des enfants domestiques que le MDSAVY a mis sur pied à l'échelle de la municipalité et du district.

LEÇONS TIRÉES

- En identifiant le messager qui convient - en l'occurrence les chefs des communautés respectées et influents - chargé de la diffusion des informations sur le travail domestique des enfants, on ravive l'intérêt que les membres de la communauté portent sur la question et on obtient une plus grande participation dans les mesures prises pour prévenir le travail domestique des enfants.
- Le renforcement des capacités et la diffusion de l'information ne devraient pas s'arrêter aux chefs locaux. Pour une plus grande sensibilisation, les méthodes de diffusion doivent veiller à ce que *tous* les membres de la communauté, y compris ceux qui n'ont pas reçu d'enseignement, comprennent le message et participent aux discussions sur un pied d'égalité avec les autres.
- Une autre méthode a fait ses preuves pour encourager les parents à tenir leurs engagements. Il s'agit d'obtenir d'eux des accords formels, par exemple des

Encourager l'éducation

Envoie-moi à l'école et aide-moi à y rester!

- Enseignement de type scolaire et non formel en tant qu'outil de prévention contre le travail domestique des enfants -

*Département de l'éducation de type non formel (NFED) dépendant du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Association pour la promotion des femmes (WDA)*

Prachon, enseignant de classe 6 de l'école primaire de Chbar Ampov à Phnom Penh, est un fervent défenseur des efforts accomplis pour encourager les enfants à ne pas quitter l'école pour prendre un emploi domestique. Qu'est-ce qui l'a convaincu à s'impliquer ainsi? "J'ai participé à une formation organisée par la WDA qui m'a fourni des informations sur le travail domestique des enfants. Cela m'a réellement ouvert les yeux. A la suite de cette formation, je savais qu'il fallait que je fasse quelque chose pour venir en aide à ces enfants. Aujourd'hui, je reçois des informations de la WDA que je transmets aux enfants de ma classe. Je détecte ceux qui sont vulnérables et en informe la WDA pour qu'elle puisse suivre ces cas à l'échelle de la communauté locale. Nous nous tenons ensuite mutuellement informés des problèmes à régler. Si j'en avais la possibilité, je souhaiterais parler aux employeurs des enfants domestiques et je les encouragerais à envoyer ces enfants dans mon école."

HISTORIQUE

Trois approches de base ont été appliquées pour fournir aux enfants domestiques du Cambodge l'éducation offerte par l'intermédiaire de l'OIT-IPEC. Il s'agit des approches suivantes:

- Inscription des enfants dans le système d'enseignement public (écoles traditionnelles), accompagnée d'un soutien;
- Proposition d'une éducation non formelle suivant un programme approuvé par l'Etat; ou
- Formation professionnelle pour les enfants qui ont généralement dépassé l'âge de travail minimal (*voir Developing Skills for a Better Future - Amélioration des compétences pour un futur meilleur*).

Le projet cambodgien de l'OIT-IPEC a adopté, avec l'aide de ses partenaires, deux principales stratégies de soutien en faveur de l'éducation des enfants travailleurs: le **Département de l'éducation de type non formel (NFED)** a concentré ses efforts sur le développement d'un programme ENF et, en collaboration avec l'**Association pour la promotion de la femme (WDA)**, prend en permanence des mesures directes pour encourager les enfants à intégrer l'école et à y rester.

La WDA a mis au point une approche fondée sur trois points destinés à empêcher les enfants de quitter l'école et à encourager ceux qui l'ont quittée à la réintégrer:

- travail dans les écoles avec les professeurs;
- travail dans les écoles avec les enfants - au cas par cas; et
- travail dans les communautés qui entourent l'école par des systèmes d'observation de ces communautés.

Le NFED a mis au point un programme destiné aux enfants qui travaillent et à ceux qui ont quitté l'école, prévu à l'origine jusqu'à la classe 4. Ce programme a ensuite été adapté spécifiquement aux enfants domestiques et conçu pour aller jusqu'à la classe 6, ce qui correspond à la fin de la scolarité primaire.

REALISATIONS

➤ *Empêcher le décrochage scolaire*

L'intervention de la communauté locale est une nécessité pour empêcher les enfants de quitter l'école. Comme c'est le cas avec d'autres efforts, l'expérience de la WDA montre qu'il est essentiel que l'on favorise une meilleure compréhension de la situation que connaissent les enfants domestiques si l'on veut que les activités de prévention, comme par exemple le fait d'aller à l'école, fonctionnent sur une base durable. Pour diffuser l'information aux parents, la WDA collabore avec des réseaux communautaires tels que les groupes "Child Watch" (Surveillance des enfants) dont font partie les partisans de cette cause et les autorités locales. La WDA se rend également directement dans les écoles, pour mobiliser les étudiants ainsi que leurs professeurs. C'est cette dévotion qui a permis, par exemple, d'entreprendre des négociations en vue de dispenser les élèves les plus pauvres des frais de scolarité courants, d'intervenir rapidement afin d'empêcher les enfants de prendre un travail domestique et de fournir à leurs parents les conseils nécessaires pour qu'ils poursuivent leur scolarité.

Il est essentiel d'entretenir une relation permanente avec les écoles si l'on veut garantir que les enfants travailleurs quittent l'école. La WDA a encouragé les écoles à mettre au point un programme de soutien en vue d'aider les enfants à risques - en leur fournissant des vêtements, du matériel scolaire et d'autres mesures d'incitation pour qu'ils poursuivent leur scolarité. La relation entretenue avec le directeur/principal d'école est particulièrement importante. Par exemple, une fois qu'ils ont été sensibilisés par la campagne menée par la WDA, de nombreux directeurs et professeurs sont devenus très actifs dans la lutte contre l'absentéisme et dans la surveillance des enfants vulnérables.

La WDA a pour méthode de cibler les écoles localisées dans les communautés où des cas de travail domestique des enfants ont été détectés. Une réunion est alors organisée avec le directeur de l'école, que l'on persuade de faire le nécessaire pour que son école encourage les enfants à poursuivre leur scolarité. Pour ce faire, il s'agit de:

- mobiliser les enseignants pour qu'ils surveillent les enfants et qu'ils aident ceux qui sont le plus susceptibles d'abandonner l'école; et
- mettre sur pied des équipes actives en faveur des enfants pour mener une campagne auprès des enfants au cas par cas (*voir Speaking Up for Child Domestic Workers - S'exprimer au nom des enfants domestiques*).

Avec le soutien du directeur d'école, la WDA aide les enseignants à comprendre les problèmes qui se posent et à participer au contrôle de la situation. La principale façon par laquelle les enseignants ont pu aider les enfants pauvres et/ou vulnérables a été d'accepter que les enfants soient exemptés des frais de scolarité courants. Ceci représente un sacrifice difficile pour les enseignants qui sont peu payés, mais la campagne menée par la WDA les a convaincus de l'importance qu'il y a à ce qu'ils constituent un modèle à suivre pour ces enfants. Les enseignants ont également apporté leur aide sous d'autres formes:

- Dans certains endroits, les écoles ont créé un fonds d'aide aux enfants pour les encourager à ne pas abandonner leur scolarité - en leur offrant des bourses ou des dons en nature, même minimes, pour les empêcher de quitter l'école.
- Ils se sont montrés souples dans leurs méthodes d'enseignement de manière à pouvoir s'adapter aux besoins des enfants concernés.

-
- Ils encouragent leurs élèves à en savoir plus sur la situation du travail domestique des enfants et sur le travail avec les équipes actives en faveur des enfants.
 - Ils surveillent les cas d'absentéisme prolongé en collaboration avec les parents.

Dans les communautés locales qui entourent les écoles, la WDA a encouragé la mise en place de groupes de surveillance communautaires dans lesquels les villageois se réunissent pour identifier les enfants qui pourraient accepter un travail domestique et pour contrôler la situation. Ils conseillent les parents et font intervenir la WDA s'il s'avère nécessaire de persuader encore les parents.

Toutefois, il arrive parfois qu'en dépit de ces efforts et, éventuellement, des souhaits des parents que leurs enfants finissent leur scolarité, un enfant quitte l'école pour aller travailler. C'est là que la surveillance par les professeurs à l'échelle de l'école et le contrôle par les équipes actives en faveur des enfants jouent également un rôle crucial.

La WDA a constaté qu'il faut environ deux ans pour obtenir une participation active durable des enseignants dans une école. Malgré les accords conclus avec les directeurs d'école, certains enseignants ne sont pas prêts à ne plus faire payer les frais de scolarité à certains enfants de leur classe. Dans ces cas, la WDA compatit avec les professeurs qui, en effet, sont peu payés, mais essaie de les convaincre que les enfants sont dans une situation encore pire que la leur et qu'ils ont besoin de leur soutien. Ils vont également discuter de la situation avec les directeurs d'école pour essayer de trouver un compromis.

A l'école primaire de Chbar Ampov I à Phnom Penh, on constate depuis trois ans une bonne collaboration avec la WDA. Engagés à aider les enfants pauvres et vulnérables à recevoir un enseignement, les enseignants de l'école visitent les villages avoisinants pour encourager les enfants qui ne sont pas scolarisés soit à aller à l'école, soit à y retourner, suivant le cas. La WDA et les chefs de village les aident à repérer ces enfants et à négocier avec leurs parents qui sont souvent réticents. Grâce à ce genre de mesures, accompagnées d'une prise de conscience accrue à l'échelle du village des dangers que représente le travail domestique des enfants et de l'importance de l'éducation (grâce aux efforts d'encouragement et de contrôle émanant du groupe d'observation de la communauté), 233 enfants ont pu être identifiés et sont ainsi retournés à l'école.

➤ ***Elaborer et instaurer un programme d'enseignement non formel pour les enfants domestiques***

Le Département de l'enseignement de type non formel (NFED) constitue depuis plusieurs années un partenaire actif du programme de travail des enfants de l'OIT-IPEC. Le NFED a commencé par mettre au point un programme d'enseignement non formel pour les enfants qui travaillent et pour ceux qui ont abandonné l'école, ce programme étant constitué de quatre composantes - alphabétisation, éducation sur la santé, formation en vue de du développement de compétences pratiques et apprentissage de l'autonomie. Ce programme, accompagné du matériel nécessaire à l'intention des professeurs, est destiné aux élèves jusqu'à la classe 4 de l'école primaire.

En tant que programme d'enseignement non formel reconnu par l'Etat, il a une équivalence avec le système scolaire public, ce qui veut dire que ceux qui ont terminé ce cours peuvent réintégrer le système scolaire public au niveau correspondant à celui qu'ils ont atteint.

Pour ceux qui souhaitent réintégrer la scolarité classique après une absence relativement courte (pas plus de trois mois par an sur trois ans), ils peuvent suivre des programmes d'été lorsque l'école est fermée, c'est-à-dire aux mois d'août et septembre. Ce programme de "rattrapage" leur permet de continuer à suivre l'enseignement lorsque l'école ouvre à nouveau ses portes.

Pour les enfants qui ne sont jamais allés à l'école ou pratiquement jamais, l'ensemble du programme ENF a été suivi en 2000 dans une école primaire du district

Punhealeur de la province Kandal, au Cambodge. Les élèves qui suivaient ce programme n'étaient pas obligés de porter un uniforme (qui coûte relativement cher) et ils avaient à leur disposition les livres et le matériel nécessaires. Les enfants suivaient des cours pendant deux heures par jour, six jours par semaine et ce, pendant neuf mois.

En 2004, 154 classes de ce type se sont ouvertes au Cambodge, avec la participation d'enseignants retraités ou volontaires (ces derniers ayant reçu un cours de formation à l'enseignement de courte durée) et, en septembre 2005, 4 858 enfants avaient suivi l'ensemble du programme. Plus de la moitié de ces élèves étaient des filles. La qualification qu'ils ont ainsi reçue correspondait à un niveau de classe 4 du programme de scolarité officiel.

Sur la base des expériences du programme pilote et des résultats de l'enquête de l'Institut national des statistiques (NIS) sur la situation du travail des enfants à Phnom Penh, le programme a été étendu en 2005 jusqu'à la classe 6 et de nouveaux modules ont été mis au point en vue de leur insertion dans le programme, ces modules concernant plus particulièrement les enfants domestiques.

Le NFED a ensuite mené une enquête par sondage auprès de 225 enfants domestiques (165 filles et 60 garçons) et du même nombre de parents, dans trois districts de Phnom Penh et deux districts de la province de Kampong Cham¹⁷, afin de déterminer les aspects du programme sur lesquels il convient de se centrer et les raisons de ce choix. Il en est ressorti que les deux aspects les plus importants sont l'alphabétisation et les compétences professionnelles.

Pour l'élaboration du questionnaire d'enquête, le NFED a organisé un atelier de deux jours auquel ont participé d'autres ministères gouvernementaux ainsi que des ONG ayant une expérience particulière dans le domaine du travail domestique des enfants, notamment le MDSAVY, les ministères des Affaires des femmes, de la Planification, du Travail et de la Formation professionnelle, la WDA, la VCAO ainsi que World Vision.

Ce programme, qui contient des livres destinés aux élèves ainsi que des guides pour les enseignants, est en cours d'achèvement. Parmi les modules concernant les enfants domestiques, on notera, par exemple dans le domaine de l'alphabétisation, des histoires d'enfants domestiques, des informations sur les droits de l'enfant, des leçons sur les questions morales ainsi que des messages sur la violence considérée comme inacceptable. Les professeurs d'enseignement non formel recevront une formation spécifique sur les questions du travail domestique des enfants ainsi que sur les nouveaux aspects du programme.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact éventuel de ces nouveaux modules. Leurs perspectives sont toutefois pleines d'espoir car le programme de base a déjà connu un réel succès lors du déroulement de sa phase d'essai.

BONNES PRATIQUES

Si l'on parvient à encourager et à cibler ces nouveaux modules d'enseignement de type non formel (ENF), on peut être plus ou moins sûrs de leur *durabilité* dans la mesure où ils s'inscrivent dans un système national public continu qui a déjà fait ses preuves. Dans certaines des écoles avec lesquelles la WDA travaille, les directeurs et les enseignants procèdent eux-mêmes à l'application de modules similaires, en modifiant leurs méthodes d'enseignement ainsi que le type de leur engagement.

Dans le cas de la WDA, il existe des exemples d'*avantages directs* que les enfants susceptibles d'être soumis au travail domestique des enfants peuvent tirer des interventions des professeurs et d'autres élèves. Bien que l'on ne dispose pas encore à ce jour de résultats tangibles concernant l'impact des nouveaux modules ENF, on peut d'ores et déjà dire que les enfants non scolarisés qui ont tiré profit de la mise en œuvre du système ENF se comptent aujourd'hui par milliers.

¹⁷ Kampong Cham est la plus grande province pourvoyeuse d'enfants domestiques du Cambodge.

LEÇONS TIREES

- La WDA a constaté que la participation active et durable des professeurs peut être un processus lent, car beaucoup d'entre eux ne sont pas encore réellement disposés à aider les enfants domestiques - en particulier si cette aide représente pour eux une baisse des revenus. Pour que leur attitude ait des chances de changer, l'un des moyens clés est de continuer à les encourager en fournissant des informations sur la situation des enfants domestiques et en faisant appel à leur sens du devoir et de l'engagement. Il est également nécessaire d'entretenir une relation proche et continue avec chacune des écoles afin de motiver le corps enseignant et de fournir la formation à la sensibilisation ainsi que le matériel didactique nécessaire.
- Même si l'approche adoptée par la WDA a fait la preuve de son efficacité, il est toutefois difficile pour bon nombre d'enfants d'aller à l'école et d'y rester, à moins, notamment, d'un changement radical dans les salaires des enseignants, de l'élaboration de programmes qui soient adaptés à la situation et de la mise en place d'un enseignement entièrement gratuit. C'est pourquoi il est important de travailler aussi bien au niveau des pouvoirs publics que directement dans les écoles.

CONDITIONS REQUISES

Afin d'inviter les enseignants et les élèves à prendre les mesures qui s'imposent, il est essentiel d'obtenir et de conserver l'aide des autorités scolaires, en particulier du directeur d'école.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Women Development Association (WDA)</i> #69, St.97, Sangkat Phsa Dom Tkov, Khan Chamcar Morn, Phnom Penh, Cambodge
Nom:	Mme. Soreach Serei Thida
Titulo:	Directeur exécutif
Téléphone:	855 23 720807
Adresse E-mail:	wda@forum.org.kh
Langues:	Khmer, Anglais
Organisation:	<i>Non-Formal Education Department (NFED)</i> <i>Ministry of Education, Youth and Sports</i> #169, Norodom Blvd, Sangkat Boeung Keng Kang I, Khan Chamcar Morn, Phnom Penh, Cambodge
Nom:	M. Phung Hansin
Titre:	Director
Téléphone:	855 23 210369
Adresse E-mail:	nfe@camnet.com.kh
Langues:	Khmer, Anglais

Formation en vue de l'acquisition de compétences professionnelles

Développement des compétences pour un futur meilleur

- Apprentissage et formation professionnelle dans un centre axé sur les enfants domestiques -

*Organisation d'aide aux enfants vulnérables (VCAO)
Association pour la promotion des femmes (WDA)*

La jeune fille de 14 ans, qui étudie actuellement le métier de la coiffure dans l'un des centres de formation professionnelle de la VCAO du district de Tuol Kok, à Phnom Penh, gagne 30 000 riels par mois (soit 7,5 dollars E.-U.) comme travailleuse domestique à plein temps. Pour elle, passer une heure par jour à apprendre un métier, trois fois par semaine - ce qui constitue le seul temps libre que son employeur l'autorise à prendre - est sa seule chance d'échapper à une vie d'exploitation.

HISTORIQUE

L'Organisation d'aide aux enfants vulnérables (VCAO) et l'Association pour la promotion des femmes (WDA) ont été des pionnières dans le développement des possibilités de formation professionnelle pour les enfants domestiques et pour les enfants de plus de 15 ans (âge minimum légal requis pour être autorisé de travailler) sujets au travail domestique des enfants. Les mesures prises par ces deux ONG s'inscrivent dans le cadre de programmes plus vastes d'aide aux enfants domestiques.

Grâce à la formation professionnelle, les enfants qui ont quitté l'école acquièrent des compétences pratiques en vue de possibilités futures d'emploi, qui les empêcheront peut-être de se soumettre à un travail d'exploitation, tel que le travail domestique des enfants. Ces programmes représentent aussi une voie de sortie pour les enfants soumis au travail domestique des enfants qui cherchent un travail plus stable et mieux rémunéré.

La WDA a adopté une approche d'apprentissage. Elle se charge de placer les enfants à risques chez des employeurs locaux compatissants qui se chargent de leur apprendre un métier tout en gagnant leur vie. Ainsi, la WDA a pu assurer la formation de 58 enfants dans des entreprises locales (soit 35 filles et 23 garçons).

La VCAO exploite trois centres de formation professionnelle dans le district de Tuol Kok de Phnom Penh, chacun de ces centres accueillant entre 35 et 40 enfants. Les centres ne sont pas des pensionnats, ce qui veut dire que les enfants domestiques restent chez leur employeur en même temps qu'ils suivent leurs cours. Cela dit, les cours de formation professionnelle ne sont pas ouverts à n'importe qui; les enfants sont scrupuleusement sélectionnés, après un entretien avec eux, avec leur employeur et avec leurs parents et en fonction de leurs besoins individuels et des options proposées par le marché de l'emploi.

Depuis octobre 2003, date à laquelle la VCAO a entrepris sa formation professionnelle dans des centres, 204 enfants domestiques ont suivi des cours de coiffure, couture, cuisine ou d'alphabétisation. La plupart des enfants ainsi diplômés ont quitté leur travail domestique pour être employés dans des salons de coiffure locaux, des ateliers et des restaurants, ou ont créé en se regroupant une petite entreprise. Certains d'entre eux sont devenus des enseignants et sont désormais employés par la VCAO afin qu'ils enseignent à d'autres leurs compétences. Vingt-sept des jeunes diplômés sont devenus des ouvriers dans le secteur du prêt-à-porter.

Lorsque l'on découvre qu'un enfant domestique se trouve dans une situation d'abus ou de forte exploitation, la VCAO peut intervenir rapidement pour sauver la personne de la situation dans laquelle elle se trouve et lui assurer une formation dans l'un de ses centres.

La formation professionnelle assurée dans un centre (du type de celle qu'assure la VCAO) est plus officielle que la "formation sur le tas" et la période de formation en est plus longue. Ceci étant dit, ces deux méthodes ont une partie théorique et une partie pratique et offrent toutes deux, dans une certaine mesure, la possibilité aux élèves d'être en contact avec les clients et de gagner sa vie tout en recevant une formation.

REALISATIONS

➤ *Analyse des marchés*

La WDA et la VCAO ont toutes deux analysé les marchés pour s'assurer que les enfants reçoivent bien une formation qui soit négociable et leur permette de sortir du travail domestique des enfants pour leur offrir de meilleures opportunités d'emploi. On demande aux enfants ce qu'ils souhaiteraient apprendre. C'est en ciblant soigneusement la formation professionnelle - en fonction des demandes du marché et des besoins des enfants domestiques - que l'on peut assurer aux enfants la formation qui saura leur offrir un revenu durable.

Dans les parties de Phnom Penh où fonctionne ce type de programme, les métiers tels que la couture, la coiffure et la cosmétologie, l'entretien et la réparation des mobylettes, la cuisine et la réparation de radios et de télévisions sont autant de métiers qui leur permettent de gagner décemment leur vie. Les connaissances acquises peuvent servir aussi bien à Phnom Penh que dans d'autres parties du Cambodge pour démarrer puis exploiter un commerce. Les jeunes diplômés de ces programmes se disent plus sûrs d'eux en raison des nouvelles connaissances qu'ils ont acquises et aussi du fait qu'ils ont rencontré des clients qui déclarent préférer traiter avec eux. Les enfants sélectionnés en vue d'une formation professionnelle ont été choisis avec soin, à la suite d'un entretien avec eux, avec leur employeur et avec leurs parents et en tenant compte de leurs besoins individuels et des possibilités d'emploi disponibles sur le marché.

➤ *Sélection des enfants qui bénéficieront de la formation professionnelle*

La VCAO procède à une sélection rigoureuse qui permet de veiller à ce que: les connaissances offertes correspondent réellement aux besoins des enfants domestiques et que le transfert des connaissances s'effectue bien en faveur de ceux qui en ont le plus besoin; qu'il y ait assez de volonté de la part de l'enfant d'aller jusqu'au bout du cours et de tirer profit des connaissances acquises et, du côté de la famille qui l'emploie, de lui accorder le temps libre requis pour qu'il puisse suivre le cours, ce qui représente seulement une heure ou deux par jour pendant une période de 15 mois maximum.

Les travailleurs sociaux de la VCAO et les chargés de formation se rendent dans les villages, en collaboration avec les chefs de village, afin de repérer les enfants domestiques de tous âges. Ils se rendent ensuite dans les foyers concernés pour s'entretenir avec les employeurs et leur demander la permission d'accorder à l'enfant domestique le droit de participer à la formation professionnelle. A la suite de cela, l'enfant domestique s'inscrit et l'information le concernant est mise dans la base de données, ce qui veut dire qu'il apparaît plus visiblement au sein de la communauté et qu'il devient plus facile à surveiller, donc à protéger. Le travailleur social de la VCAO analyse en détail l'enfant en question afin de déterminer sa situation familiale (sa position dans sa propre famille et auprès de son employeur), son niveau d'enseignement, depuis combien de temps il travaille en tant que travailleur domestique et tout autre facteur ayant pu contribuer à sa situation comme travailleur domestique. Cette description vise en partie à garantir que la formation correspond bien aux besoins de l'élève, mais elle sert également à former les enfants des employeurs qui souhaiteraient eux aussi suivre une telle formation. Grâce à cette description, l'enseignant juge si l'enfant est réellement disposé à suivre la formation professionnelle et si les

connaissances qu'il en tirera lui permettront d'avoir un salaire qui puisse améliorer sa situation et lui permettre d'avoir plus confiance en soi.

Les enfants identifiés en tant qu'enfants domestiques sont divisés en deux groupes en fonction de leur âge. Ceux qui sont plus jeunes que l'âge minimum légal de travail (la plupart d'entre eux ayant entre 12 et 13 ans) sont envoyés vers d'autres jeunes capables de les aider à reprendre la scolarité ou à bénéficier d'un enseignement non formel, d'un type ou d'un autre (il se peut aussi, mais il s'agit de cas exceptionnels, que certains enfants recherchent une formation très professionnelle). Les jeunes de 15 à 17 ans (dans le cas de la formation de la VCAO, 90 pour cent d'entre eux sont des filles) sont sélectionnés en vue d'une formation professionnelle dans l'un des trois domaines ci-après: couture, restauration et beauté/maquillage et coiffure. Le programme de formation comprend aussi l'apprentissage du calcul et l'alphabétisation - qui sont des éléments essentiels pour tenir un commerce.

Les élèves sont surveillés régulièrement, ce qui leur permet de savoir comment ils s'en sortent et de se rendre compte de problèmes éventuels. Les élèves reçoivent des conseils après le cours sur la façon de démarrer une entreprise ou d'acquies un emploi. De plus, les enfants qui ne disposent pas du capital nécessaire pour démarrer une entreprise peuvent bénéficier d'un petit prêt. A la suite de la formation, beaucoup d'entre eux décident de retourner dans leur village pour y ouvrir un commerce. D'autres ne pouvant pas ou ne souhaitant retourner dans leur village continuent à travailler à Phnom Penh, forts de leurs nouvelles connaissances acquises. La VCAO a pris contact avec plusieurs petits commerces locaux qui ont fait part de leur souhait d'offrir des emplois à ceux qui désirent rester à Phnom Penh. Elle a également créé un salon de beauté, une échoppe de tailleurs ainsi qu'un restaurant dans les communautés ciblées, de façon à offrir un revenu à ceux qui ont achevé leur formation - les bénéfices ainsi obtenus étant réinvestis dans un autre travail auprès d'enfants domestiques. Certains diplômés sont retournés aux centres en tant qu'enseignants.

➤ *Susciter la participation*

Il est indispensable de solliciter la participation des intéressés au processus de formation professionnelle. Dans le cas des apprentissages, des accords formels sont conclus:

- entre les parents des enfants et la WDA, afin de garantir le soutien parental au processus de formation professionnelle et d'encourager l'enfant à terminer le cours;
- entre le prestataire de la formation (le propriétaire de la boutique ou de l'atelier local(e)), le bénéficiaire de la formation (enfant) et ses parents, afin de s'assurer que l'enfant est bien disposé à suivre la formation; et
- entre le prestataire de la formation et la WDA, afin de veiller à ce que celui-ci offre une formation qui soit assez efficace et complète pour que l'élève puisse ensuite gagner sa vie correctement et ne soit plus exploité.

Les apprentissages proposés par la WDA sont prévus habituellement pour une durée de six à 12 mois, les enfants étant sur le lieu de la formation plusieurs heures par jour. Les prestataires de la formation - propriétaires de commerces locaux - reçoivent quelques informations de base qui leur permettent de comprendre les difficultés que les enfants vivent. Ils sont également encouragés à les aider par d'autres moyens, par exemple en leur offrant des vêtements, de la nourriture ou autres nécessités de la vie courante, tout en veillant soigneusement à surveiller leurs progrès. Dans le cas de la WDA, les travailleurs sociaux œuvrant sur le projet effectuent tous les 15 jours des visites de suivi auprès des prestataires, des enfants et de leurs parents, afin de s'assurer d'une part que la formation s'effectue normalement et d'autre part, de traiter tout problème éventuel.

BONNES PRATIQUES

L'apprentissage et la formation dans les centres mis au point par la WDA comme par la VCAO se sont révélés *efficaces* dans la mesure où ils ont permis d'acquérir des compétences négociables qui permettent aux enfants plus âgés de quitter leur emploi en tant que domestique ou de les empêcher de devenir des enfants domestiques. Ils ont *bénéficié directement* à plus de 250 enfants plus âgés qui ont ainsi pu acquérir un revenu durable - soit en restant à Phnom Penh, soit en retournant dans leur province d'origine.

Les pratiques ont été *adaptées* aux besoins que l'on a détectés comme étant ceux qui correspondent au mieux aux bénéficiaires repérés. Par exemple, les programmes de formation dans les centres de la VCAO ont été élaborés de façon à correspondre aux heures libres dont disposent les enfants domestiques qui habitent et travaillent encore chez leur employeur, ainsi qu'aux moments de la journée qui leur conviennent le mieux.

L'approche de la WDA est un modèle *durable* car elle fait intervenir dans le processus de formation des entreprises locales et permet aux élèves de gagner de l'argent en travaillant.

LEÇONS TIREES

- La pratique a montré qu'il est très important de susciter l'engagement parmi les parents/tuteurs de l'enfant qui devra bénéficier de la formation professionnelle. Les parents et les tuteurs doivent prendre la responsabilité d'encourager l'enfant à s'inscrire au cours et à le suivre jusqu'au bout.. Sans cet engagement, il y a de bonnes chances que l'enfant dérive vers le travail domestique ou qu'il y retourne.
- Il faut étudier avec soin l'historique des enfants destinés à la formation professionnelle, afin de garantir que la formation proposée leur convienne et que les connaissances qu'ils s'approprient à acquérir leur servent à avoir un revenu plutôt que d'être gaspillées.
- Pendant l'apprentissage, il convient d'effectuer des visites de suivi régulières auprès des enfants et des prestataires de formation, afin de traiter tout problème éventuel et de s'assurer que toutes les parties sont motivées à aller jusqu'au bout du processus.
- Une analyse précise du marché local et des possibilités éventuelles d'emploi est également essentielle pour assurer aux enfants la formation la plus efficace et la plus utile possible.
- Le fait d'encourager les prestataires de formation à offrir un soutien supplémentaire à leurs élèves a des effets positifs car les élèves sont ainsi motivés à travailler soigneusement et à achever leur formation.
- Une enquête effectuée auprès de 189 enfants suivant actuellement les cours de formation professionnelle de la VCAO ou les ayant achevés a révélé que l'attention particulière qu'ils ont reçue de l'enseignant les avait beaucoup encouragés à terminer le cours. Le fait d'être en contact avec les clients qui ont financé leurs cours et d'avoir un échange avec eux leur a également permis de prendre plus confiance en eux.

CONDITIONS REQUISES

- Découvrir les compétences qui prépareront au mieux les enfants à sortir du travail domestique et à trouver un travail moins risqué et plus stable est une condition *sine qua non* lors de l'élaboration du programme de formation professionnelle.

- Pour mesurer pleinement l'impact de la formation professionnelle, il est nécessaire de surveiller le parcours des bénéficiaires une fois la formation terminée. Ce contrôle offre également des informations utiles en cas de nécessité de faire des ajustements visant à améliorer le service fourni et à mieux cibler les enfants les plus à même de tirer profit de cette formation..
- Pour mettre au point une approche d'apprentissage, il est nécessaire d'avoir une équipe d'employeurs déterminés et sérieux qui formeront les jeunes.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Vulnerable Children Assistance Organization (VCAO)</i> #25, Street 118, Sangkat Phsar Depo II, Khan Tuol Kork, Phnom Penh, Cambodge
Nom:	M. Chea Pyden
Titre:	Directeur exécutif
Téléphone:	855 23 884722 Fax: 855 23 218922
Adresse E-mail:	vcao@forum.org.kh
Langues:	Khmer, Anglais
Organisation:	<i>Women Development Association (WDA)</i> #69, St.97, Sangkat Phsa Dom Tkov, Khan Chamcar Morn, Phnom Penh, Cambodge
Nom:	Mme. Soreach Serei Thida
Titre:	Directeur exécutif
Téléphone:	855 23 720807
Adresse E-mail:	wda@forum.org.kh
Langues:	Khmer, Anglais

Participation des enfants

Elevons notre voix contre le travail domestique des enfants

- Participation des enfants à leur propre défense, à la prise de conscience de leurs problèmes et à la mobilisation sociale -

*Comité des enfants (CC)
Association pour la promotion des femmes (WDA)*

"Les organisations qui s'occupent des enfants sont nombreuses, mais rares sont celles qui sont réellement orientées vers les enfants. Nous avons à la fois la voix et l'engagement nécessaires pour nous lever contre le travail domestique des enfants." So Kunthy, Comité des enfants

HISTORIQUE

Les deux exemples présentés dans cette bonne pratique innovante comprennent l'un et l'autre la participation active des enfants dans la sensibilisation et la mobilisation sociale. Les enfants peuvent être des agents actifs de changements et venir en aide aux autres enfants de façons impossibles pour les adultes. Le **Comité des enfants (CC)** tout comme l'**Association pour la promotion des femmes (WDA)** travaillent en étroite collaboration avec les enfants dans les écoles et afin de les mobiliser en vue de les élever contre le travail domestique des enfants.

La WDA est une ONG cambodgienne très active dans les efforts qu'elle déploie pour empêcher le travail domestique des enfants et protéger les enfants domestiques aussi bien dans les régions pourvoyeuses d'enfants que dans celles qui les reçoivent. Elle œuvre en particulier pour que la population prenne plus conscience des droits des enfants, des conséquences du travail domestique des enfants et de la valeur que représente l'éducation pour les enfants. Le CC est une organisation cambodgienne de jeunes bénévoles dont le nombre d'adhérents s'élève à plus de 800 enfants âgés de 13 à 17 ans, répartis dans l'ensemble du Cambodge. Il a pour raison d'être de sensibiliser les autorités et le public en général sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et d'encourager la participation des enfants dans la lutte contre l'exploitation des enfants au travail en général et dans le cadre du travail domestique des enfants en particulier.

Depuis l'an 2000, le CC a organisé plusieurs conférences nationales en faveur des enfants. Chacune d'elles est l'occasion pour les enfants et les jeunes de faire entendre leurs voix pour la défense de leurs droits. La Conférence nationale des enfants sur le travail domestique des enfants, qui s'est tenue en 2003, était la troisième conférence nationale organisée par le CC et la première consacrée au travail domestique des enfants. En parallèle, le CC a mobilisé les enfants des écoles pour qu'ils produisent une série de six programmes de télévision, appelés: "My Child, Your Child" (Mon enfant, Votre enfant), dans la période comprise entre 2002 et 2004. Les programmes, diffusés à Phnom Penh pendant les week ends, étaient destinés aussi bien aux enfants qu'à leurs parents. Trente élèves de différentes écoles ont participé à chacun de ces programmes, de sorte que la population a été sensibilisée au problème du travail domestique des enfants par des moyens divers et le mouvement a ainsi connu un élan nouveau dans la période qui a précédé la conférence nationale.

Grâce aux programmes télévisuels, le CC a instauré en octobre 2004 les **Child Watch Clubs (CWC)** (Clubs d'observation des enfants) destinés à encourager les jeunes observateurs à faire preuve de perspicacité dans la surveillance des enfants domestiques rencontrés dans leur entourage et lorsqu'ils font part de leur situation. Environ

90 enfants âgés de 8 à 17 ans se rencontrent tous les dimanches dans les CWC afin de discuter de questions concernant le travail domestique des enfants. Les CWC ont pris part notamment à l'élaboration de deux messages publicitaires sur l'enseignement public, qui ont été diffusés pendant deux mois dans les salles de cinéma.

La WDA a mise en place, quant à elle, les **Active Child Teams (ACT)** (Equipes actives en faveur des enfants). Il s'agit d'un mécanisme par lequel les enfants en dernières années de l'école primaire diffusent à leurs amis d'école des informations sur l'exploitation du travail des enfants et surveillent la situation des enfants scolarisés qui risquent de quitter l'école.

REALISATIONS

➤ *Conférence nationale des enfants sur le travail domestique des enfants*

Organisée par le CC sur le thème: "Changeons d'attitude pour offrir un meilleur avenir à nos enfants", la Conférence nationale des enfants sur le travail domestique des enfants (avril 2003) a permis à 150 enfants provenant de 18 provinces et villes cambodgiennes d'être sensibilisés au problème.

En outre, la participation de responsables gouvernementaux de haut rang, y compris du ministre des Affaires sociales, du Travail, de la Formation professionnelle et de la Réinsertion des jeunes en charge à ce moment-là, a apporté une légitimité considérable à l'événement. Bien que peu d'enfants domestiques y aient participé (en raison du peu de temps dont disposait l'organisation et des difficultés à obtenir le consentement de leurs employeurs), l'impact de ceux qui y ont participé a beaucoup contribué aux discussions pratiques, passionnées et pertinentes qui s'y sont tenues. Une enfant domestique s'est levée au milieu d'une session de questions-réponses et a commencé à relater sa propre expérience. Elle a éclaté en sanglots, déclarant combien il est important pour elle de sentir que quelqu'un l'écoute et fait attention à elle, exactement comme cela se produit dans le cadre de cette conférence. Une autre jeune fille, dénommée Lina, qui est une jeune travailleuse domestique de 15 ans, a déclaré: *"C'était merveilleux pour moi de pouvoir ainsi dire tout haut ce que j'avais à l'esprit. J'ai eu la chance de pouvoir participer à cette conférence parce que mon employeur m'a donné la permission, mais je sais qu'il y a beaucoup d'enfants qui, malheureusement, n'ont pas eu la chance de se joindre à moi."*

Le soutien du MSALVY a joué un rôle très important pour que les recommandations résultant de la conférence puissent avoir un impact sur la politique gouvernementale. Ces recommandations ont été prises en considération dans l'élaboration du plan d'action national sur l'éradication des pires formes de travail des enfants.

Les enfants participants ont présenté au Gouvernement cambodgien, à la population et aux organisations nationales et internationales, ainsi qu'à d'autres institutions qui œuvrent en faveur des enfants, dix recommandations, traduites en anglais, stipulées comme suit:

- Nous recommandons au Gouvernement royal du Cambodge de rédiger et d'instaurer une réglementation ainsi qu'une structure de gestion destinée aux enfants domestiques, afin qu'ils puissent plus aisément éviter de se soumettre au travail domestique des enfants et qu'ils soient protégés contre ce fléau.
- Nous recommandons au Gouvernement royal du Cambodge de prendre des mesures et d'encourager le partage des informations officielles sur les enfants domestiques, afin de rechercher les mesures les plus appropriées pour lutter contre l'abus et l'exploitation du travail des enfants.
- Nous recommandons au Gouvernement royal du Cambodge de prendre une mesure immédiate en vue d'une intervention d'urgence en faveur des enfants domestiques susceptibles d'être soumis à une exploitation lorsque l'on a connaissance de cas d'enfants domestiques par l'intermédiaire de voisins, de victimes, de parents ou de gardiens.

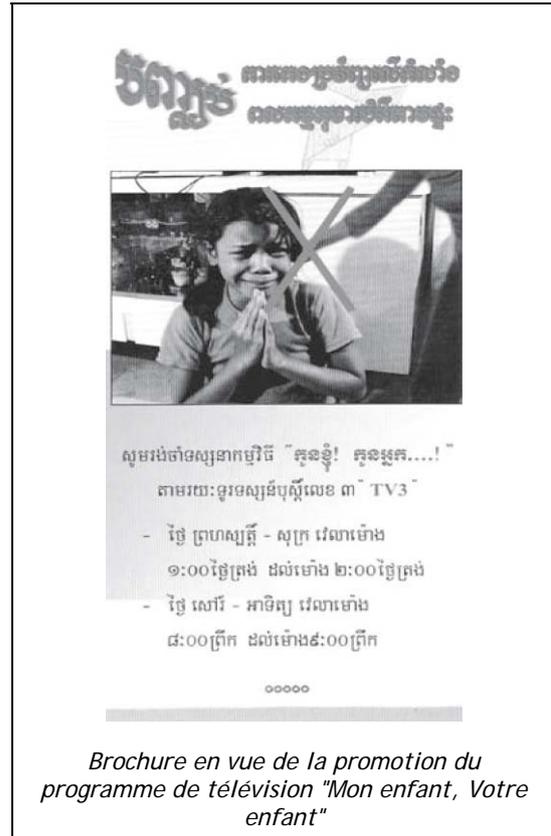
-
- Nous recommandons au Gouvernement royal du Cambodge de mener un mouvement national contre le travail des enfants, destiné en particulier aux enfants dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légal autorisé et de les protéger dans leur meilleur intérêt afin qu'ils aient plus de chance de vivre un avenir meilleur.
 - Nous recommandons au Gouvernement royal du Cambodge, en particulier au ministère des Affaires sociales, du Travail, de la Formation professionnelle et de la Réinsertion des jeunes, de jouer leur rôle de chef de file dans l'organisation d'un mouvement national dans le cadre de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin de chaque année.
 - Nous recommandons aux mass media, en particulier aux media publics, tels que la radio et la télévision nationales, d'émettre et de diffuser librement et plus intensément des récits relatant l'histoire d'enfants domestiques.
 - Nous recommandons au Gouvernement royal du Cambodge de prendre des mesures efficaces visant à assurer à tous les enfants la possibilité d'acquérir un enseignement et de poursuivre leur enseignement de base; en particulier, le Gouvernement royal du Cambodge devrait créer une politique d'enseignement obligatoire pour tous les enfants de moins de 12 ans.
 - Nous recommandons au Gouvernement royal du Cambodge de prendre les mesures utiles nécessaires pour éradiquer toute pression financière que représentent pour les élèves les frais de scolarité venant s'ajouter aux frais de base, l'achat de matériels scolaires et autres droits de scolarité à payer, qui risquent de menacer la poursuite de l'enseignement chez les plus pauvres.
 - Nous recommandons aux employeurs d'enfants domestiques de ne pas faire appel aux services d'enfants dont l'âge est inférieur à l'âge légal d'emploi tel que stipulé par la loi et de ne pas abuser de ces enfants mentalement, physiquement et sexuellement, ainsi que de leur permettre d'avoir accès aux soins de santé et aux services d'enseignement et/ou de formation professionnelle.
 - Nous recommandons aux organisations nationales et internationales ainsi qu'à tous ceux qui travaillent sur les questions relatives aux enfants de collaborer avec les autorités en vue de protéger les enfants domestiques. En particulier, nous recommandons à l'OIT-IPEC de bien vouloir apporter le soutien financier et technique dont le Gouvernement royal du Cambodge et les organisations non gouvernementales ont besoin afin que les enfants puissent recevoir un enseignement, des soins de santé ou une formation professionnelle nécessaires pour qu'ils puissent, s'il s'agit d'enfants domestiques, acquérir dans le futur un emploi mieux rémunéré et que soient ainsi éradiquées les pires formes de travail des enfants.

➤ **"Mon enfant, Votre enfant"**

Le CC a mis au point une série de six programmes de télévision, en collaboration avec TV-3, qui est l'une des chaînes de radiodiffusion de Phnom Penh. Les programmes - qui ont été chacun diffusés à deux reprises - avaient pour but de fournir des informations aux enfants et à leurs parents sur l'impact du travail domestique des enfants. Les programmes faisaient intervenir des enfants de plusieurs écoles de Phnom Penh et utilisaient diverses méthodes afin de faire passer des messages clés sur l'impact du travail domestique des enfants. Ainsi ont été diffusées notamment des chansons écrites par des membres du CC, des jeux de rôle ou encore des jeux-concours.

Selon le personnel du CC, trois administrateurs de TV-3 n'étaient pas très favorables au départ à ce genre de programmes, mais ont ensuite été bien vite convaincus de les produire et de les diffuser pour qu'ils servent d'outils didactiques en vue d'aider les enfants désavantagés.

Une brochure (voir la photo) a été préparée dans le but d'encourager les programmes et de renforcer les messages qu'ils transmettent. Celle-ci, qui contient des statistiques sur le travail domestique des enfants, des informations sur la façon dont les employeurs et les enfants peuvent aider les enfants domestiques, ainsi que des détails sur les permanences téléphoniques disponibles, a fait l'objet d'une large diffusion par le CC et TV-3, dans les écoles et dans bien d'autres lieux. Ces programmes ont permis la création de plusieurs CWC.



➤ **Clubs d'observation des enfants**

Les clubs d'observation des enfants (CWC) sont des groupes composés principalement d'enfants scolarisés qui se rencontrent afin de mieux comprendre le travail domestique des enfants et les droits d'autres enfants, ainsi que les questions relatives au travail. Il s'agit également pour eux d'échanger les informations dont ils disposent sur la situation propre aux enfants domestiques employés chez eux ou dans leurs localités. Organisées et supervisées par les membres du CC, les réunions du CWC ont lieu le dimanche aux heures les plus adaptées pour permettre la plus grande participation possible. Les enfants sont divisés en groupes distincts pour les débats, en fonction de leur âge et de leur niveau de connaissances des questions à traiter.

Plus de 120 enfants (55 filles et 68 garçons) âgés de huit à 17 ans ont participé à ces CWC depuis que ceux-ci ont vu le jour en octobre 2004. Parmi eux, 90 y participent régulièrement. Le nombre de nouvelles recrues est actuellement en augmentation en raison de la promotion faite au sein des écoles sur les activités menées par le CC, et aussi par bouche à oreille entre amis. Pour pouvoir être membre, il faut remplir un formulaire d'inscription approuvé par les parents. Les cartes d'identité individuelles de membre sont la preuve que les membres soutiennent de façon continue leur CWC.

Les réunions des CWC sont très interactives. Composer et chanter des chansons, faire des jeux de rôle, des jeux et des jeux-concours sont autant d'activités conçues pour que les réunions permettent de passer un bon moment et que les membres soient toujours motivés. Ces derniers ont composé deux chansons sur les droits de l'enfant, qui

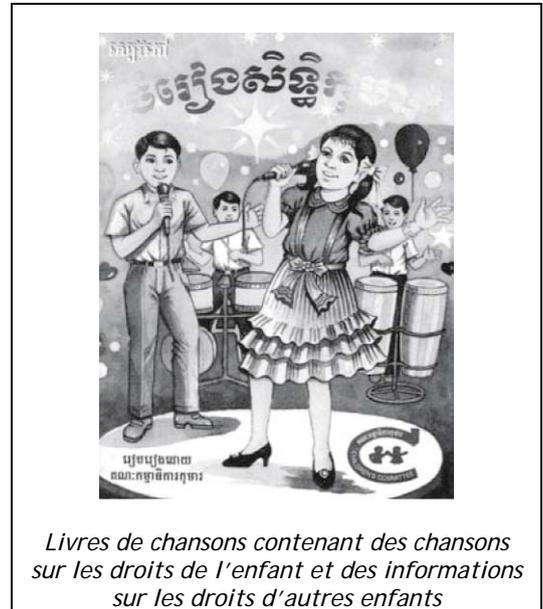
ont été imprimées sous forme de brochures contenant des messages relatifs aux droits de l'enfant (*voir la photo*).

Les clubs servent à la fois de centres de sensibilisation et de moyens pour les enfants et mettre en pratique ce qu'ils ont appris en favorisant à leur tour le changement d'attitude envers les enfants travailleurs, dans leurs propres foyers et leurs propres localités.

➤ **Messages publicitaires didactiques**

Les CWC ont participé à la mise au point de deux messages publicitaires en faveur de l'enseignement public, appelés **messages publicitaires didactiques**, qui ont été conçus dans le but d'informer les Cambodgiens qui se rendent au cinéma de la situation des enfants domestiques.

Le premier message, destiné aux parents, était axé sur l'importance qu'il y a à voir leurs enfants comme des enfants et non pas des biens dont ils peuvent tirer profit en les destinant à un emploi domestique. Des enfants travaillant réellement comme enfants domestiques ont joué dans ce message publicitaire. Le but profond était que les parents se rendent bien compte des conséquences de leurs actes lorsqu'ils livrent leurs enfants au travail domestique.



Le deuxième message publicitaire était destiné aux employeurs et à leur famille et avait pour but de les encourager à comprendre le travail domestique des enfants du point de vue de l'enfant qui travaille pour eux. L'accent a été mis sur l'importance de l'éducation pour les enfants et sur la nécessité d'autoriser et d'encourager les enfants domestiques à bénéficier des mêmes possibilités d'enseignement que celles qui sont offertes aux enfants des employeurs. Ce message publicitaire, dont les acteurs étaient des enfants des écoles locales, encourageait également à mieux traiter les enfants domestiques.

Les membres du CWC ont tout d'abord écrit des intrigues possibles pour ces messages. Ils en ont ensuite discuté et ont retenu deux d'entre eux. On a fait appel à un producteur professionnel et les thèmes sélectionnés ont été écrits sous forme de scénarios, puis édités avec la participation des membres du CWC.

Ces messages étaient diffusés quatre fois par jour dans les deux cinémas, et ce pendant un mois. On a estimé à environ 25 000 le nombre de personnes qui les ont vus. Il est important de noter qu'après que les membres du Comité des enfants aient informé les propriétaires de salles de cinéma de la situation des enfants domestiques, ceux-ci ont été convaincus de réduire les tarifs qu'ils réclamaient pour la diffusion de ces messages. Les deux messages encourageaient les spectateurs à prendre des mesures et à retenir les numéros de permanence téléphonique diffusés dans le but d'obtenir de plus amples informations et de signaler tout abus constaté.

Du 25 juillet au 12 septembre 2005 (période pendant laquelle les messages publicitaires ont été diffusés), une enquête par sondage a été menée auprès de 800 personnes afin d'évaluer l'impact de ces messages didactiques. Chaque personne a été interviewée individuellement par le biais d'un questionnaire, la majorité de ceux qui ont répondu (75 pour cent) étant âgés de 16 à 25 ans.

Sur les 677 personnes qui ont déclaré avoir vu les messages publicitaires, plus de 80 pour cent se souvenaient en détail de leur contenu. Environ 209 personnes se souvenaient du message sous-jacent - à savoir que l'enfance est la période où l'on

apprend et où l'on s'amuse, et non pas celle où l'on travaille comme enfant domestique. Plus de la moitié de ceux qui ont répondu ont déclaré qu'ils en savaient désormais plus sur la situation des enfants domestiques et sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés, et 90 pour cent d'entre eux étaient convaincus que les enfants ne devraient pas être employés en tant que travailleurs domestiques.

➤ *Equipes actives en faveur des enfants*

La diffusion des informations d'un enfant à l'autre par l'intermédiaire des enfants dans les écoles a été une autre méthode qui a joué un rôle important pour "faire passer le message".

La WDA a créé les équipes actives en faveur des enfants (ACT) dans le but d'instaurer un mécanisme par lequel les enfants les plus âgés de l'école primaire (de 11 ans et plus) diffusent à leurs amis d'école des informations sur l'exploitation du travail des enfants et, plus particulièrement, sur la situation des enfants scolarisés qui sont le plus susceptibles d'abandonner l'école. Le but est de les aider à poursuivre leurs études. En septembre 2005, on comptait neuf ACT - l'une à Phnom Penh et les autres dans la province de Prey Veng, qui est l'une des principales régions d'où proviennent les enfants domestiques.

Les ACT sont des groupes autonomes de quatre enfants (en général 2 filles et 2 garçons) qui, outre le fait qu'ils interviennent directement auprès des enfants à l'école, signalent des cas de travail d'enfants - souvent des cas de travail domestique des enfants - à l'école et aux autorités locales, afin que les mesures qui s'imposent soient prises. Elles assurent aussi une fonction similaire dans les communautés locales dans lesquelles ces enfants vivent.

De nouveaux membres d'ACT sont recrutés parmi les élèves des classes 5 et 6 - ce qui correspond aux élèves les plus âgés de l'école primaire¹⁸. Pour créer une ACT dans une école, le personnel de la WDA s'entretient avec les directeurs et les professeurs afin de chercher à passer un accord avec eux. Pour que le système fonctionne, il est indispensable de faire participer les autorités scolaires, dans la mesure où ces équipes travaillent en collaboration étroite avec les professeurs. On convoque alors une assemblée de tous les élèves de classes 5 et 6, par laquelle on informe les élèves sur ce que sont les ACT et quels sont leurs objectifs. On procède alors à une élection dans laquelle les enfants votent pour ceux qu'ils considèrent comme les meilleurs candidats possibles. Il est important que les enfants élisent eux-mêmes les membres de l'ACT car il leur faudra les respecter. La WDA assure alors une formation aux quatre membres élus afin de les aider à travailler en équipe et avoir la confiance nécessaire pour aborder d'autres enfants.

Le système d'enseignement public du Cambodge fonctionnant avec des écoles distinctes: celles du matin et celles de l'après-midi, deux membres de l'ACT participent aux sessions du matin et deux autres sont élus pour les sessions de l'après-midi¹⁹.

Les membres de l'ACT ont habituellement en charge des activités de diffusion de l'information auprès de leurs amis et des enfants d'autres écoles. Ceci a lieu au cours d'une période où les enfants se retrouvent. Dans une école donnée, ce sera le moment où les élèves se retrouvent tous les jours pour chanter l'hymne national. Sarath, un membre de l'ACT, faisait un jour le commentaire suivant: "*J'étais heureux lorsque je voyais mes amis écouter ce que j'avais à leur dire au sujet du travail domestique des enfants et lisaient le dépliant que je leur proposais.*"

¹⁸ Les enfants de classes 5 et 6 ont, en théorie, entre 11 et 12 ans. Dans la pratique, on constate toutefois qu'il s'agit d'enfants qui peuvent avoir jusqu'à 15 ou 16 ans, car nombreux sont ceux qui ont abandonné l'école pendant quelques années et se retrouvent donc plus âgés au moment où ils rentrent en classe 5 ou 6.

¹⁹ En raison du manque de classes disponibles et également de la pénurie de professeurs au Cambodge, l'école est séparée en deux sessions; les enfants vont à l'école soit le matin, soit l'après-midi.

Ces équipes ont connu bon nombre de succès. A Prey Veng, une ACT est parvenue à persuader d'autres amis d'école de ne pas quitter l'école. Ces enfants avaient prévu d'abandonner l'école pour aller travailler dans le but de soutenir leur famille - dans ces cas précis, sans que les parents le sachent. Les membres de l'ACT ont parlé aux parents des enfants concernés, ces derniers les encourageant aujourd'hui vivement à terminer leur scolarité.

BONNES PRATIQUES

Il apparaît clairement que l'engagement et la participation des enfants peuvent avoir un impact important sur les efforts menés contre le travail domestique des enfants. Les pratiques mises en valeur dans le présent document ont été sélectionnées car elles révèlent une bonne assimilation des structures locales et de l'état d'esprit de la population locale et aussi en raison de leur aptitude à effectuer les interventions les meilleures pour exploiter à bien les capacités qu'ont certains enfants à influencer les autres. En particulier, la participation des enfants a été un outil *efficace* pour ouvrir un débat sur la question du travail domestique des enfants; par exemple, dans le cas de la Conférence nationale des enfants sur le travail domestique des enfants, il apparaissait clairement que les voix des enfants étaient beaucoup plus écoutées et avaient beaucoup plus de poids que celles des adultes.

Comme le montrent les réalisations auxquelles elles ont donné lieu, ces pratiques contribuent aussi bien directement (par exemple par la surveillance des écoles) qu'indirectement (par exemple par une sensibilisation) à des mesures de prévention et de protection *pertinentes* dans le domaine du travail domestique des enfants. De plus, ces mesures sont *durables*, tant du point de vue de l'adhésion ainsi créée parmi les enfants servant de porte-parole que par la façon dont les pratiques ont été ancrées - par exemple dans les écoles. L'*impact* de ces dernières se révèle à de nombreux niveaux; ainsi, c'est grâce à elles que l'on peut atteindre des enfants dans les écoles. Dans le cas de la Conférence nationale des enfants sur le travail domestique des enfants, la politique nationale a été influencée par le soutien apporté par le MSAVY et par des fonctionnaires de haut rang. Leur intervention a en effet assuré que la question du travail domestique des enfants restera pendant plusieurs années au cœur de la politique et de la planification nationales.

La force de ces stratégies réside dans *l'adoption d'un consensus* et dans les *approches démocratiques d'enfant à enfant* qui ont servi à leur mise en œuvre. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les enfants écoutent et retiennent beaucoup de ce que leur apprennent des enfants du même âge et que les enfants qui ont participé à ces équipes ont eux-mêmes appris beaucoup en termes de respect, sans compter la fierté qu'ils ont eue à prendre une responsabilité civique envers d'autres enfants, en représentant les enfants et leurs points de vue dans les réunions, en préparant des outils de campagne pour eux et sur eux, ou en participant à des groupes de sensibilisation et de contrôle tels que les CWC et les ACT.

Les approches sont également *performantes*. Le fait de laisser des enfants faire passer le message semble avoir un impact significatif - les implications en termes de ressources étant réduites, en dehors du temps et de l'énergie dépensés pour renforcer les capacités de ces enfants.

LEÇONS TIRÉES

- Dans les futurs travaux des ACT, la WDA envisage de recruter des élèves de classes primaires plus jeunes (par exemple classes 4 et 5), afin que les ACT élues aient une durée de vie plus grande car c'est à la fin de la classe 6 que les enfants changent d'école. Parce que les ACT deviennent vraiment ancrées dans les écoles (où les professeurs et les autorités scolaires sont prêts à soutenir les élèves dans leurs actions, en particulier lors d'un transfert d'une ACT à une autre), on pourrait envisager des campagnes à l'échelle de l'école qui viendraient s'ajouter aux efforts de sensibilisation organisés actuellement au cas par cas.

- La préparation des messages publicitaires didactiques et des programmes de télévision a demandé beaucoup de travail et a été relativement onéreuse. Ces messages se sont malgré tout révélés efficaces pour toucher un large public. C'est pour cela que le CC tente de préconiser une plus vaste diffusion de ces messages publicitaires, au travers de programmes de cinéma et de télévision plus nombreux, de même que par la radio. Il est également important d'assurer la promotion des messages publicitaires et des programmes de télévision - car c'est le moyen de susciter l'intérêt que l'on peut porter sur eux et d'en discuter avant leur diffusion. Au cas où d'autres messages publicitaires seraient élaborés, le CC estime que l'on pourrait accroître leur portée en faisant intervenir des enfants domestiques proprement dits qui relateraient leur histoire.
- En ce qui concerne la Conférence nationale des enfants sur le travail domestique des enfants, la participation du ministère gouvernemental concerné a ajouté à la conférence à la fois valeur et force - en particulier dans sa capacité à influencer le changement politique.

CONDITIONS REQUISES

- Les enfants individuels engagés dans des actions telles que la promotion ont besoin de l'assistance d'une organisation solide pour renforcer leurs capacités et soutenir leurs activités, qu'il s'agisse d'une organisation tournée vers les enfants, comme c'est le cas du CC, ou d'une ONG respectée, comme l'est la WDA.
- Dans la mesure où ces enfants sortiront un jour de l'enfance pour aller de l'avant, il faut en permanence chercher à prospecter d'autres enfants et à renforcer les capacités des générations qui suivront pour qu'elles deviennent à leur tour de fervents défenseurs du soutien entre enfants. Dans le cas du CC, les chefs qui ont atteint l'âge de 18 ans peuvent remplir les fonctions de conseillers des nouveaux chefs (si tel est leur souhait), de sorte que les connaissances et l'expérience qu'ils ont ainsi acquises ne seront pas perdues. Dans le cas des ACT, il est nécessaire d'assurer régulièrement la formation des nouveaux membres.

<i>Lecture supplémentaire</i>	
<i>Report of a Child Domestic Worker Survey in Phnom Penh</i> , menée en 2003 (Compte rendu d'une enquête de suivi d'un enfant domestique à Phnom Penh) (Institut national des statistiques, en collaboration avec l'OIT-IPEC, Cambodge, 2004).	
Divers matériels promotionnels, notamment des brochures, des livres de chants, des messages publicitaires didactiques (CD-Rom), etc., disponibles par l'intermédiaire du Comité des enfants (CD-Rom préparé par l'OIT-IPEC).	
Projet de rapport sur les résultats d'une enquête par sondage destinée à évaluer l'impact des messages publicitaires didactiques sur le travail domestique des enfants, disponible auprès du Bureau de l'OIT-IPEC au Cambodge.	

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Women Development Association (WDA)</i> #69, St.97, Sangkat Phsa Dom Tkov, Khan Chamcar Morn, Phnom Penh, Cambodge
Nom:	Mme. Soreach Serei Thida
Titre:	Directeur exécutif
Téléphone:	855 23 720807
Adresse E-mail:	wda@forum.org.kh
Langues:	Khmer, Anglais

Organisation:	<i>Children's Committee (CC)</i> #30, St. 436 (corner St. 99), Sangkat Boeung Trabek, Khan Chamcar Morn, Phnom Penh, Cambodia
Nom:	Mme. So Kunthy
Titre:	Présidente
Téléphone portable:	855 12 789033
Adresse E-mail:	sokunthy_mba@yahoo.com
Langue:	Khmer

Collaboration avec les partenaires sociaux

Le travail domestique des enfants est un sujet qui concerne les syndicats

- Efforts menés par les syndicats pour lutter contre le travail domestique des enfants -

*Inter-Union Committee for Child Labour (UCCL)
(Comité intersyndical pour le travail des enfants)*

"Un membre de l'UCCL déclare: "La structure de notre syndicat et ses membres constituent notre force. Nous sommes capables de transmettre des informations concernant le travail domestique des enfants à des milliers de personnes qui nous écoutent car nous sommes comme eux des syndicalistes."

HISTORIQUE

Le Comité intersyndical pour le travail des enfants a été créé en 2001 grâce aux efforts du Projet d'éducation des travailleurs de l'OIT²⁰. En juillet 2004, les deux confédérations syndicales - la Confédération cambodgienne des syndicats (CCTU) et la Confédération des syndicats démocratiques libres du Cambodge (CFDTUC)²¹ ont signé un protocole d'accord en vue d'aider les initiatives communes de l'éradication du travail des enfants. L'UCCL est ainsi devenue le mécanisme chargé de prendre en main cette initiative.

L'UCCL a pour objectif d'aider à sensibiliser les membres syndicaux sur le travail des enfants, de renforcer leur capacité à œuvrer en faveur de la lutte contre le travail des enfants et à promouvoir la participation des syndicats dans la prévention du travail des enfants et la protection des enfants travailleurs²². A l'origine, l'UCCL était surtout axée sur les jeunes travailleurs du secteur de la fabrication, mais elle a dévié récemment plus spécifiquement vers le travail domestique des enfants.

Depuis 2005, le travail domestique des enfants se situe au centre des activités de l'UCCL. Ce comité a ainsi élaboré un matériel didactique sur la question, destiné aux chefs et aux membres syndicaux, organisé une enquête auprès des membres afin de mesurer l'incidence de ces mesures sur les employeurs ou sur ceux qui connaissent des enfants domestiques et mis au point une politique syndicale commune sur la question du travail domestique des enfants.

²⁰ Les syndicats ont un rôle spécifique et particulièrement important à jouer dans la lutte contre le travail des enfants. L'OIT a aidé le mouvement syndical cambodgien et fait en sorte que l'on tire le meilleur profit du rôle unique qu'ils jouent dans l'éradication du travail des enfants. Pour ce faire, il a mis en place un projet de coopération technique intitulé: "Aide apportée au mouvement des syndicats cambodgiens dans le domaine de l'enseignement des travailleurs ", en bref, "Projet d'enseignement des travailleurs de l'OIT" (WEP).

²¹ Ces confédérations représentent réunies environ 340 000 travailleurs.

²² La Confédération cambodgienne des syndicats est composée de syndicats représentant divers secteurs industriels, notamment: habillement, tissage, chaussures, industries du bâtiment, foresterie, alimentation, tabac, plantations d'hévéas, marais salins, brasseries, restaurants et industrie portuaire. La Confédération des syndicats démocratiques libres des unions syndicales cambodgiennes est composée de représentants des travailleurs qui travaillent dans le domaine de la production du caoutchouc, la confection de chaussures et de vêtements, les restaurants, ainsi que les enseignants, les infirmiers(ières), les travailleurs indépendants de la pharmacie, les commerçants, les conducteurs de taxis-motos et les travailleurs employés dans le secteur du tourisme.

REALISATIONS

➤ *Enquête par sondage*

Se fondant sur les résultats de l'étude entreprise en 2003 par l'Institut national des statistiques (NIS) sur les enfants travailleurs, en collaboration avec l'OIT-IPEC Cambodge, l'UCCL a mis au point un questionnaire en vue d'effectuer une enquête par sondage auprès des membres syndicaux provenant des principales régions pourvoyeuses d'enfants domestiques au Cambodge. Cette enquête avait pour objectif de cerner parmi les membres syndicaux les cibles à qui s'adressent les activités de sensibilisation sur l'impact du travail domestique des enfants.

Environ 1 155 membres syndicaux (175 chefs de file syndicaux et 980 membres), travaillant dans 41 entreprises de fabrication de vêtements et trois hôtels de Phnom Penh ont été interrogés dans le cadre de cette enquête. Soixante-sept d'entre eux (soit 5,8 pour cent) ont indiqué qu'ils avaient des parents, y compris des frères et sœurs ou leurs propres enfants, travaillant comme enfants domestiques. Quarante-vingt-six autres membres syndicaux (soit 7,4 pour cent) ont signalé qu'ils connaissaient des parents ou des amis qui employaient des enfants domestiques, ou qu'ils employaient eux-mêmes des enfants domestiques. La majorité de ceux qui ont répondu employer des enfants domestiques ont déclaré que ces enfants faisaient partie de leur famille et que la plupart avaient le temps d'aller à l'école.

➤ *Formation à la sensibilisation*

Sur la base des résultats de l'enquête, 60 chefs syndicaux et 600 membres syndicaux font actuellement l'objet d'une attention particulière continue par l'UCCL dans le but de les sensibiliser aux problèmes, les principales cibles étant ceux qui ont reconnu employer des enfants domestiques ou qui connaissent d'autres personnes qui le font. Des ateliers de formation sont organisés par groupes de 30. Le guide de formation utilisé est une version modifiée de l'ensemble d'outils de sensibilisation intitulé: "Les syndicats et le travail des enfants", qui avait été préparé dans le cadre du Projet d'éducation des travailleurs de l'OIT.



diffusion des données.

La formation est structurée autour de la transmission d'informations pratiques destinées à faire mieux connaître le travail des enfants en général et ses pires formes, ainsi que d'informations spécifiques sur le travail domestique des enfants et ses incidences sur les enfants concernés. Lors de la session finale de l'atelier d'une journée, les participants sont encouragés à discuter de la réponse fournie par le syndicat à la question et à s'engager à prendre des mesures.

Puisqu'il s'agit de la formation d'enseignants, on attend des participants qu'ils diffusent ce qu'ils ont appris à d'autres collègues syndicaux. Le matériel, y compris un guide des enseignants élaboré pour les ateliers, a été donné aux participants pour les aider dans leurs activités futures de

Un formulaire "avant formation" et un autre "après formation" ont été élaborés, l'un pour mesurer l'impact immédiat de la formation en termes de sensibilisation sur chaque participant et l'autre, à remplir après plusieurs semaines, afin de voir comment les

nouveaux enseignants mettent en pratique les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises.

L'UCCL prévoit également de prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le guide des instructeurs ainsi que d'autres matériels de formation, dont des autocollants, des posters, des dépliants et des brochures, soient également utilisés par d'autres institutions et d'autres ONG dans le cadre de leurs activités de sensibilisation. L'UCCL souhaiterait que l'on trouve dans tout le pays des projets de formation de ce type et la distribution du matériel correspondant.

➤ *Politique syndicale*

Les résultats de l'enquête menée auprès des membres syndicaux ont laissé paraître la nécessité de faire au sein du syndicat une déclaration sur le travail des enfants et en particulier sur le travail domestique des enfants. Pour faire cette déclaration, on a saisi l'occasion de la Journée cambodgienne des enfants (1^{er} juin) et celle de la Journée mondiale contre le travail des enfants (12 juin), qui ont servi d'élan pour stimuler l'intérêt et la préoccupation des gens à ce sujet.

Sur la base de cette déclaration, l'UCCL a organisé un atelier afin d'envisager l'élaboration d'une politique à l'échelle de la confédération. Ont participé à cet atelier des représentants syndicaux, des membres de l'UCCL et l'OIT-IPEC ainsi que des représentants du projet d'éducation des travailleurs de l'OIT. Ceci a donné lieu à la rédaction d'une politique contenant dix points, dont les principaux objectifs sont les suivants: renforcer les efforts déployés en vue de prévenir et d'éradiquer le travail domestique des enfants en sensibilisant l'opinion publique sur la question par l'intermédiaire des membres syndicaux et indiquer l'engagement des syndicats à lutter contre le travail domestique des enfants (*voir l'encadré*).

Pour faire partie intégrante du cadre de politique syndicale actuel sur le travail des enfants, il a fallu que cette politique soit approuvée officiellement par le Comité consultatif des projets relevant des syndicats (PACT) chargé de la lutte contre le travail des enfants - il s'agit d'un comité mixte CCTU-CFDTUC qui supervise les actions syndicales sur le travail des enfants. Le 3 décembre 2005, la politique ainsi élaborée dans sa version finale a été lancée officiellement et diffusée largement par le PACT - elle est ainsi devenue l'instrument obligatoire pour tous les membres de la CCTU et de la CFDTUC.

La politique ainsi élaborée est inhabituelle en ce que, outre les déclarations d'intention générales qu'elle contient, elle donne également des informations détaillées sur ce que les membres syndicaux doivent faire dans la pratique. Il sera intéressant de voir si ceci résulte en une prise de mesures plus pratiques de la part des membres syndicaux en vue d'assister directement les travailleurs domestiques enfants. En particulier, la politique spécifie l'application d'un salaire minimum ainsi que l'engagement de la part de tous les membres syndicaux de prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'aider chaque enfant domestique.

**Politique en dix points pour la prévention et
l'éradication du travail domestique des enfants
(version finale, telle qu'elle a été développée)**

1. La CCTU et la CFDTUC sont fermement engagés à lutter contre l'exploitation du travail des enfants et les pires formes de travail des enfants;
2. Aucun membre syndical n'emploiera d'enfant domestique de moins de 15 ans (Droit du travail cambodgien, article 177);
3. Tous les membres syndicaux s'engagent à aider les enfants domestiques de moins de 15 ans à aller à l'école publique ou à suivre un enseignement non formel et à aider les jeunes de 15 à 18 ans à participer aux stages de formation -ce qui passe par une négociation avec les employeurs, les ONG et les autorités locales concernées;
4. Les membres syndicaux s'engagent à promouvoir et, en particulier, à diffuser l'information auprès d'autres membres syndicaux sur l'impact du travail domestique des enfants, ainsi que des informations sur la Loi du travail cambodgienne ainsi que sur les conventions n° 138 et 182, sur le Programme national d'action sur les pires formes de travail des enfants et sur les initiatives Objectifs de développement du Millénium cambodgien et Education pour tous;
5. Comme indiqué au point 2, aucun membre syndical n'emploiera d'enfants domestiques âgés de moins de 15 ans. En ce qui concerne les enfants domestiques de plus de 15 ans, les membres syndicaux s'engagent auprès de leurs employeurs à ce que ces derniers créent des conditions de travail à la fois saines et sûres, ce qui suppose:
 - un logement convenable;
 - de la nourriture en quantité suffisante;
 - possibilités de loisirs;
 - un jour de vacance par semaine, et pendant le week end, ainsi que pendant les vacances nationales et internationales, et la possibilité de visiter ses parents (Loi du travail cambodgienne, articles 146 et 147);
 - possibilités de recevoir une éducation et une formation technique;
 - de recevoir une rémunération appropriée pour son travail - minimum mensuel de 60 000 riels (15 \$E.-U.), en plus de la nourriture, du logement et autres avantages tels que du matériel didactique, des vêtements, des primes, etc.;
 - faire en sorte que l'enfant reçoive le traitement médical et les soins de santé nécessaires à ses besoins.
6. Les membres syndicaux s'engagent à communiquer aux autorités compétentes et ONG toute information relative à l'exploitation en matière de travail des enfants et à l'abus à l'encontre d'enfants domestiques dont ils ont pu avoir connaissance, et ce afin que l'enfant soit retiré au plus vite d'une situation dangereuse.
7. Les membres syndicaux doivent donner l'exemple de cette bonne pratique par leur conduite, à la fois en termes d'adhésion personnelle à cette politique et en aidant à surveiller l'efficacité de sa mise en œuvre. Par exemple, les membres devraient aider les enfants travailleurs domestiques de moins de 15 ans à aller à l'école ou à suivre une formation non formelle et aider les enfants de 15 à 18 ans à suivre une formation professionnelle.
8. Les membres syndicaux sont encouragés à apporter leur aide à la mise en œuvre du Plan national d'action cambodgien pour l'éradication des pires formes de travail des enfants, à l'application des conventions de l'OIT n° 138 sur l'âge minimum légal d'admission à l'emploi et n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, ainsi qu'à la défense du droit du travail cambodgien.
9. Le syndicat s'engage à aider à l'élaboration d'une politique et d'une législation nationales en vue d'éradiquer les pires formes de travail des enfants domestiques.
10. Cette politique prendra effet à compter de la date de la signature. (Signé le 3 décembre 2005).

BONNES PRATIQUES

Il est souvent difficile de continuer à long terme à sensibiliser le public. Toutefois, en institutionnalisant la nécessité de cette sensibilisation et d'autres actions concernant le travail domestique des enfants, par le biais d'une politique syndicale ayant force obligatoire, on est parvenu, dans une certaine mesure, à assurer la *durabilité* de ces efforts.

Parce que les structures syndicales et les méthodes utilisées dans différents pays sont souvent assez similaires, il est fort probable que l'on puisse *répliquer* l'élaboration de politiques similaires dans d'autres lieux.

La méthode qui a été suivie, consistant à *élaborer un consensus*, a de fortes chances d'être à même d'encourager un engagement de haut niveau pour que les mesures nécessaires soient prises à l'encontre du travail domestique des enfants. L'enquête, qui suppose que l'on soit directement en contact avec les membres syndicaux, a permis de faire débiter le processus de sensibilisation et a facilité le travail de motivation et de mobilisation des participants aux ateliers de formation. L'engagement des chefs de file syndicaux ainsi que des membres à la formation en vue de la sensibilisation a contribué à susciter un vaste intérêt et un engagement en faveur de mesures contre le travail domestique des enfants - ce qui a servi de catalyseur pour motiver les responsables à mettre au point rapidement la politique syndicale qui s'impose.

LEÇONS TIREES

- Le travail fait par l'intermédiaire des syndicats est important et stratégique car on a constaté qu'un certain nombre de membres syndicaux soit employaient des enfants domestiques, soit comptaient parmi leurs parents des enfants domestiques. Les syndicats offrent une structure et un environnement favorables à la sensibilisation - en particulier parce que les membres syndicaux sont plus disposés, a priori, à s'écouter mutuellement. Ceci s'est avéré important pour communiquer les messages et influencer les pratiques et les attitudes.
- L'UCCL est composée de syndicalistes appartenant à divers syndicats qui représentent l'ensemble des membres de la confédération. Bien que cette approche se soit avérée parfois difficile pour les personnes concernées, qui ont dû ajouter les activités de l'UCCL à leur charge de travail habituelle, elle a toutefois permis d'assurer un lien continu et de bonnes relations avec les syndicats participant au mouvement.
- Certains chefs de file syndicaux ont accordé avec réticence l'autorisation à leurs membres de travailler à mi-temps pour l'UCCL, mais cette réticence a vite disparu car les membres de l'UCCL sont parvenus à les convaincre de voir en ce travail un travail courant d'un syndicat.

CONDITIONS REQUISES

- La mise en place de l'UCCL a été la première étape essentielle pour prouver l'attachement des syndicats aux questions relatives au travail des enfants. Le projet d'éducation des travailleurs de l'OIT a servi de précurseur et d'instrument pour encourager les syndicalistes à prendre des mesures concernant le travail des enfants. Les membres du Comité de l'UCCL, qui émanent d'industries et de secteurs très divers, ont beaucoup contribué à développer un vaste intérêt dans l'ensemble de la communauté syndicale.

Lecture supplémentaire

Child Domestic Worker Survey in Phnom Penh (Enquête sur les enfants domestiques à Phnom Penh), rapport de l'enquête menée en 2003 par l'Institut national des statistiques, en collaboration avec l'OIT-IPEC (Cambodge, 2004).

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:

Organisation:	<i>Inter-Union Committee for Child Labour (UCCL)</i> #23AB, St. 271, Sangkat Phsar Dom Tkov, Khan Chamcar Morn Phnom Penh, Cambodge
Nom:	M. Oeur Sam Ath
Titre:	Président
Téléphone portable:	855 12 322699
Adresse E-mail:	ftuwkc@forum.org.kh
Langues:	Khmer, Anglais

Aperçu général du Programme national

Selon l'étude de l'OIT²³ sur le travail domestique des enfants en Indonésie, on estime à 700 000 le nombre d'enfants de moins de 18 ans qui travaillent en tant que domestiques dans le pays. Leurs situations de travail sont très graves et nécessitent une attention et un soutien immédiats de l'ensemble de la société. Environ 19,7 pour cent des enfants domestiques ayant fait l'objet d'une enquête dans le cadre de l'étude de l'OIT travaillent plus de 15 heures par jour; 99 pour cent d'entre eux n'ont même pas un jour de repos par semaine. Environ 31 pour cent perçoivent un salaire mensuel compris entre 125,001-150,000 rupiahs (soit 13-16 \$E.-U.) par mois. Environ 93 pour cent d'entre eux sont des filles.

Il est probable que le nombre d'enfants domestiques augmente actuellement. La tendance récente d'émigration à l'étranger semble mettre la pression sur les enfants pour les encourager à trouver un emploi comme enfants domestiques afin de combler l'écart entre l'offre et la demande dans le domaine des travailleurs domestiques du pays. L'Indonésie est devenue le deuxième plus grand exportateur de main-d'œuvre, après les Philippines. Au moins 72 pour cent de travailleurs migrants légaux indonésiens sont des femmes; 72 pour cent de ces travailleurs trouvent des emplois dans le secteur domestique²⁴.

Une publication récente sur la surveillance des droits de l'homme, intitulée: *Always on Call: Abuse and Exploitation of Child Domestic Workers in Indonesia* (Toujours présents: Abus et exploitation d'enfants domestiques en Indonésie), fait part des mêmes préoccupations au sujet des enfants domestiques. Le rapport, qui est basé sur des entretiens auprès de 44 enfants domestiques, de responsables gouvernementaux et des parties concernées, insiste sur la gravité du problème et appelle les différentes parties, y compris le Gouvernement indonésien et l'OIT, à prendre immédiatement les mesures qui s'imposent.

Toutefois, comme il a été indiqué plus haut, les "aides"²⁵ domestiques ne sont pas inscrits dans la première phase (cinq ans) du Plan national d'action sur les pires formes de travail des enfants (NPA-WFCL) parmi les cibles immédiates à traiter en priorité. C'est ainsi que ces enfants ne figurent pas dans le programme focal Indonesia. Un programme complémentaire ciblé spécifiquement sur les enfants domestiques a été mis au point. Il est actuellement en cours d'exécution. Ce programme guide les efforts nationaux de lutte contre le travail domestique des enfants vers la deuxième phase du PPA-WFCL (de dix ans), qui débute en 2007 et dans le cadre duquel les sept secteurs qui n'ont pas encore été traités, dont le travail domestique des enfants, doivent être abordés.

Ce programme consiste en deux stratégies: la première partie est axée sur l'encouragement au changement politique et sur le choix d'un environnement plus favorable, grâce à une plus grande prise de conscience du problème, un engagement politique dans ce domaine et à un soutien direct à la mise au point d'une politique.

Par exemple, la Faculté des films et de la télévision, de l'Institut des arts de Djakarta (FFTV-IKJ) est parvenue à sensibiliser l'opinion sur la question du travail domestique des enfants en produisant des courts métrages; une station radio communautaire a été créée dans l'une des zones d'où proviennent les enfants

²³ OIT: Bunga-bunga di Atas Padas: op.cit.

²⁴ Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Emigration, 2003.

²⁵ Le Gouvernement indonésien préfère utiliser le terme "aides" plutôt que travailleurs; pour plus de détails sur la question, voir Partie I du rapport.

domestiques afin de sensibiliser les populations locales sur le problème de la traite des enfants et du travail domestique des enfants; enfin, la campagne menée en 2002 sur le thème: " Weekly day of rest" (Pour un Jour de repos hebdomadaire) a été relancée en 2005 par l'Association des pourvoyeurs de travailleurs domestiques indonésiens (APPSI), en collaboration, notamment, avec la Fondation indonésienne pour la protection de l'enfance (YKAI).

L'APPSI est un nouveau partenaire du mouvement de lutte contre le travail des enfants. En s'assurant de la collaboration d'une association de pourvoyeurs, le programme cherche à toucher le maximum d'enfants travailleurs potentiels et réels en vue de protéger les droits que leur confère leur statut d'enfants. Un rassemblement public a été organisé récemment par l'APPSI pour défendre les droits des travailleurs domestiques (enfants). On est parvenu ainsi à susciter un large mouvement d'intérêt aussi bien de la part du public que des décideurs.

Le ministère de la Participation des femmes (MWE) a pris part lui aussi, pendant une certaine période de temps, à la lutte contre le travail domestique des enfants, mais le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Emigration (MMT) a lui aussi montré depuis lors son intérêt à l'élaboration d'une politique nationale sur les "aides" domestiques (enfants). Cet élan pourrait trouver sa cause dans l'intérêt soudainement accru du public, soutenu par une série d'efforts de sensibilisation.

Le MWE rédige actuellement un guide sur l'assistance directe à l'intention des "aides" enfants domestiques, par l'intermédiaire de consultations nationales. Ces directives seront accompagnées d'un système d'orientation en cas d'abus et d'exploitation d'enfants domestiques, qui devra fonctionner avec la participation de fournisseurs de services multiples. Le MWE et le MMT ont décidé de publier un décret ministériel conjoint destiné à soutenir ces directives.

La deuxième partie de la stratégie est axée sur le développement de programmes d'intervention directs visant à empêcher les enfants de se livrer à un emploi domestique, à protéger les enfants domestiques actuels et à retirer d'autres enfants plus jeunes que l'âge minimum légal de 15 ans. Sur la base des interventions qui ont été lancées au cours de la phase I du projet TCRAM CDW, YKAI et Rumpun Gema Perempuan (RGP) offrent une aide directe aux enfants travailleurs, en leur proposant en particulier des possibilités d'enseignement (scolaire ou autres).

On trouvera ci-après un résumé du programme Indonesia:

Domaines d'intervention	Organismes de mise en œuvre
Mise en place d'une politique	Ministère de la Participation des femmes, gouvernement local de Karawang
Campagne en faveur de la politique	YKAI (ONG) en collaboration avec JARAK (ONG de l'établissement de contacts), APPSI (association d'employeurs)
Sensibilisation	IKJ (Université), organisation communautaire œuvrant en collaboration avec YKAI (ONG)
Recherche	---
Prévention	YKAI (ONG), Rumpun Gema Perempuan (ONG), APPSI (ONG d'employeurs)
Retrait et réinsertion	YKAI (ONG), Rumpun Gema Perempuan (ONG)
Publication	Version anglaise de l'enquête de référence sur le travail domestique des enfants effectuée en 2003

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:

Organisation:	International Labour Organization ILO Jakarta Office, Menara Thamrin, Level 22 Jl. M.H. Thamrin Kav. 3, Djakarta 10250, Indonésie	
Nom:	M. Pandji Putranto	
Titre:	Responsable principal du programme IPEC	
Téléphone:	62 21 3913112 anexo. 125	Fax: 62 21 3100102
Adress E-mail:	putranto@ilo.org.id	
Langues:	Bahasa (Indonésie), Anglais	

Termes locaux et acronymes indonésiens

APPSI	Association des fournisseurs de travailleurs domestiques indonésiens
<i>Attensi</i>	Feuille jaune destinée à regrouper les messages et les demandes des auditeurs pour la station radio communautaire <i>Radio Pelangi</i>
BAPPEDA	Organisme de développement du district
<i>barongsay</i>	Danse traditionnelle chinoise
BPMS	Comité de la communauté et de la participation sociale
<i>Bunga-bunga di Atas Padas</i>	<i>Flowers on the Stony Ground - The Phenomenon of Child Domestic Workers in Indonesia</i> , (Des fleurs sur un sol caillouteux) - Le phénomène des enfants domestiques en Indonésie), ouvrage et série d'émissions radiophoniques
DISNAKER	Bureau de district pour la main-d'oeuvre
DKJ	Conseil des arts de Djakarta
FFTV-IKJ	<i>Fakultas Film Dan Televisi - Institute Kesenian Jakarta</i> (Faculté des films et de la télévision - Institut des arts de Djakarta)
<i>Griya Rumpum</i>	Centre tenu par le RGP, destiné aux enfants domestiques
ISM	Indofood Sukses Makmur, société alimentaire nationale de grande envergure
JARAK	Organisation de réseaux de contact oeuvrant en faveur de la lutte contre la traite des enfants
KOMPAS	Journal national
MMT	Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Emigration
<i>monte</i>	Produit artisanal effectué à partir de perles
OPERATA	<i>Organisasi Pekerja Rumah Tangga Anak</i> , Organisation des enfants travailleurs
<i>Perda</i>	Réglementation locale
Radio Pelangi	Radio Rainbow, station de radio communautaire située dans le village de Panyingkiran, district de Karawang
RGP	Rumpum Gema Perempuan, ONG nationale
<i>Sanggar Puri</i>	Centre tenu par YKAI en <i>faveur des enfants domestiques</i>
<i>Suara Griya</i>	<i>"The Voice of the House"</i> (La voix de la maison), bulletin d'information de OPERATA
YKAI	<i>Yayasan Kesejahteraan Anak Indonesia</i> , Fondation indonésienne pour la protection de l'enfance, ONG nationale

Action directe: Retrait et suivi de l'enfant

Une lueur d'espoir pour les enfants domestiques

- Suivi de 24 enfants ayant été retirés de leur emploi en tant qu'enfant domestique -

Fondation indonésienne pour la protection des enfants (YKAI)

"Jamais plus je ne retournerai travailler comme domestique", déclare Mili, jeune fille de 14 ans. Elle fait partie des 24 enfants qui ont pu bénéficier du programme de retrait de l'ONG YKAI. Grâce à l'aide de YKAI, elle a pu être retirée il y a deux ans de son emploi et retourner à l'école. Elle habite aujourd'hui dans le district Kebumen de la province centrale de Java, seule avec sa jeune sœur Andri, âgée de sept ans. Elle vit uniquement de l'argent que lui envoie sa mère, employée de maison à Djakarta. Elle n'a que 6 000 rupiahs (environ 0,65 dollars des Etats-Unis) par jour. Toutes deux habitent dans une cabane en bois sans fenêtres ni électricité. Bien qu'habitante seule avec sa sœur dans des conditions d'extrême pauvreté, Mili compte bien poursuivre ses études. En fait, elle est la première de sa classe dans son collège. Mili ajoute: "Je préfère habiter seule avec ma sœur que d'être chez mon employeur à Djakarta."

HISTORIQUE

La Fondation indonésienne pour la protection de l'enfance (YKAI) a commencé à œuvrer en faveur des enfants domestiques à Bekasi, banlieue de Djakarta habitée principalement par des familles de classe moyenne, où l'emploi domestique y est fréquent. Dans le cadre de la Phase I du projet TCRAM CDW, YKAI a mis en place un centre de rencontre des enfants domestiques, appelé *Sanggar Puri*, où les enfants peuvent se retrouver le week-end. A *Sanggar Puri*, les enfants reçoivent un enseignement de type non formel ainsi que des cours de formation professionnelle, par exemple couture, artisanat et *monte* (artisanat orné de perles). Le centre emploie trois travailleurs sociaux ainsi que des enseignants chargés de l'enseignement de type non formel et de la formation professionnelle.

Le programme de "retrait" constitue l'une des principales activités de *Sanggar Puri*. Il est destiné principalement aux enfants au-dessous de l'âge minimum légal d'emploi (15 ans), l'objectif étant de les retirer de leur situation de travail afin de les aider, grâce à des bourses, à reprendre le chemin de l'école. Dans le cadre de la phase I, YKAI a essayé de retirer 25 enfants, mais est parvenu à en retirer 24. Dans le cadre de la phase II actuelle, YKAI espère retirer 50 enfants supplémentaires, tous des filles.

Après deux ans de programme de retrait dans le cadre de la phase I, les travailleurs sociaux de YKAI poursuivent le suivi régulier de la situation des 24 enfants. Afin d'observer la situation actuelle de ces enfants, elle a mené une mission de contrôle post-projet. Cette équipe de mission a rendu visite à neuf des 24 enfants afin d'observer ce qu'ils sont devenus une fois qu'ils sont retournés à l'école.

REALISATIONS

➤ *Choix des enfants bénéficiaires*

Le processus de retrait n'est pas chose facile. Premièrement, les enfants retenus peuvent être identifiés par des travailleurs sociaux. Ceci veut dire essentiellement qu'ils doivent faire partie des enfants domestiques se rendant à *Sanggar Puri* ou ayant accès d'une manière ou d'une autre à des personnes extérieures, alors que beaucoup d'enfants domestiques de Bekasi travaillent sept jours par semaine sans repos et n'ont aucun

contact avec l'extérieur. Pour détourner ce problème, les travailleurs sociaux visitent régulièrement chaque foyer des communautés ciblées afin d'identifier les enfants domestiques et de négocier avec leurs employeurs pour que ceux-ci les autorisent à prendre un peu de temps libre pour visiter les centres.

Les travailleurs sociaux de YKAI sélectionnent ensuite les enfants qui feront partie du programme de retrait. Pour ce faire, ils se basent sur l'âge, leur motivation à reprendre l'école, la probabilité que le retrait puisse se faire et le degré d'exploitation/abus sur leur lieu de travail. Toutefois, plus les conditions de travail sont difficiles, plus il est difficile pour les personnes de l'extérieur de joindre les enfants domestiques lorsqu'ils sont employés au domicile de personnes qui les exploitent ou abusent d'eux. La résistance des employeurs est alors beaucoup trop forte, d'abord pour avoir accès à ces enfants; elle l'est encore plus pour retirer ceux-ci de leur travail.

➤ **Consultations**

Une fois que les enfants domestiques ciblés ont été sélectionnés, les travailleurs sociaux rencontrent à plusieurs reprises les enfants, leurs employeurs et, enfin, leurs parents. Du fait que nombreux sont les enfants qui viennent de différents endroits pour travailler dans la région de Djakarta, il n'est pas toujours aisé de contacter les parents. Les travailleurs sociaux doivent les trouver et leur rendre visite au moins une fois avant qu'ils ne soient retirés de leur poste actuel. Le but est de jauger s'il est vraiment possible de les renvoyer chez leurs parents. Ces derniers n'acceptent pas tous que leurs enfants arrêtent de travailler pour retourner à l'école, même avec les bourses offertes par YKAI. Certains d'entre eux ont besoin des revenus supplémentaires que leurs enfants leur procurent ou comptent, du moins, sur la réduction des dépenses que constitue le départ de ces enfants. D'autres ne voient tout simplement pas d'avantages à ce que leurs filles reçoivent un enseignement.

Dans le cas de Mili, elle était décidée à saisir la chance qui lui était ainsi offerte de retourner à l'école. C'est une jeune fille brillante qui a réussi aisément l'examen d'entrée au meilleur collège de Bekasi, alors qu'elle était toujours employée en tant que domestique. Elle était très motivée, mais sa mère travaillait on ne savait même pas où à Djakarta. Les travailleurs sociaux ont donc pris contact avec son oncle qui a décidé de l'accueillir, d'être son tuteur et de la laisser poursuivre ses études.

Les réactions qu'ont les employeurs varient beaucoup d'un employeur à l'autre. Pendant la Phase I, trois employeurs ont refusé de libérer leur employée domestique enfant. Même s'il s'agissait probablement d'enfants qui avaient le plus besoin de l'assistance de YKAI, les travailleurs sociaux étaient impuissants face à un refus total des employeurs. Ces enfants, tous âgés de moins de 15 ans, sont restés dans leur travail d'enfants domestiques. Mme Muindasari, travailleur social de YKAI, se souvient que le cas de Mili était le cas le plus difficile qu'elle ait eu à traiter. La femme qui l'employait a d'abord émis un non catégorique à l'idée que la petite parte. Mme Muindasari a dû lui rendre visite à de maintes reprises jusqu'à ce qu'elle consente enfin à laisser partir Mili.

Histoire de Tuti

Lorsque le père de Tuti est mort, sa mère et elle ont quitté leur village pour être employées comme domestiques à Djakarta. Elle avait alors 11 ans. Elle a très vite trouvé un employeur à Bekasi, dans la banlieue de Djakarta, mais a été alors séparée de sa mère. Au début, la femme qui l'employait, alors enceinte, était gentille avec elle et la traitait comme un membre de la famille. Mais lorsque le bébé est né, elle a commencé à être dure avec Tuti. Celle-ci travaillait dans des conditions de harcèlement et d'abus verbaux permanents. A force de se faire constamment crier dessus, elle s'est sentie inutile et rejetée. Lorsqu'elle a découvert le Centre *Sanggar Puri* pour les enfants domestiques, tenu par l'ONG YKAI, elle n'avait pas été payée depuis un an et demi. Dans ce centre, elle a appris le *monte* (travail de perles). Après six mois, les travailleurs sociaux de YKAI sont parvenus à la retirer de son poste. Elle tenait à poursuivre sa formation et est retournée à l'école. Elle est aujourd'hui au collège où elle a d'excellents résultats. Malgré le fait qu'elle habite seule avec sa jeune sœur dans des conditions financières très difficiles, elle est bien décidée à poursuivre ses études.

➤ *Retrait des enfants domestiques*

Le retrait des enfants qui ont été ciblés ne s'effectue qu'une fois par an, à savoir en juillet lorsque démarre l'année académique. YKAI offre une bourse de 1 million de *rupiah* (environ 106 dollars E.-U.) à chaque enfant afin de couvrir les dépenses scolaires sur une période de trois ans (frais d'inscription, livres, uniforme, etc.). Bien que l'école obligatoire soit gratuite en Indonésie dans un établissement public, les faux-frais liés à la scolarité peuvent s'élever jusqu'à environ 700.000 *rupiah* (74 dollars E.-U.) par an. La somme accordée par YKAI ne suffit donc pas du tout à couvrir les dépenses scolaires de l'enfant pendant trois ans. Il s'agit toutefois d'un geste d'incitation sous forme de bourse pour aider les parents dans leur responsabilité qui est d'envoyer leurs enfants à l'école. Les travailleurs sociaux d' YKAI en discutent avec les parents et insistent sur les avantages que leurs enfants tireront de leur scolarité.

Les travailleurs sociaux de YKAI accompagnent chaque enfant à son retour chez elle et veille à ce qu'il(elle) soit enregistré(e) à l'école pour la prochaine année académique. Les travailleurs sociaux visitent l'école et rencontrent les enseignants pour discuter de l'enfant. Il est très important que les écoles prennent part au mécanisme de surveillance de chaque enfant. En effet, après tout, les partenaires sociaux d'YKAI sont basés à Djakarta, et le contrôle et le suivi qu'ils effectuent se font à distance; c'est pourquoi il est nécessaire qu'ils développent auprès de chaque enfant un réseau d'interlocuteurs qui soient capables de jouer leur rôle auprès de l'enfant. Entretenir des liens étroits avec l'école est un gage de réussite du programme de retrait des enfants. Ce programme vise à ce que les enfants sélectionnés retournent à l'école et qu'ils reçoivent l'aide nécessaire pour qu'ils puissent achever leur scolarité.

Mis à part les écoles, YKAI établit également des liens avec les personnes que l'on pourrait contacter, telles que les chefs de communautés, les voisins, etc. Ces personnes peuvent tenir YKAI informée de la situation de chaque enfant et la prévenir en cas de problèmes. S'il se passe quelque chose à la maison ou à l'école, dont l'importance est telle que la poursuite de la scolarité de l'enfant est compromise, YKAI risque de devoir intervenir.

C'est ce qui s'est passé avec Eli Susanti, qui était une ancienne enfant domestique de 15 ans du district de Karawang. Son professeur de classe l'a accusée d'être paresseuse et d'avoir une "attitude inappropriée" en classe. Eli a trouvé que l'attitude de son professeur était trop difficile à supporter et que cela l'empêchait de poursuivre sa scolarité. Un travailleur social d'YKAI est intervenu, en écoutant les deux parties. Le professeur décourageait Eli à poursuivre sa scolarité car elle n'allait pas régulièrement à l'école. En revanche, il n'arrivait pas à expliquer ce qu'il considérait comme étant une "attitude incorrecte". Le travailleur social d'YKAI a expliqué à ce professeur quelle était la situation d'Eli. Elle avait été absente pendant quatre jours pour la seule raison qu'elle avait perdu une de ses chaussures. Elle n'osait pas aller à l'école pieds nus et a dû attendre que son père lui achète une nouvelle paire. Celui-ci, vendeur de feuilles dans la rue, ne gagne que 20 000 rupiahs par jour (soit 2 \$E.-U.). C'est pourquoi plusieurs jours ont dû s'écouler avant qu'il ne rachète à sa fille une nouvelle paire de chaussures.



Enfants et personnel de Sanggar Puri, YKAI

Face à son père qui ne tenait pas réellement à ce qu'Eli continue ses études et à son professeur qui l'en décourageait, celle-ci était très tentée d'abandonner l'école au moment où le travailleur social l'a contactée. Il l'a aidée à retourner à l'école, en améliorant la relation avec son professeur et en encourageant son père à l'aider financièrement dans ses études. Eli, qui voudrait être docteur, se montre très enthousiaste sur son futur. Elle tient à se battre pour continuer sa scolarité et les travailleurs sociaux d'YKAI comptent bien suivre de près son cas.

➤ *Surveillance des 24 enfants*

La surveillance des 24 enfants retirés de leur situation d'enfants domestiques se poursuit pendant toute la Phase II, en même temps qu'a lieu le retrait de 50 autres enfants. Dans la mesure où toutes les filles habitent loin les unes des autres et loin du Centre *Sanggar Puri*, il est extrêmement difficile et laborieux de les surveiller. YKAI a conclu des accords avec les écoles pour que celles-ci surveillent la participation des enfants ainsi que leurs résultats. Dans certains cas, YKAI a identifié dans chacune des communautés des personnes à contacter, qui puissent lui fournir chaque fois que nécessaire des informations sur les enfants.

Les travailleurs sociaux d'YKAI prennent contact avec chaque école à la fin de chaque semestre afin de discuter de chaque enfant inscrite dans le programme et de ses progrès académiques. Les travailleurs sociaux contactent également les parents ainsi que les personnes à contacter au sein de la communauté et ce, tous les trois mois, afin de surveiller la situation et de veiller à ce que les enfants poursuivent bien leurs études. Les gens ne peuvent pas tous être joints par téléphone. C'est pourquoi les travailleurs sociaux voyagent par bus et/ou mobylette pour rendre de temps en temps visite aux enfants. Mme Muindasari a fait jusqu'à 300 km pour visiter un enfant.

➤ *Suivre le parcours de neuf enfants*

Après deux ans de phase de retrait d'enfants, YKAI a mené une mission de surveillance post-projet. Mme Muindasari s'est faite accompagner d'un responsable principal du programme de l'OIT-IPEC ainsi que d'un journaliste du journal le plus lu d'Indonésie (KOMPAS). Elle a ainsi rendu visite à neuf enfants à Bekasi, Karawang, Subang, Indramayu, Cirebon, Kuningan (Province de Java Ouest) et Kebumen (Province centrale de Java). Faute de temps, le groupe n'a pas pu visiter les 24 enfants retirés de leur emploi, ceux-ci se trouvant dans tout le pays.

C'était la première fois que l'on tentait de rendre visite à plusieurs enfants à la fois. La mission avait pour but d'examiner la situation actuelle des enfants, à la fois académiquement et socialement parlant, deux ans après qu'ils aient été retirés de leur emploi domestique. Les neuf enfants ont tous déclaré qu'ils n'avaient aucun désir de retourner à Djakarta ou de reprendre leur emploi domestique. L'équipe composant la mission a également constaté que tous les 24 enfants, à l'exception de trois filles, continuaient à suivre l'école. Quant à ces trois filles, elles ont dû malheureusement quitter l'école pour des motifs familiaux ou pour se marier.

Bien que les autres enfants soient toujours à l'école, ils n'en restent pas moins, malgré tout, dans une situation financière très difficile. Certains sont même sur le point d'abandonner. Les bourses de YKAI permettent de financer les frais d'inscription et certaines des dépenses scolaires; mais les faux-frais, tels que les frais mensuels d'entretien de l'école et les coûts des activités extrascolaires, représentent une charge énorme pour les familles pauvres. Pak Daslim, père d'un des enfants du programme, se demandait si l'école était vraiment utile dans la mesure où il voyait beaucoup de personnes qui sont allées à l'école et qui se trouvent néanmoins sans emploi. Même si les revenus que sa fille avait auparavant étaient maigres, ils contribuaient au moins au revenu du foyer et non pas à ses dépenses. Cette argumentation montre à quel point il est important de traiter les causes profondes du travail domestique des enfants en même temps que ses conséquences. La pauvreté est assurément l'une des raisons pour lesquelles les enfants quittent l'école pour aller travailler. Si l'on ne parvient pas à améliorer la situation économique de la famille, les enfants qui ont été retirés d'un travail domestique risquent fort d'y retourner un jour. C'est sur ce point que le journaliste de KOMPAS a insisté dans l'article qu'elle a rédigé à ce sujet, intitulé: "Poverty, the Root of the Child Domestic Labour Problem" (La pauvreté, à l'origine du problème du travail domestique des enfants) (KOMPAS, 2 juillet 2005).

D'un point de vue stratégique, il est très bon d'inviter un journaliste à se joindre à la mission. YKAI espérait ainsi sensibiliser, par le biais des médias, l'opinion publique sur la question du travail domestique des enfants et sur l'impact de son programme sur chaque enfant sélectionné. Suite à cette mission, l'édition du dimanche de KOMPAS publiait un

article de deux pages (le 24 avril 2005) basé sur les entrevues que la journaliste a effectuées auprès des neuf enfants qu'elle a rencontrés, qui avaient été retirés de leur emploi domestique. Elle citait le cas de quatre enfants et traitait, dans ce contexte, les questions du travail domestique des enfants, de la pauvreté, de l'éducation, de la traite ainsi que du programme YKAI. Après s'être rendu compte des activités de YKAI et constaté, grâce aux entrevues qu'elle a organisées auprès d'anciens enfants domestiques, quelle était la situation réelle de ces enfants dans le pays, la journaliste de KOMPAS suit désormais la situation de très près et est devenue un fervent défenseur de l'éradication du travail des enfants. La stratégie de YKAI consistant à faire participer les journalistes est un moyen de préparer le public à des changements sociaux et permet de faire pression sur lui pour que la question du travail domestique des enfants soit traitée dans le cadre des discussions politiques.

BONNES PRATIQUES

Il est très important de reconduire les enfants dans leur village d'origine afin de les aider à s'installer dans un environnement "nouveau" et pourtant ancien. Les travailleurs sociaux d'YKAI établissent des liens avec les écoles et les parents. En œuvrant en étroite collaboration avec les écoles, YKAI peut s'assurer que les enfants y resteront. En plus, il est *efficace* d'identifier les personnes à contacter capables de donner des informations sur la situation de tel ou tel enfant, dans la mesure où il est physiquement très difficile de surveiller ces enfants alors que l'on est éloigné de l'endroit où ils se trouvent. Les personnes à contacter peuvent être des chefs de communautés, des enseignants ou toute autre personne fiable de la communauté. Par leur intermédiaire, YKAI peut détecter très tôt tout problème concernant des enfants qui ont été retirés d'un travail domestique. Dans deux cas, YKAI a dû changer des enfants d'école en raison de problèmes qu'ils avaient rencontrés dans la première école.

Le contrôle permanent des enfants retirés de leur emploi est extrêmement *important* pour garantir que les interventions effectuées dans le cadre du projet TCRAM CDW auront des effets sur une longue durée. En général, ce type de surveillance devrait se poursuivre après la mise en œuvre du projet, ce qui n'est pas possible en raison de l'organisation financière du projet. Cela dit, les enfants continuant à vivre au-delà de la période couverte par le projet, il revient aux responsables de prendre en charge, au moins en partie, le suivi des résultats obtenus grâce aux interventions.

Le fait de faire participer des journalistes à la mise en œuvre du projet peut être une arme à double tranchant. En effet, cette participation peut avoir un effet négatif sur le projet proprement dit et sur ses bénéficiaires, si les journalistes n'ont pas saisi parfaitement les questions qui se posent et/ou les situations de ces enfants. Elle peut aussi s'avérer être très *stratégique* et peut accroître l'*impact* du projet si le personnel qui en a la charge parvient à convaincre les journalistes d'évoquer le projet et/ou le problème. Les journalistes peuvent diffuser les informations à un public plus vaste et avec beaucoup de conviction. Ils peuvent également faire pression auprès du gouvernement pour qu'il fasse évoluer les politiques menées à ce sujet en groupant autour d'eux toute une population motivée et critique.

LEÇONS TIRÉES

- Fournir aux enfants qui ont été retirés d'un travail domestique une seule bourse n'est pas suffisant pour leur permettre de poursuivre leur scolarité. Le programme de retrait doit inclure des interventions qui permettent de faire face à la situation économique des familles des enfants. Cela étant dit, il s'agit là d'une tâche extrêmement difficile dans la mesure où les bénéficiaires qui ont été sélectionnés ne restent pas au même endroit. De plus, ce problème ne peut être traité dans le cadre d'un seul projet.
- Le temps et les efforts que l'on consacre à la relation avec les journalistes sont bénéfiques pour sensibiliser l'opinion sur la question.

CONDITIONS REQUISES

- Sans la présence de travailleurs sociaux à la fois très engagés et travailleurs, ce type d'intervention ne peut avoir lieu. Les négociations avec les employeurs nécessitent patience et persévérance.
- L'organisme de mise en œuvre doit jouir d'une crédibilité sûre et entretenir des relations de confiance avec les autorités locales, les écoles et toutes les personnes intervenant dans le processus de retrait d'un enfant d'un travail domestique.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Yayasan Kesejahteraan Anak Indonesia (YKAI)</i> Jl. Teuku Umar #10, Menteng, Jakarta Pusat, Indonésie
Nom:	Mme. Winarti Sukaesih
Titre:	Directeur exécutif
Téléphone:	62 21 3107030 / 3905747 Fax: 62 21 3106977
Adresse E-mail:	icwf@indosat.net.id
Langues:	Bahasa Indonésie, Anglais

Participation des enfants

Standing Up for Our Rights (Levons-nous pour défendre nos droits)

- Organisation de solidarité en faveur des enfants domestiques -

OPERATA²⁶ et Rumpum Gema Perempuan (RGP)

"Je n'avais jamais imaginé avoir la chance d'adhérer à une organisation telle qu'OPERATA. Aujourd'hui, mes amis et moi-même apprenons beaucoup de choses. Si j'ai un problème, mes amis me donnent un coup de main et me soutiennent. J'apprends aussi quels sont mes droits et partage mes connaissances avec mes amis, ce qui est très bénéfique." Umi Munawaroh, membre d'OPERATA, novembre 2005

HISTORIQUE

OPERATA, organisation de solidarité en faveur des enfants domestiques de Pamulang, banlieue de Djakarta, a vu le jour en mai 2004. Sa création s'est inspirée de l'expérience de SUMAPI aux Philippines (*voir Philippines, Finding a Voice*).

Rumpum Gema Perempuan (RGP) est une ONG nationale qui œuvre depuis l'an 2000 auprès des femmes et des enfants. Compte tenu du rôle important que les travailleurs domestiques jouent traditionnellement dans les familles indonésiennes pour aider les femmes dans leurs tâches ménagères, RGP a commencé à travailler sur la question des enfants domestiques en 2002, par une recherche menée avec le Centre d'étude de développement de l'Université catholique Atmadjaya de Djakarta. RGP a commencé en 2003 à aider les enfants travailleurs de Pamulang, banlieue de Djakarta, en intervenant dans un centre.

Le coordonnateur de programme du RGP s'est joint à un programme d'échanges en 2004. Ce programme recevait l'aide de JARAK, réseau d'ONG, et d'une équipe spéciale de travail d'enfants domestiques d'Indonésie, dans le but d'en savoir plus sur les mesures à prendre à l'encontre du travail domestique des enfants aux Philippines. Le coordonnateur a rencontré les membres de SUMAPI et a été impressionné par l'importance du mouvement "Standing Up for Our Rights" des enfants domestiques. En général, ces enfants ont une faible estime d'eux-mêmes du fait qu'ils travaillent à la disposition de leur employeur. De plus, en raison de leur difficulté à accéder à l'information et aux personnes extérieures au foyer où ils travaillent, ils ont le sentiment d'être seuls face à leur dure vie. RGP était d'avis que, pour aider ces enfants, il serait indispensable de se centrer sur le renforcement de leur autonomie. La coordonnatrice a partagé ce qu'elle avait appris dans le cadre de l'expérience SUMAPI et a organisé des débats, en général le samedi soir, avec tous les enfants domestiques de Pamulang.

Les enfants domestiques de Pamulang se sont montrés très intéressés par ce qu'ils ont appris sur SUMAPI et se sont bien vite montrés très motivés pour créer eux-mêmes une organisation similaire. Ils pensaient avoir ainsi la possibilité d'être plus unis et de faire entendre leurs voix. OPERATA a été créé dans le but d'offrir un cadre aux enfants domestiques qui souhaitent discuter ensemble de leurs problèmes et de leurs intérêts et s'aider mutuellement à jouir de leurs droits d'abord en tant qu'enfants, puis en tant qu'enfants domestiques.

²⁶ OPERATA signifie *Organisasi Pekerja Rumah Tangga Anak* (Organisation des enfants travailleurs).

REALISATIONS

➤ *La stratégie de RGP*

Lorsque RGP a ouvert son premier centre d'accueil à l'intention des enfants travaillant comme domestiques, le Griya Rumpum, dans le sous-district de Pamulung en juillet 2003, peu d'enfants domestiques ont pu, de fait, s'y rendre et participer aux activités qu'il avait mises en place. Pourtant, le soutien qu'offre le RGP est multiple: éducation non formelle, développement des aptitudes, forums de discussions, consultation sociale, notamment. En travaillant avec les enfants domestiques de Pamulung, le RGP a pu voir ce qui faisait d'eux un groupe à part, avec des besoins spécifiques, caractéristiques de leur état: ils travaillent sept jours par semaine et on ne leur accorde jamais de temps libre; ils travaillent du lever au coucher du soleil et sont en permanence à la disposition de leur employeur. Il leur est donc extrêmement difficile de s'absenter de leur lieu de travail pour participer à une activité proposée par RGP. Le personnel de RGP s'est par conséquent aperçu que, sans le soutien des employeurs, son programme en faveur des enfants domestiques n'aurait aucune chance de succès au sein de la communauté pour laquelle il avait été pensé. Partant, RGP a décidé d'adopter une approche plus en douceur, moins conflictuelle, et d'œuvrer à l'élimination du travail domestique des enfants en concluant des alliances très larges avec des acteurs clés, dont les employeurs des enfants, des responsables locaux ainsi que les organismes publics concernés.

La stratégie du Centre RGP s'articule sur trois axes: tout d'abord, il est vital d'entretenir des relations empreintes de cordialité avec les employeurs et les autres membres de la communauté si l'on veut s'assurer de leur soutien au programme. Certains des employeurs sont en effet fermement opposés à l'idée d'accorder du temps libre à leurs employés et de leur permettre de participer aux activités organisées par le RGP. Ils ne voient pas l'utilité de sacrifier du temps pour permettre aux enfants qu'ils emploient de grandir comme tels. Pour trouver une solution à cette situation, le RGP décida d'envoyer ses travailleurs sociaux de maison en maison afin qu'ils parlent avec chacun des employeurs en particulier, qu'ils l'informent sur les programmes mis en place pour les enfants domestiques et qu'ils tentent d'obtenir du temps libre pour ceux travaillant dans ces familles. Le Centre RGP ne ménagea pas non plus ses efforts pour parvenir à collaborer plus étroitement avec de puissantes associations indépendantes, telles la Neighbourhood ou la Household Association qui oeuvrent sous le contrôle des autorités locales. En les associant à ses programmes, le RGP peut atteindre les employeurs plus facilement. En d'autres termes, le soutien de la communauté dans son ensemble peut exercer une pression positive sur tous et permettre un suivi de chaque ménage en particulier.

Ensuite, le RGP apporte un soutien social direct aux enfants domestiques par l'intermédiaire de son centre d'accueil Griya Rumpum. Ce centre est le seul espace où les enfants employés comme domestiques peuvent en rencontrer d'autres et se libérer, pour un temps, des responsabilités qui leur incombent dans l'exercice de leur tâche. Avant la création de Griya Rumpum, la grande majorité des enfants domestiques ne rencontraient jamais d'autres enfants dans leur situation et n'avaient pas de contact avec le monde extérieur. Ils étaient pratiquement confinés à l'intérieur de la maison de leur employeur et n'avaient que très peu l'occasion de rencontrer des personnes ne faisant pas partie du ménage. Dans le centre de Griya Rumpum, au contraire, les enfants domestiques peuvent s'adonner à des activités éducatives non formelles, développer leurs aptitudes, suivre des cours d'anglais ou se familiariser avec l'ordinateur, ou encore faire appel à un service de conseils en matière sociale ou religieuse. En travaillant avec les enfants dans son centre de Griya Rumpum, le RGP s'est rendu compte qu'il était de la première importance de parvenir à changer l'état d'esprit des enfants domestiques, notamment pour ce qui est de leur manière de voir leur vie, et à développer leurs forces psychiques pour qu'ils puissent surmonter les difficultés d'ordre émotionnel auxquelles ils ont à faire face: la solitude, la dépression ou l'apathie, notamment. Le centre RGP a également remarqué qu'il est important de donner à l'enfant les moyens de se protéger contre toutes formes d'exploitation ou d'abus éventuels. Le Centre leur fournit ainsi des informations utiles et un soutien dans les cas d'urgence.

Finalement, OPERATA offre un lieu où les enfants domestiques peuvent se réunir, où ils peuvent s'encourager mutuellement à devenir davantage maîtres de leur propre vie, où

ils peuvent parler de leurs problèmes, échanger leurs expériences, construire leur vie et peu à peu se réaliser. Afin qu'OPERATA puisse s'agrandir et gagner en visibilité, le Centre RPG agit en tant que son soutien. Le Centre offre ainsi son aide à OPERATA en lui fournissant des informations, en lui proposant un cadre dans lequel il peut acquérir de l'expérience et récolter des fonds.

➤ **L'organisation d'OPERATA**

Les enfants domestiques ont tenu un certain nombre de réunions lors desquelles ils ont convenu des perspectives, de la mission et des objectifs d'OPERATA aussi bien que de la structure de cette dernière. Environ 80 personnes ont ainsi rejoint OPERATA et la moitié d'entre elles a pris une part active dans les réunions régulières qui se sont tenues. OPERATA n'est pas réservé aux filles, même si, actuellement, l'organisation ne compte que des filles.

Certaines des fonctions clés d'OPERATA sont électives. C'est notamment le cas de la fonction de président(e), de secrétaire, de trésorier(ère) ou de coordinateur(trice) du programme. La voix dont chaque membre dispose a le même poids dans le processus de prise de décision et toute décision relative à l'organisation est prise collectivement, dans un esprit de confiance. Les membres ne procèdent à un vote qu'en dernier ressort.

Chaque membre reçoit aussi une carte de membre et doit contribuer à hauteur de 500 roupies (USD 0.05) par semaine et par personne au bon fonctionnement d'OPERATA. Ces contributions constituent le « Fonds de solidarité » qui viendra en aide aux membres dans deux cas: (1) pour couvrir des frais médicaux et (2) pour couvrir les dépenses qu'occasionne un décès dans la famille. A ce jour, le fonds d'OPERATA dispose de 400'000 roupies (USD 40). Les membres d'OPERATA se réunissent trois samedis par mois, de 19 heures à 21 heures, dans les locaux de Griya Rumpum. L'un des samedis est réservé aux réunions ordinaires, les deux autres à des discussions suivies autour d'un thème spécifique donné.

OPERATA

Principes

- Garantir le respect de l'égalité entre les travailleurs domestiques, adultes ou enfants, dans toutes les sphères de leurs vies, à savoir dans leur vie familiale, sur leur lieu de travail, dans les centres éducatifs et au sein des communautés;
- Affranchir tous les travailleurs domestiques et les enfants travailleurs domestiques de toute forme de violence, de discrimination ou d'injustice.

Mission

- Nous, OPERATA, organisons régulièrement des discussions autour des problèmes que peuvent rencontrer les enfants et les femmes;
- Nous, OPERATA, organisons des campagnes d'information sur le thème des violences faites aux femmes, aux enfants, aux employés domestiques, adultes et enfants afin de stigmatiser ces pratiques;
- Nous, OPERATA, apportons notre soutien actif à l'effort d'éradication progressive du travail domestique des enfants âgés de moins de 15 ans;
- Nous, OPERATA, œuvrons conjointement pour que nos droits de travailleurs, d'enfants, de citoyens et d'êtres humains soient reconnus et respectés.

Buts

- Permettre aux enfants domestiques de se réunir pour qu'ils puissent exercer leurs droits fondamentaux, notamment celui d'être parties prenantes et impliqués dans les processus de prise de décision;
- Aider les enfants domestiques à mieux connaître et comprendre leurs droits d'enfants, de femmes et de travailleurs;
- Fournir aux enfants domestiques la possibilité de développer leurs capacités, leurs aptitudes et leur potentiel;
- Améliorer l'image que les enfants domestiques ont d'eux-mêmes, leur confiance en eux et leur degré d'autonomie afin qu'ils soient en mesure d'exprimer leurs intérêts et de mener des négociations avec leur employeur ou d'autres membres de la communauté;
- Encourager les enfants domestiques à partager leurs soucis, leurs intérêts et leur expérience avec d'autres dans la même situation pour qu'ils puissent s'en instruire et renforcer ainsi les liens de solidarité.

➤ **Les activités d'OPERATA**

OPERATA a mis en place une large palette d'activités allant de la tenue de réunions ordinaires à la publication d'un bulletin périodique. Toutes ces activités ont été décidées par les membres d'OPERATA et sont soutenues par le Centre RGP. Elles comprennent:

- Des réunions ordinaires qui se tiennent une fois par mois;
- Des cycles de discussions mettant l'accent soit sur les difficultés que rencontrent les enfants domestiques, soit sur d'autres thèmes en relation avec cette problématique (deux fois par mois);
- Des "répétitions artistiques" (préparation d'une pièce chantée ou jouée) et la présentation du spectacle devant le public;
- Des rencontres islamiques (Pengajian dan Tadarusan);
- Des excursions;
- Le travail social en faveur de la communauté (kerja bakti, ou actions pour un environnement propre) de même que la participation à des manifestations organisées par la collectivité;
- Le soutien aux activités organisées par Griya Rumpun; et
- La publication du bulletin périodique d'OPERATA.

Les cycles de discussions sont organisés dans le but de sensibiliser les enfants domestiques à la question des droits humains fondamentaux et de leur fournir par là l'occasion de mieux connaître et comprendre leurs droits. Le Centre RGP a donc développé un module spécifique, applicable à ces cycles de discussions, qu'il a appelé le « Module de sensibilisation destiné à améliorer les connaissances des enfants domestiques ». Ce module compte 13 thèmes de discussion.

En collaboration avec OPERATA, le Centre RGP a ensuite testé ce module sur une période de six mois après laquelle il a été confié à OPERATA pour qu'il soit mis en application. OPERATA a dès lors le droit de modifier le module en fonction de son expérience et de s'en servir pour organiser les cycles de discussions. OPERATA peut aussi, à sa convenance, ajouter d'autres thèmes qui pourraient lui sembler appropriés. Une discussion récente a notamment pris pour sujet la lecture approfondie d'une publication de l'OIT-IPEC (qui avait servi de base à une série d'émissions radio) intitulée « Bunga-bunga di Atas Padas (Des fleurs sur un sol pierreux - Le phénomène des enfants domestiques en Indonésie) ». Ce thème de discussion a également conduit ces enfants à une lecture et une analyse critiques d'un livre présentant une vue d'ensemble de la situation des enfants domestiques, des origines du phénomène aux programmes actuels de soutien.

Module de sensibilisation destiné aux enfants domestiques

- Pauvreté et travail domestique des enfants
- Introduction aux questions de sexe et de genre
- Introduction aux Conventions No. 138 et 182 de l'OIT
- Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant (UN CRC)
- Présentation large sur le thème de l'enfant et du travail des enfants
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
- Politiques nationales en relation avec le travail des enfants
- Droit à exercer ses fonctions reproductives et relations sans danger
- Droits de l'enfant domestique et engagement pour que ces droits soient respectés
- Violation des droits des femmes et système de renvoi vers des instances de recours pour les victimes des abus
- Aptitude à communiquer et à négocier avec l'employeur
- Savoir faire preuve d'empathie et construire un réseau solidaire
- Raisons pour lesquelles il est bon de s'unir

L'un des avantages majeurs des discussions thématiques organisées par cycles est que les membres peuvent assister aux débats. Au début, ces derniers devaient parvenir à

persuader leurs employeurs de les laisser quitter la maison. Depuis que les membres ont été rendus attentifs à leurs droits, ils sont beaucoup plus confiants et capables de faire face aux problèmes qu'ils pourraient rencontrer sur leur lieu de travail. Comme on le voit, la politique du Centre RGP est d'être là pour aider ses membres à résoudre un problème dont ils ne parviennent pas à trouver la solution par eux-mêmes, mais aussi de les encourager à d'abord essayer de changer les choses par eux-mêmes.

Une autre des activités importantes d'OPERATA est la préparation d'une représentation artistique qui permette aux enfants de découvrir leurs capacités créatrices grâce à différentes formes d'art qui leur sont proposées. C'est en effet pendant les répétitions en vue de la représentation que les enfants peuvent exprimer leurs sentiments, mettre en avant leurs centres d'intérêts, communiquer leurs espoirs et leurs rêves, toutes choses qu'il n'est pas aisé à faire ressortir dans leur vie de domestiques. L'espace exempt de dangers qu'OPERATA offre aux enfants crée un cadre propice pour qu'ils puissent s'exprimer librement par la poésie, le théâtre, le chant et la composition de chansons, la chorégraphie et la danse. Ces répétitions artistiques les aident à acquérir une plus grande confiance en eux et à se forger une image positive d'eux-mêmes et de leur vie. C'est ce dont témoignent les déclarations ci-dessous de certains membres d'OPERATA:

«Je suis heureuse d'avoir pu me joindre au groupe préparant la représentation artistique. Je ne savais pas que j'avais un talent d'actrice et que je saurais me produire sur scène avec mes autres camarades » Etty, 2005

«C'est mon rêve de déclamer des poèmes et je suis totalement satisfaite de ma performance parce que j'ai réussi à partager mes émotions avec tous les autres ! » Sofia, 2005

Ces répétitions artistiques sont donc aussi un moyen d'attirer l'attention du public et des membres de la communauté en général sur les questions relatives au travail domestique des enfants. C'est pourquoi le Centre RGP, par le truchement d'OPERATA, a choisi d'organiser des représentations artistiques à l'occasion de la fête nationale indonésienne ou lors d'autres manifestations publiques d'envergure. Plusieurs personnes, et particulièrement des employeurs, ont déclaré avoir pris du plaisir lors des représentations données par les enfants domestiques qu'ils emploient. Même si ces représentations transmettent souvent aussi des messages assez subtils, il n'en reste pas moins qu'elles cherchent en tout premier lieu à faire savoir haut et fort que les enfants employés comme domestiques ont le droit à un traitement équitable et au respect.

Le bulletin d'information d'OPERATA, Suara Griya (La voix de la maison), est publié tous les trois mois et a pour objectif d'aider les enfants domestiques à devenir maîtres de leur vie. Les membres conviennent ensemble de son contenu, rédigent eux-mêmes les articles, les nouvelles ou autres histoires courtes, les poèmes. Ce bulletin est dès lors un outil de partage des expériences vécues ou des idées, et permet de manifester son soutien aux autres en situation analogue. Les enfants peuvent par conséquent tirer profit de l'expérience de leurs pairs et se soutenir mutuellement en échangeant des lettres de lecteurs. Finalement, ce bulletin les aide aussi à mieux supporter les pressions psychologiques auxquelles ils sont exposés dans leur vie de tous les jours.

Les « rencontres islamiques » (Pengajian dan Tadrusan) mettent également à disposition des enfants domestiques un lieu privilégié leur permettant de développer les forces intérieures grâce auxquelles ils sauront surmonter les épreuves de leur vie. Un bon nombre d'enfants domestiques appartiennent en effet à des communautés religieuses si bien qu'ils sont habitués aux pratiques de celles-ci pour les avoir connues dans leur ville ou village d'origine. Certains d'entre eux ont même terminé leur scolarité dans une école religieuse (islamique). Il est donc fondamental pour eux de pouvoir rester fidèles à leur foi et à leurs traditions religieuses dans leur nouvel environnement. Partant, toute forme de guidance religieuse ou de conseil spirituel leur sera utile: ils pourront voir les aspects positifs de leur vie et être forts dans l'adversité. C'est en ce sens que les rencontres islamiques offrent un soutien psychologique. Mais il y a plus: les participants apprennent que le Coran offre une bonne base pour la compréhension de ce que sont les droits humains fondamentaux. Allah n'a-t-il pas déclaré dans le Coran:

“Traitez vos femmes et vos esclaves également comme des êtres humains”

“Payez vos ouvriers avant qu’ils ne soient fatigués”

“Le trafic d’être humains est prohibé. Si vous êtes impliqués dans un tel trafic, vous serez mis au nombre des ennemis du prophète Mahomet.”

BONNES PRATIQUES

Le soutien qu’apporte le RGP est destiné à promouvoir un changement d’état d’esprit chez les enfants domestiques pour ce qui est de la manière dont ils se voient eux-mêmes et leur vie. Dès le moment où ils connaissent leurs droits humains fondamentaux, ils sont à même de prendre leur vie en mains. En d’autres termes, toute activité tendant à conférer à ces enfants une autonomie accrue et à renforcer leur confiance en eux, leur permettra d’acquérir une meilleure image d’eux-mêmes et de la conserver.

En faisant des bénéficiaires du projet les acteurs du changement, le projet prend en compte et défend les besoins et les préoccupations des enfants.

La décision du RGP d’impliquer les employeurs des enfants domestiques, les dirigeants communautaires, les autorités locales concernées dans le bon fonctionnement de ses projets a été déterminante. Sans l’accord et le soutien de ces derniers, les enfants domestiques n’auraient pu participer aux activités conçues pour eux. Dans un premier temps, il a été très difficile pour le RGP de réunir les enfants domestique de la communauté au sein de laquelle il avait choisi de travailler, et ce d’autant que ses assistants sociaux n’étaient pas bien vus: ils entraînaient les enfants domestiques vers la tentation de quitter leurs employeurs. Toutefois, grâce à des réunions avec la Neighbourhood Association et la Household Association, le RGP a progressivement réussi à faire accepter sa présence et à obtenir un soutien pour son travail.

LEÇONS A TIRER

- Il ne fait aucun doute que le rôle de soutien que joue le RGP est nécessaire; pourtant, pour que les enfants soient capables de conduire eux-mêmes les activités d’OPERATA, il faut que le RGP ne leur facilite pas trop la tâche;
- Il est plus facile pour les enfants croyants et pratiquants, pour les enfants musulmans en l’occurrence, de s’approprier le concept de « droits humains » lorsque celui-ci leur est présenté par référence au Coran;
- Il est plus aisé pour le RGP d’entrer en contact avec les employeurs des enfants domestiques s’il parvient à obtenir le soutien préalable d’associations de quartier ou regroupant les ménages (Neighbourhood and Household Associations).
- Lorsque l’on donne aux enfants domestiques la possibilité de s’exprimer par les arts, ils s’aperçoivent qu’ils ont, tout comme les autres enfants de leur âge, du talent et du potentiel.

CONDITIONS REQUISES

- Sans le soutien des communautés locales et des employeurs des enfants domestiques, il n’est pas possible de venir en aide audits enfants et encore moins de les mobiliser en vue d’organiser des réseaux de solidarité.
- Il convient d’accorder du temps libre aux enfants domestiques afin qu’ils puissent participer à OPERATA ou aux activités proposées par le RGP. Une règle prévoyant un jour de congé par semaine devrait pouvoir être établie.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:

Organisation:	Rumpum Gema Perempuan (RGP) Jl. Kemuning IVB #34A - RT 12 Rw 06 Pejaten Timur - Pasar Minggu Yakarta Selatan 12510, Indonésie
Nom:	Mme. Aida Millasari
Titre:	Directeur exécutif
Téléphone:	62 21 798 2640
Adresse E-mail:	rumpungemaperempuam@yahoo.com aidamilasari@yahoo.com
Langues:	Bahasa Indonésien, Anglais

Amélioration des politiques et Plan d'action

Cessez de faire de notre village un terrain favorable à la traite des enfants !

~ Mise en place d'une réglementation au niveau local pour protéger les femmes et les enfants contre la traite d'êtres humains ~

Gouvernement local du district de Karawang

GENERALITES

Le district de Karawang se trouve à près de 65 km à l'est de Djakarta. Avec sa population d'environ 2 millions de personnes sur une surface de 1'800 km², ce district est l'un des plus grands de la province de Java Ouest. Bien que de nombreuses usines se soient installées dans le district au cours de ces dernières années, le Karawang reste, dans l'idée de beaucoup, un grand producteur de riz. Le Karawang est néanmoins confronté à de sérieux problèmes sociaux, tels que la pauvreté, un nombre important de jeunes et d'adultes sans emploi ou sous-employés, les mariages précoces et une scolarisation médiocre. En outre, le phénomène de la traite d'enfants est devenu l'un des problèmes majeurs du district.

En avril 2005, la fondation YKAI et l'OIT-IPEC de Djakarta ont organisé, avec des responsables et intervenants de Karawang, un atelier de consultation pour analyser les données alarmantes à disposition sur la traite d'êtres humains à partir de Panyingkiran, un village du district. En effet, au cours de l'année précédente (2004), environ 400 cas d'enfants victimes de la traite (tous de sexe féminin) ont été dénombrés dans le village sur un nombre total d'à peu près 1'600 foyers. De ces 400 enfants, 340 environ ont été acheminés vers le Moyen-Orient, principalement vers l'Arabie Saoudite, et engagés comme domestiques. Il semble en effet qu'il y ait des filières bien établies qui permettent aux jeunes de trouver du travail à l'étranger en tant que travailleurs domestiques. Quant aux enfants, ils se présentent sous une fausse identité pour pouvoir entrer dans ces filières. Comme un grand nombre de jeunes du village (garçons et filles) n'ont pas de perspectives de travail, la tendance qui consiste à chercher un emploi en dehors de la région (dans d'autres parties du pays aussi bien qu'à l'étranger) va croissant.

REALISATIONS

Le gouvernement régional du district de Karawang a par conséquent décidé de prendre des mesures sérieuses contre le trafic d'êtres humains dans le but de protéger les femmes et les enfants. C'est pourquoi, après que l'Agence pour le développement du district (la BAPPEDA) ait pris connaissance de l'ampleur de la traite des enfants, particulièrement de celle menée aux fins de satisfaire au marché du travail domestique, elle a proposé d'établir un règlement régional (connu sous le nom de Perda) interdisant cette pratique. Dans le même temps, la BAPPEDA a également mesuré la nécessité de sensibiliser la population locale à ce problème. La BAPPEDA aimerait en effet que la nouvelle version de Perda en préparation - dont l'objectif est de combattre la traite des êtres humains en général également - obtienne l'aval et le soutien de larges couches de la population.

Dès lors, pour pouvoir sensibiliser la communauté dans son ensemble et l'impliquer dans la préparation de Perda, les dirigeants du district ont organisé des dialogues publics: l'un pour parler du règlement Perda, et l'autre des problèmes rencontrés par le village de Panyingkiran. Pour pouvoir diffuser les messages du gouvernement en matière d'éducation et de prévention de la traite des êtres humains, ces dirigeants ont aussi créé une radio locale, Radio Pelangi.

➤ *Dialogue public organisé au siège de la municipalité*

L'un de ces dialogues publics s'est tenu en date du 1^{er} juin 2005 dans les locaux de l'hôtel de ville du district. Il a recueilli le soutien du gouvernement local de Karawang, du Ministère de la promotion des femmes, de la fondation YKAI, de JARAK 1 et de l'OIT. Madame le Ministre de la Promotion des femmes ainsi que le Directeur du bureau de Djakarta de l'OIT ont participé à ces dialogues publics et ont apporté leur soutien à l'initiative du gouvernement régional d'établir une réglementation, Perda, prohibant la traite des enfants et ciblant tout particulièrement le travail domestique des enfants.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le responsable de BAPPEDA a reconnu que le district de Karawang avait à faire face à un problème sérieux de traite d'êtres humains. Il a par conséquent appelé à agir immédiatement en vue d'améliorer les indicateurs du développement humain dans le district. Madame le Ministre de la Promotion des femmes a vivement encouragé les autorités locales à édicter la réglementation Perda contre la traite des êtres humains et a rappelé l'importance de l'éducation. Elle a également lancé un appel pressant aux parents pour leur demander de scolariser leurs enfants. Le Directeur de l'OIT, quant à lui, a exprimé son soutien au travail effectué par les autorités locales et insisté sur l'importance d'une participation active de la communauté dans son ensemble pour que la situation puisse changer.



H.E. Mme Meutia H. Swasono, Ministre de la Promotion des femmes accorde une interview à la presse

Deux témoignages d'anciens enfants domestiques présentés en ouverture du dialogue public ont fait grande impression. C'est ainsi qu'Adik, qui a travaillé comme enfant domestique en Arabie Saoudite, a voulu faire partager son expérience de « machine à travailler » pour une famille de sept enfants. Elle devait travailler de 5 heures du matin à 2 heures de la nuit le jour suivant, chaque jour, sans jamais toucher aucune rétribution. Quand elle s'est plainte de cet état de fait, son employeur l'a menacée de lui couper les deux mains. Ayant vécu cette vie d'esclave, Adik a exhorté le gouvernement local de venir en aide aux enfants comme elle de deux manières: en réduisant les frais de scolarité afin que tous puissent aller à l'école, en favorisant la création d'emplois sur place.

Plus de 200 personnalités de la région, y compris le chef de district, des fonctionnaires locaux de haut rang, des membres du Parlement, les dirigeants des partis politiques, des chefs communautaires, des chefs des communautés religieuses, des éducateurs, des travailleurs de la santé, des enfants intéressés par les questions relatives au travail domestique des mineurs ainsi que leurs familles, ont assisté à ces dialogues publics. Les discussions ont porté sur la traite d'êtres humains en général, et sur celle des enfants domestique en particulier. A la fin de ces dialogues publics, les participants sont tombés d'accord sur le fait que le problème de la traite des enfants dans le district de Karawang était pressant et que la réglementation Perda envisagée sera un bon outil pour combattre ce fléau.

➤ *Dialogue communautaire dans le village de Panyingkiran*

Outre ces dialogues publics, une autre manifestation de sensibilisation a été organisée à Panyingkiran, parce que c'est dans ce village que le problème se pose avec la plus grande acuité. Plus de 1'000 personnes, adultes et enfants, ont participé aux dialogues publics. Mobilisés par les travailleurs sociaux de la fondation YKAI, des jeunes du village ont présenté une pièce de théâtre mettant en scène deux sœurs ayant été emmenées en Arabie Saoudite pour y travailler comme enfants domestiques. Le but de la représentation était d'informer le public sur les risques que comporte un emploi « lucratif » en Arabie Saoudite. La pièce s'était inspirée d'histoires réellement vécues, sorties de la bouche d'enfants rentrés au pays après avoir travaillé comme enfants

domestiques. L'un des risques présentés a été celui des grossesses contractées hors mariage. Dans le seul village de Panyingkiran, 20 anciennes employées domestiques revenues de pays arabes ont donné naissance à des bébés dont les pères sont moyen-orientaux, et cela sans la moindre perspective maritale.

Ce dialogue public a donc été l'événement le plus important jusqu'ici dans l'histoire du village et a suscité un très vif intérêt pour la problématique de la traite d'êtres humains par des habitants du village. Ce dialogue public a également été commenté dans les colonnes de cinq journaux à diffusion nationale et à été repris par autant de chaînes nationales de télévision (Trans TV, Metro TV, SCTV, RCTI et TVRI). L'une de ces chaînes a même diffusé une enquête qu'elle a menée suite au témoignage rendu par l'une des domestiques ayant participé à la rencontre. Par ailleurs, Media Indonesia (un média national), Pikiran Rakyat (un média de la province) et Radar Karawang (un média local) ont aussi couvert l'événement.

➤ *Radio communautaire*

Radio Pelangi (Radio Arc-en-ciel), une radio communautaire créée à dessein pour servir de forum et de diffusion d'informations sur la traite des êtres humains, a programmé en soirée une émission sur le dialogue communautaire. Cette expérience de Radio Pelangi est présentée au chapitre suivant intitulé « Le pouvoir à la communauté ».

➤ *Préparation de la réglementation contre la traite des d'êtres humains (Perda)*

L'idée de concevoir une réglementation contre la traite des d'êtres humains, Perda, est née au début du mois de janvier 2005. Elle a été bien accueillie lors des dialogues publics qui se sont ensuite tenus en juin, tant et si bien que le gouvernement de Karawang a fait publiquement part de son intention de promulguer la réglementation Perda. L'agence BAPPEDA a ensuite organisé différents entretiens aux fins de consultation; le Conseil en faveur de la promotion communautaire et sociale (BPMS) a ensuite reçu pour mission de rédiger ladite réglementation. Un Comité de 11 personnes, membres de l'agence BAPPEDA, de BPMS, du bureau central de district en charge de la main-d'oeuvre (DISNAKER), du bureau de district de l'aide sociale, du bureau de district pour les affaires juridiques, de l'Université de Karawang, de la fondation YKAI et de JARAK a ainsi été constitué.

Ces personnes se sont fréquemment réunies pour convenir du champ d'application de Perda et de son contenu. Leurs échanges de vues ont été très vifs lorsqu'il s'est agi de déterminer si la réglementation Perda devait porter sur la traite des êtres humains en général ou si elle devait se limiter à la traite des enfants et des femmes. En raison des divers projets de loi présentés au niveau national contre la traite des êtres humains, un rapport a été établi au nom de Perda afin de faire connaître précisément tant les objectifs que le champ que la réglementation Perda se propose de couvrir. C'est au terme d'après débats que le Comité de rédaction de Perda a décidé de faire porter la réglementation uniquement sur la traite des enfants et des femmes. En effet, deux projets de loi sur la traite des êtres humains sont maintenant en préparation au niveau national: l'un sur la traite d'êtres humains en général, l'autre sur les questions migratoires. La décision des membres du groupe Perda est principalement basée sur leur souci d'éviter la duplication des mesures.

En décembre 2005, la rédaction de la réglementation Perda sur l'élimination de la traite des femmes et des enfants, établie pour le district de Karawang, était terminée et elle peut désormais être discutée publiquement.

Le projet de loi Perda relève que ce sont les besoins en matière d'emplois domestiques qui peuvent être à l'origine de la traite des femmes et des enfants et déclare que le gouvernement de Karawang est déterminé à établir sur le territoire sous son administration une « zone exempte de traite des enfants et des femmes » (Chapitre II, Article 2, 1&3). La proposition Perda insiste également sur l'importance de l'éducation et sur le fait que les gouvernements locaux (aussi bien celui du district que celui en charge du village) sont dans l'obligation « de garantir que chaque enfant puisse bénéficier de neuf années de scolarité obligatoire » (Chapitre IV, Article 4e). Au sens de

cette Perda, une femme qui envisagerait de prendre un emploi en dehors de son village ou de son sous-district, se verrait dans l'obligation d'obtenir une lettre de recommandation pour pouvoir travailler au lieu envisagé (SRBD/K). Cette lettre de recommandation sera fournie par le gouvernement du sous-district ou celui en charge du village (Chapitre V, Article 5). Enfin, la surveillance et le contrôle de la mise en œuvre de la réglementation Perda, ont été confiés à un comité chargé de mettre fin à la traite des enfants et des femmes. Le projet de texte insiste aussi sur la nécessaire participation de la population toute entière pour permettre à la Perda de déployer tous ses effets, soit: prévenir la traite des enfants et des femmes et finalement éradiquer cette pratique, assurer la réintégration des victimes, dénoncer les cas de traite au Comité (Chapitre VIII, Article 9).

BONNES PRATIQUES

Il est évident qu'à Karawang il existe un lien entre travail domestique des enfants et traite d'êtres humains. Mais même lorsque ce lien est moins criant qu'à Karawang, il mérite d'être examiné de plus près si l'on veut combattre ce type de trafic. Il est fréquent que dans les discussions autour de la question de la traite d'enfants et de femmes, les participants soient d'avis que le but d'un tel trafic est d'approvisionner le marché du sexe. Et pourtant, la traite satisfait bien des demandes, dont notamment la demande d'enfants aux fins d'en faire des travailleurs domestiques.

En mettant en place un cadre juridique adéquat, le gouvernement du district de Karawang a agi de manière très pro-active pour prémunir les enfants et les femmes sous son administration contre le risque de traite. Cette démarche est un exemple positif que d'autres districts ou provinces peuvent suivre. De plus, comme le Ministère de la promotion des femmes soutient très fortement cette initiative (Perda), le gouvernement ne pourra que poursuivre son engagement en sa faveur.

Pendant la phase de préparation de la Perda, le gouvernement de Karawang n'a pas manqué d'impliquer la population dans le projet de loi. Il a ainsi organisé la consultation de très larges couches de la population en orchestrant des campagnes de sensibilisation et en créant des programmes pour la radio. Cette manière de procéder a permis au contenu de la proposition de réglementation Perda de circuler parmi la population bien avant la rédaction finale du document et, partant, de lui assurer un large soutien, tant en faveur de son acceptation que de sa mise en œuvre.

Finalement, le gouvernement local de Karawang a aiguisé au maximum l'intérêt des gens pour la traite des êtres humains et pour les moyens de combattre ce phénomène en intégrant la question du travail domestique des enfants dans les discussions déjà en cours sur la traite des êtres humains en général. En effet, ce dernier point est un sujet âprement débattu tant au niveau national qu'international et certaines mesures anti-traite pourraient déjà avoir été mises en place au niveau local. Dans un souci d'efficacité, il vaut donc mieux s'appuyer sur les efforts déjà déployés contre le travail domestique des enfants au lieu de dupliquer les initiatives.

LEÇONS A TIRER

- Parvenir à s'assurer de la participation d'un ministre du gouvernement central et celle de fonctionnaires de haut rang au niveau national aux manifestations publiques de Karawang, a sans nul doute attisé l'intérêt de la population en général pour les questions de traite et permis d'accélérer la rédaction de la Perda. Les vifs encouragements de Madame le Ministre de la Promotion des femmes ainsi que l'engagement politique ferme pris publiquement par le gouvernement local de Karawang, ont créé les conditions d'un non-retour à une situation pro-ante.
- Dès le début, le comité de rédaction de la Perda a impliqué dans le projet de loi un grand nombre de parties jouant un rôle clé dans le district. Parfois, lorsque le nombre d'intervenants est élevé, la coordination peut s'avérer difficile ou devenir mal-aisée parce que lourde. Or, dans le cas présent, le fait de disposer

d'un noyau de personnes très engagées et de bénéficier d'appuis a contribué à favoriser la collaboration parmi les membres des différentes parties, si bien que leurs divergences se sont transformées en forces au service d'une même mission. C'est aussi largement grâce à cet esprit de collaboration, qui a d'ailleurs contribué à accélérer le processus, que l'aval du parlement régional ne saurait faire défaut.

CONDITIONS REQUISES

- L'honnêteté d'admettre qu'il y a un problème ainsi que l'engagement politique fort du gouvernement local pour trouver une solution ont été les deux facteurs clés nécessaires pour promouvoir une prise de conscience et mettre en place un certain nombre de mesures légales destinées à garantir une réelle protection des jeunes.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	Via YKAI, Sanggar Assiyifa Desa Panyingkiran, Kecamatan Rawa Merta, Kabupaten Karawang, Jawa Barat, Indonésie
Nom:	M. Syamsul
Titre:	Coordinateur de projet
Adresse E-mail:	icwf@indosat.net.id
Langues:	Bahasa Indonésien

Renforcer la prise de conscience

Le pouvoir à la communauté

~ FM92.5 Radio Pelangi (Radio Arc-en-ciel) ~

*La radio du village de Panyingkiran, Karawang
avec le soutien de la fondation YKAI*

“Je veux écouter Radio Pelangi!” s’est un jour écrié le chef du district de Karawang. Il avait entendu dire que Radio Pelangi était une station très populaire auprès des habitants du village de Panyingkiran, si bien qu’il voulait en écouter les programmes dans son bureau de Karawang ville. Après six mois de fonctionnement, Radio Pelangi couvre déjà une aire de diffusion plus étendue grâce à son pylône transmetteur plus haut que celui de ses concurrents. Ce pylône a été offert à Radio Pelangi par le chef du district et les divers coûts afférents à l’installation (1.5 millions de roupies) ont été couverts par les fonds du village. Le chef du district peut désormais écouter Radio Pelangi et utiliser cet outil de communication pour transmettre des messages aux habitants de Karawang.

GENERALITES

Radio Pelangi (Radio Arc-en-ciel), une station de radio communautaire, a été créée en avril 2005 dans le village de Panyingkiran, dans le district de Karawang, et émet dans un rayon de 10 km. Le district de Karawang est l’un des principaux pourvoyeurs d’enfants domestiques vers l’étranger (400 cas de traite d’enfants enregistrés en 2004). 340 enfants environ ont été envoyés au Moyen-Orient pour y travailler comme domestiques, en Arabie Saoudite principalement.

Le gouvernement local de Karawang a pris un certain nombre d’initiatives destinées à enrayer la pratique de la traite des enfants. L’une d’entre elles s’est traduite par la création d’une radio communautaire dans le village de Panyingkiran. Son objectif était d’attirer l’attention de la population sur le phénomène de la traite des êtres humains et de changer la manière de voir des parents qui envoient leurs filles à l’étranger pour qu’elles y travaillent comme enfants domestiques.

Cette initiative s’est inspirée de l’expérience d’une autre station de radio communautaire dans le district d’Indramayu, une région où l’OIT-IPEC est présent, et son but était également de combattre la traite d’êtres humains. Les radios communautaires sont un outil très efficace lorsque l’on veut atteindre tous les habitants d’une région. Elles ont également démontré qu’elles peuvent changer les perceptions et les comportements de la population. Lorsque la radio communautaire d’Indramayu a été créée, de nombreuses stations de radio commerciales étaient déjà installées sur le même territoire. En d’autres termes, la concurrence entre radios y était forte. Toutefois, il n’existe aucune radio commerciale dans le village de Panyingkiran. L’environnement est donc plus propice à un haut taux d’écoute pour Radio Pelangi, ses programmes et ses messages.

REALISATIONS

➤ *Créer Radio Pelangi et former des présentateurs*

Les travailleurs sociaux de la fondation YKAI pour le bien-être des enfants ont fait appel à 25 personnes du village, dont 18 personnes travaillant à la radio, susceptibles de s’intéresser à faire partie d’une « organisation radiophonique » (OR). Cette organisation a ensuite développé le concept et est parvenue à obtenir des locaux à l’intérieur du centre communautaire du village. Pour donner un statut officiel à la station de radio,

l'organisation devait encore être en possession d'une licence des autorités locales. C'est la raison pour laquelle l'OR demanda une lettre de recommandation du bureau local de la communication et qu'elle l'obtint. La demande d'autorisation de même que la lettre de recommandation furent ensuite remises au Ministère de la Communication; l'OR est actuellement en attente de l'accord officiel du Comité Indonésien de Radio et Télédiffusion.

Dans l'intervalle, l'OR a obtenu la permission de commencer à diffuser ses programmes. En plus de l'espace qui lui a été alloué à titre gracieux, l'OR a aussi reçu

l'aide de certains membres de la communauté pour insonoriser les locaux et s'est



Enfants présentateurs en directe

vue remettre des CDs. Vingt-trois personnes de la région sans expérience préalable, se sont portées volontaires pour être présentateurs. Treize d'entre elles ont moins de 18 ans et les hommes et les femmes sont à parité. Grâce à l'aide de professionnels, YKAI a été en mesure de mettre sur pied un certain nombre de cours de formation à l'intention des volontaires. Cette formation ne porte pas seulement sur l'acquisition des connaissances de la technique radiophonique (maniement des installations aussi bien que présentation proprement dite), mais sur un enseignement en matière sociale: traite des êtres humains,

travail des enfants en général, travail domestique des enfants, notamment. Cette démarche s'est rapidement révélée nécessaire puisque lors de l'un des premiers cours de formation, le formateur demanda aux participants de réagir au mot « traite/trafic » et d'en donner une définition. L'un d'entre eux l'a défini comme étant « quelque chose en relation avec le trafic dans les rues » (en anglais « traite » se dit « trafficking »).

➤ *Plan des programmes*

La station émet chaque jour entre cinq heures du matin et minuit. Comme le montre le tableau 9 ci-dessous, elle diffuse de la musique, des informations locales, des conseils d'ordre général à l'intention de la communauté, des messages de sensibilisation, etc. Même le chef du village dispose d'un temps d'émission qui lui est réservé et qu'il met à profit pour diffuser son programme spécial de « conseils à la communauté ».

Tableau 9: Radio Pelangi: Déroulement du programme (lundi à samedi)

Heure	Programme	Musique	Présentateur
05:00 -05:30	Un lever du soleil qui a un sens (les programmes débutent par une réflexion religieuse)		
05:30 - 07:00	Musique pour les gens qui partent au travail	<i>Dangdut (chansons indonésiennes)</i>	Abah Agung
07:00 - 08:00	Informations données par YKAI	<i>Tarling (musique traditionnelle des îles de la Sonde)</i>	Kuwu Japrat (YKAI)
08:00 - 09:30	Bulletin d'information du matin	<i>Dangdut (chansons indonésiennes)</i>	Leo/Eva
09:30 - 11:00	Le monde de l'information	Chansons de Bollywood	Thio/Rindu
11:00 - 12:30	Musique de l'après-midi	Musique pop	Diwa/Evi
12:30 - 14:00	Chansons d'autrefois	Vieilles chansons / musique pop	Leo/Imey

Heure	Programme	Musique	Présentateur
14:00 - 16:00	Musique traditionnelle des îles de la Sonde	Musique traditionnelle des îles de la Sonde / Jaipong	Ewo/Opi
16:00 - 17:30	La planète des jeunes	Musique pop	Bagja/Gadis
17:30 - 18:30	Chants religieux	<i>Nasyid/ musique religieuse</i>	Abah Agung
18:30 - 20:00	Pop hits	Pop music	Marcel Nining/ Fitri
20:00 - 22:00	Bureau de consultation	<i>Dangdut (chansons indonésiennes)</i>	Roy/CH
22:00 - 24:00	Musique de minuit	<i>Tarling (musique traditionnelle des îles de la Sonde)</i>	Bang Kumis/ Abah Anom

➤ Les réactions

“Tout à coup j’ai beaucoup plus d’amis que je n’en ai jamais eus !” dit, fier, l’un des présentateurs. “Ils me connaissent à cause de Radio Pelangi. Ils écoutent tous la radio et ils ont tous une demande à me formuler.”

La réaction des auditeurs a été extrêmement positive. Comme il n’y avait pas de station de radio dans le village avant l’arrivée de Radio Pelangi, celle-ci est rapidement devenue très populaire. La station reçoit ainsi 100 à 150 « formulaires de demande », les « attensi », par jour. De plus, chacun des dix présentateurs qui ont des téléphones portables reçoit environ 50 demandes par jour via SMS. Il peut s’agir d’une chanson que l’on voudrait particulièrement écouter ou d’un message que l’on voudrait adresser à une personne du village.

Les « attensi », de couleur jaune, sont vendus dans la rue par les petits vendeurs ou déposés dans les échoppes du village. Ils coûtent 400 roupies chacun (USD0.04) et les messages urgents, 500 roupies (USD0.05). Lorsqu’une personne a acheté et rempli son attensi, elle le fixe sur un tableau disposé dans les locaux de la radio, sous le nom du présentateur de son choix. Ces demandes ne procurent donc pas seulement des revenus à la station, mais permettent de mesurer la popularité des programmes et des présentateurs. Elles sont par conséquent un outil efficace de communication entre les auditeurs et les présentateurs.



Attensi sur un tableau

Le taux de scolarisation des enfants du village dans le degré secondaire inférieur s’est nettement amélioré, passant de 30 % à 98 % pendant l’année scolaire 2005/2006 qui a débuté en juillet 2005.

BONNES PRATIQUES

Le succès majeur de ce projet est néanmoins que la population locale se sent très fortement « propriétaire » de cette radio communautaire, qui ne peut d’ailleurs pas fonctionner sans les contributions versées par la communauté. Il faut se souvenir que, depuis le début, la communauté dans son ensemble a été la cheville ouvrière de l’initiative.

De plus, ce sentiment d’être co-propriétaires garantit aux programmes de pouvoir exister durablement et de manière autonome. Les revenus proviennent de la vente des formulaires de demande. D’autres sources de revenus sont actuellement à l’étude. Etant

donné le soutien important que lui apportent ses auditeurs, la radio communautaire peut continuer à s'améliorer et a des chances de pouvoir poursuivre ses activités.

Finalement, la démarche qui consiste à installer une radio communautaire dans un village donné et choisi était intelligente. De fait, si le village de Panyingkiran avait déjà abrité des radios commerciales, il n'aurait pas été aussi utile et efficace d'y installer une radio communautaire. Par conséquent, avant que l'ONG qui a soutenu le projet ne se lance dans une telle entreprise, elle a pris soin de s'informer sur la culture locale et a conclu que cette dernière était de type « entendre » bien plus que de type « lire ». Cette ONG remarqua aussi que la télévision n'était pas bien implantée et que, partant, une radio communautaire était le médium idéal pour atteindre un public cible donné.

LEÇONS A TIRER

- Il est nécessaire que les présentateurs reçoivent une bonne formation en matière de problèmes de société. Il est trop risqué de partir du principe que tous partagent la même vision des choses et qu'ils ont tous le même niveau de connaissance des enjeux. Plus le nombre d'auditeurs de Radio Pelangi augmente, plus il conviendra d'apporter de soin à la planification des activités et à la formation des présentateurs, surtout au regard de l'écho que rencontrent les émissions.
- Pour assurer le succès d'une radio communautaire, il est impératif de s'assurer le soutien du gouvernement local. C'est pourquoi une tentative similaire, menée en un autre lieu, échoua: par faute de soutien de la part des autorités locales. Le gouvernement local de Karawang a pris la question de la traite des enfants très au sérieux et sa reconnaissance des réactions d'intérêt de ses administrés est une démarche positive.
- Une radio communautaire est un moyen efficace d'atteindre le plus grand nombre possible d'habitants d'une région. Un tel médium peut sans nul doute faciliter la promotion des politiques futures en matière de travail domestique et de traite des enfants puisqu'il permet d'informer directement toutes les personnes concernées et de les impliquer.

CONDITIONS REQUISES

- Sans volontaires motivés et engagés, une radio communautaire ne peut fonctionner.
- Dans un premier temps, un encadrement de la part de professionnels est crucial si l'on veut pouvoir offrir un service de qualité. La communauté à laquelle la station de radio est destinée collaborera certainement volontiers à la réalisation des programmes, mais les connaissances requises pour lancer le projet et le faire fonctionner lui font probablement défaut. Il est par conséquent absolument nécessaire de rechercher - et d'atteindre - l'équilibre entre appuis extérieurs formels et bonnes volontés locales si l'on veut que service offert soit empreint de professionnalisme, mais que, dans le même temps, la population locale s'en sente partie prenante, « propriétaire » du résultat, en quelque sorte.
- L'absence de concurrence de la part de radios commerciales est très certainement à l'avantage de la radio communautaire.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:

Organisation:	<i>Radio communautaire Pelangi ou Yayasan Kesejahteraan Anak Indonesia (YKAI, ou Fondation Indonésienne pour le bien-être de l'enfant)</i>
Nom:	M. Asep Lili / Mme. Winarti Sukaesih
Titre:	Président / Directeur Exécutif
Téléphone:	62 813 166 42278 / 62 21 3107030 / 3905747 Fax: 62 21 3106977
Adresse E-mail:	icwf@indosat.net.id
Langues:	Bahasa Indonésien / Bahasa Indonésien, Anglais

Renforcer la prise de conscience & Faire participer les jeunes

Mobiliser les jeunes esprits créatifs

~ Un festival du film pour permettre de prendre conscience du problème du travail domestique des enfants ~

Faculté de Cinéma et de Télévision, Institut des Arts de Djakarta (FFTV-IKJ)

GENERALITES

Accroître le niveau de conscience de la population pour ce qui est du travail domestique des enfants exige une approche nouvelle, « hors des sentiers battus ». C'est un défi difficile à relever dans la mesure où le public cible est composé majoritairement de gens ordinaires. N'importe qui pourrait en effet, un jour, devenir l'employeur d'un enfant domestique et les questions sociales, telles que les droits de l'enfant, la protection de l'enfant et de l'enfant employé comme domestique, pourraient ne pas intéresser grand monde.

Pour pouvoir atteindre un large public, l'OIT-IPEC a opté pour une collaboration avec la Faculté de Cinéma et de Télévision de l'Institut des Arts (FFTV-IKJ) à Djakarta. FFTV-IKJ est une faculté jouissant d'un grand prestige dans le domaine de la production de films; l'un de ses étudiants s'est d'ailleurs récemment vu décerner un prix international. L'idée de départ avait été de mobiliser les étudiants de la FFTV-IKJ afin qu'ils produisent une série de courts métrages sur le thème du travail domestique des enfants et qu'ils organisent un festival pour montrer leurs productions. Ce projet comptait sur la créativité de ces jeunes intelligences pour aborder la problématique des enfants engagés comme domestiques en toute liberté, de présenter la question sous un angle nouveau et de suggérer des réponses possibles.

L'OIT-IPEC organisa donc, dans un premier temps, en décembre 2004, un atelier de cinq jours, à l'Institut même, afin que les membres de la Faculté ainsi que les étudiants de la FFTV-IKJ eux-mêmes puissent prendre connaissance de la situation des enfants domestiques en Indonésie. La fondation YKAI, une ONG dirigeant un centre d'accueil pour enfants domestiques à Bekasi, dans la banlieue de Djakarta, a participé à ce premier atelier en qualité d'organisation de tutelle. Certains des participants qui emploient des enfants dans leurs maisons, n'avaient d'ailleurs jamais pensé à ce thème comme source possible d'inspiration pour leur travail. Le plus grand défi pour les étudiants était, en l'occurrence, de savoir capturer l'attention du public et de le faire vibrer, et cela alors même que la vie des enfants domestiques est par essence monotone. Un défi non moindre avait été de savoir comment entrer dans le monde, caché de la vue des autres et peu accessible, des enfants domestiques. A ce titre, l'atelier s'est transformé en un lieu d'échange et de discussions sur le thème du travail domestique des enfants. Il a aussi permis aux réalisateurs de faire part des difficultés qui pourraient surgir pour produire ces courts métrages.

L'atelier terminé, la FFTV-IKJ ainsi que l'OIT-IPEC ont décidé conjointement que dix courts métrages seraient produits par des étudiants en classe de mise en scène sous la supervision technique et artistique des professeurs de l'Institut. En mai 2005, les étudiants ont ainsi remis une centaine de scénarios. Dix furent retenus, choisis par le doyen de la Faculté, le vice-doyen, et un autre membre de la FFTV-IKJ. Les critères ayant fondé la décision du Comité de sélection étaient: la qualité du message, l'attitude par rapport au problème du travail domestique des enfants et la motivation du scénariste. C'est donc sur ces critères que trois étudiantes et six étudiants furent sélectionnés (un étudiant réalisateur a vu deux de ses projets retenus).

Enfin, l'Institut décida d'organiser un festival du film lors duquel les productions retenues seraient présentées. Il fut convenu que ce festival coïnciderait avec la date de

la Journée nationale de l'enfant (23 juillet). Cette date fut choisie à dessein puisqu'elle offrait la possibilité d'inviter un grand nombre de fonctionnaires de haut rang aussi bien que divers organismes de la société civile. Ce choix de date a permis donc d'assurer à la problématique du travail domestique des enfants la publicité la plus large.

REALISATIONS

➤ *Partenariats pour soutenir le festival du film - Comité d'organisation*

Tout au début, les organisateurs étaient partis de l'idée que le festival serait une manifestation en-elle même, sans lien avec une autre, et qu'il serait organisé par l'Institut IKJ seul. Le lien qui fut ultérieurement établi avec Journée nationale de l'enfant lui donna un caractère plus officiel et une audience plus large puisqu'il revint au Ministère de la Santé d'organiser cette journée sous ses auspices cette année-là (2005).

C'est la raison pour laquelle un Comité d'organisation, chargé d'obtenir le soutien de divers partenaires et de les impliquer dans la réalisation du festival du film, fut créé. Ce Comité était composé de membres de l'Institut des Arts de Djakarta, du Conseil supérieur des Arts de Djakarta (DKJ), du Ministère de la Promotion des femmes, de la fondation YKAI et de l'OIT-IPEC. Le Comité d'organisation s'est rencontré à plusieurs reprises avant le lancement du festival pour parler des modalités pratiques de réalisation et développer leur partenariat. Par exemple, le Comité a fait parvenir au Ministère de la Santé une requête officielle lui demandant de faire du festival du film une manifestation à caractère officiel, partie intégrante de la Journée nationale de l'enfant. Par ailleurs, le Comité a également rencontré le Ministre du Travail et des Migrations pour solliciter son soutien à la manifestation. Il accepta de se joindre à la manifestation (mais fut finalement empêché d'y assister).

Le Comité s'est également assuré le soutien du secteur privé. C'est ainsi que Indofood Sukses Makmur (ISM, une grande entreprise nationale du secteur alimentaire) a donné des snacks pour 500 enfants et s'est engagée à octroyer 100 bourses d'études à des enfants des districts de Indramayu (Java Central) et de Karawang. ISM a également fait don de livres pour les librairies mobiles (bibliobus) de Indramayu et de Karawang où l'OIT-IPEC gère divers projets. Finalement, McDonalds a distribué un repas gratuit aux 500 enfants participant à la manifestation.

Le Comité s'est aussi adressé à KOMPAS, le quotidien national à la plus large diffusion, pour qu'il couvre l'événement. KOMPAS a donc annoncé le festival durant trois jours avant son ouverture.

➤ *Le festival du film*

Les festivités se sont déroulées dans le mini théâtre de Taman Ismail Marzuki où quelque 400 personnes ont pu voir les trois films sélectionnés en finale par un jury de sept juges: à savoir, les films Srengenge (Le soleil), Minah et Bulan Sapotong (Demi-Lune). Parmi les sept juges se trouvaient quatre enfants domestiques choisis par YKAI pour l'occasion, le doyen et le vice-doyen de la Faculté (FFTV-IKJ), ainsi que le directeur pour l'Indonésie de l'OIT-IPEC. Madame le Ministre de la Promotion des femmes et le Ministre de la Santé ouvrirent la cérémonie.

Environ 250 personnes moins favorisées de l'agglomération de Djakarta (soit, Djakarta, Bogor, Bekasi, Tangerang et Karawang) et d'Indramayu ont été invitées à participer au festival. Les synopsis ci-après présentent brièvement le thème de chacun des films sélectionnés:

Srengenge (Le soleil) d'Emil Heradi

Résumé: C'est l'histoire de Marish qui décide de se sacrifier pour sa famille et qui quitte donc sa maison pour aller chercher un emploi. Comme son grand-père l'a élevée, elle et ses petits frères, Marish se sent contrainte de subvenir à son tour aux besoins de sa famille et d'envoyer ses frères à l'école. Sudrun accompagne donc Marish à la maison de Wiryo, son futur patron au passé peu recommandable. Elle doit y travailler jour et nuit comme domestique. Son seul espoir est son ami, Rewang. Malheureusement une série de malheurs frappent Marish, y compris la mort inexplicable de Rewang. Épuisée et désespérée, Marsih va chercher - et trouve - son soleil dans son imaginaire. Elle essaie de vivre sa vie de manière positive et de rayonner, tout comme le soleil haut dans le ciel.

Minah de Secilia

Résumé: Minah, une domestique de 14 ans, rêvait de pouvoir poursuivre sa scolarité jusqu'au degré supérieur. Elle espérait ainsi pouvoir terminer le lycée avec succès, pour pouvoir, diplôme en poche, trouver un meilleur emploi dans une entreprise. Un emploi qui lui assure, au contraire de sa situation actuelle, un meilleur salaire et plus de liberté. Elle s'efforce autant qu'elle peut de convaincre son employeur de la laisser aller à l'école. Mais personne, pas même sa mère, ne soutient son projet de continuer ses études. Sans espoir et sans aide, Minah fait face, seule, à son destin difficile.

Bulan Sapotong (Demi-Lune) de Lani

Résumé: Deux jeunes sœurs de Cianjur, Ida (15 ans) et Ita (14 ans), se rendent à Djakarta pour y travailler comme domestiques. Une nuit, Ita est brutalement violée par son employeur, un fonctionnaire de haut rang du gouvernement. Les deux sœurs s'enfuient donc et trouvent refuge dans un centre d'accueil pour enfants. Elles se sentent soulagées parce qu'elles ont été bien accueillies par le centre. Pourtant, après s'y être bien intégrées, les deux sœurs voient un jour apparaître la fille de leur employeur qui vient les chercher pour les ramener chez son père. N'ayant pas d'autre alternative, Ida et Ita s'enfuient et vont là où leur cœur et leurs envies les poussent.

Le film *Srengenge (Le soleil)* recueillit, à l'unanimité, tous les honneurs du festival. Le film fut sélectionné en raison de la pertinence de son message, de son illustration adéquate de la problématique du travail domestique des enfants, de ses qualités techniques et artistiques. Dans une déclaration, le réalisateur souligna l'importance du partenariat entre l'OIT-IPEC et la FFTV-IKJ: c'est grâce à lui que des jeunes du pays ont pu se rencontrer à cette manifestation et d'y échanger leur point de vue sur les problèmes qui affectent les enfants, par exemple sur le travail domestique auquel certains sont soumis. Heradi a finalement relevé que le cinéma est un outil particulièrement efficace lorsque l'on veut diffuser un message important à un large public sans qu'il n'y ait de confrontation directe.

➤ *Regrouper les manifestations*

Afin de donner plus de visibilité encore au festival du film et pour tirer le meilleur parti de la Journée nationale de l'enfant, il a été décidé d'organiser deux autres manifestations ce même jour: un rassemblement public sur la place Hotel Indonesia, qui est l'une des plus animées de la capitale; un bazar et une estrade en plein air à l'intention des enfants impliqués dans la préparation de la manifestation.

L'Association indonésienne des placeurs de travailleurs domestiques [The Association of Indonesia Domestic Workers' Suppliers (APPSI)], l'un des partenaires du projet, est parvenu à mobiliser plus de 1'500 de ses membres, employés domestiques adultes et enfants, et à les faire participer au rassemblement. C'est pendant une représentation de danses traditionnelles d'origine chinoise, la danse Barongsay, et alors que la musique Betawi était jouée sur scène, que l'Association distribua des ballons et des papillons sur lesquels on avait imprimé des messages (voir le chapitre « Travailler avec les placeurs d'enfants domestiques »).

Des membres de la fondation YKAI et de Sanggar Puri (un centre pour enfants domestiques) ont fait monter une estrade pour les représentations et organisé un bazar où des objets réalisés par les enfants domestiques étaient proposés à la vente. Après le festival, Madame le Ministre de la Promotion des femmes, le Ministre de la Santé, le Directeur de l'OIT ainsi que d'autres invités importants se sont rendus au bazar et ont parlé avec les enfants.

A l'extérieur du mini théâtre, on avait monté une estrade sur laquelle les enfants purent présenter les danses et les chansons qu'ils avaient répétées.

BONNES PRATIQUES

Les dix films en compétition se sont tous révélés d'une qualité exceptionnelle et d'une grande créativité. L'approche qui consiste à mobiliser de jeunes intelligences créatrices pour attirer l'attention du grand public sur la question du travail domestique des enfants était très nouvelle et intéressante.

Le travail avec les étudiants de l'Université s'est révélé très efficace. Ils ne sont certes pas encore très versés dans l'art de produire des films pour sensibiliser le plus grand nombre, mais grâce à l'œil et aux conseils de leurs professeurs, un degré honorable de qualité a pu être atteint. Les étudiants ont été enthousiasmés par l'idée de pouvoir produire leurs propres créations grâce aux fonds de l'OIT-IPEC, qui a pris en charge l'intégralité des coûts. La somme engagée pour produire les dix films équivaut au prix d'un film réalisé par des professionnels.

Comme l'on pouvait s'y attendre, tant le festival du film que le rassemblement populaire ont attiré l'attention des médias. La date du festival du film n'a pas été arrêtée au hasard. Son choix procède de la volonté de faire connaître très largement le problème des enfants domestiques, problème que l'on tend à soustraire à la vue de la population et à évacuer de ses préoccupations.

Le festival du film, qui a rencontré un vif succès, a été très activement soutenu par de nombreux partenaires. Plusieurs ONG travaillant avec l'IKJ se sont ainsi concentrées sur le travail domestique des enfants; Madame le Ministre de la Promotion des femmes s'est portée volontaire pour assurer la présidence du comité d'organisation du festival; le Ministère de la Santé, en tant que ministère de tutelle pour la célébration de la Journée nationale de l'enfant, s'est chargé de l'organisation elle-même; des sponsors du secteur privé (ISM et Mc Donalds) ont apporté à la manifestation un soutien bienvenu; l'OIT-IPEC, quant à lui, a donné à cette manifestation une plus grande ampleur qu'il n'était initialement prévu, de sorte qu'elle a touché un public plus large.

LEÇONS A TIRER

- Pour que les jeunes réalisateurs puissent être créatifs (dans le respect de la déontologie), il a été nécessaire de mettre en place un atelier ad hoc dirigé par des spécialistes. Cet atelier leur a permis d'approfondir leurs connaissances du sujet. Il leur a aussi appris comment traiter de manière éthique la question du travail domestique des enfants.
- La date retenue a permis de susciter un grand intérêt dans le public, tant pour la manifestation elle-même que pour le message qu'elle a voulu transmettre. Il est donc recommandé que toute manifestation organisée pour sensibiliser le public se tienne à l'occasion d'une autre fête, célébrée au niveau national.
- Il convient d'allouer beaucoup de temps à la préparation d'une manifestation. Le festival du film, initialement prévu pour rester modeste, est finalement devenu un projet d'envergure impliquant de nombreux partenaires. Si l'on n'avait réservé suffisamment de temps à l'événement, l'entreprise n'aurait pas pu être menée à bien.
- Comme les réalisateurs n'étaient encore qu'en formation, il a fallu faire appel aux professeurs de leur Faculté pour qu'ils assurent le conseil technique.

CONDITIONS REQUISES

Faire passer le message sur le travail domestique des enfants à autant de gens que possible exige de la créativité et le sens de l'innovation. Parfois même, une manière non-traditionnelle de faire les choses.

Lorsque de nombreux ministères et/ou partenaires s'engagent dans un projet, il est indispensable qu'il y ait un responsable de groupe ou un comité d'organisation pour coordonner et superviser les activités.

Pour plus d'information, veuillez-vous adresser à:

Organisation:	<i>Fakultas Film Dan Televisi - IKJ (FFTV-IKJ)</i> Jl. Cikini Raya 73 Yakarta 10330	
Nom:	Hadi Artomo S.sn	
Titre:	Dean, Faculty of Television and Film of Djakarta's Institute of Arts (IKJ)	
Téléphone:	62 21 3161258 / 3156176	Fax: 62 21 31923603
Adresse E-mail:	fftvikj@yahoo.com	
Langues:	Bahasa Indonésien, Anglais	

Travailler avec les partenaires sociaux

Travailler avec les placeurs d'enfants domestiques

~ Déchiré entre les exigences de ses affaires et sa responsabilité sociale ~

Association indonésienne des placeurs de travailleurs domestiques (APPSI)

« Lorsque je dis « Non » pour l'une des filles, je perds toutes les dix filles ». C'est ce que nous explique M. Sugito, Président de l'APPSI. "D'habitude les agents nous amènent 10 filles de la campagne, ou plus, qui sont à la recherche d'un emploi comme domestiques. Disons que l'une d'entre elles a moins de 15 ans. J'aimerais bien dire « Non » à celle-là, mais j'aimerais aussi bien prendre les neuf autres pour les placer. C'est là notre travail, à nous, placeurs ». Il soupire et enchaîne: « Ce qui va se passer, c'est que l'agent ne me laissera aucune des dix filles. Il les reprendra toutes pour les emmener chez un autre. Pour lui, c'est plus facile à gérer ». Déchiré entre les exigences de ses affaires et son désir de ne pas engager de mineurs, M. Sugito, en sa qualité de Président de l'APPSI, est confronté à un vrai défi.

GENERALITES

Il y a actuellement 123 placeurs installés dans Djakarta et son agglomération (soit, Djakarta, Bogor, Tangerang and Bekasi). L'Association indonésienne des placeurs de travailleurs domestiques, la seule du secteur, compte environ 50 membres.

Selon l'APPSI, la plus forte demande est pour des enfants âgés de 13 à 16 ans parce qu'ils sont moins chers que les employés domestiques adultes, plus faciles à manier et plus soumis. Le salaire d'un enfant domestique est de 125'000 à 150'000 roupies (USD13 à 16) environ par mois, soit 50% au-dessous de celui d'une employée ou d'un employé de maison adulte (salaire moyen).

Etant donné cette forte demande, l'APPSI a recruté et placé des enfants de moins de 15 ans, alors même que l'âge minimum légal à l'emploi est de 15 ans révolus en Indonésie. Malgré cela, le nombre d'enfants de moins de 15 ans placés comme domestiques est, selon les estimations, de 30 à 40% de tous les employés domestiques. Contre environ 20% chez les membres de l'APPSI. Finalement, 60% de tous les enfants placés par les membres de l'ASPPPI viennent de la province de Lampung, située à 120 km de Djakarta.

Chaque mois, chacun des membres de l'APPSI place environ 100 travailleurs domestiques en moyenne, soit 5'000 par mois pour l'ensemble de ses 50 membres. En période de pointe, c'est-à-dire après la fête musulmane de l'Eid, ce chiffre peut atteindre 300 travailleurs domestiques par mois et par placeur. Si, dès lors, 20% de tous ceux-ci sont des mineurs, il apparaît clairement qu'une collaboration avec l'APPSI aura un impact immédiat sur le nombre total d'enfants domestiques mineurs.

L'APPSI ayant manifesté son intérêt pour une collaboration avec l'OIT-IPEC, ce dernier a apporté son soutien à un projet dont les trois objectifs sont les suivants:

- Les membres de l'APPSI conviennent à l'unanimité de ne pas recruter ou placer des enfants domestiques de moins de 15 ans;
- Les informations données aux adultes et aux enfants (de 15 ans et plus) engagés comme travailleurs domestiques avant leur entrée en fonction, devront être plus complètes;

-
- La formation du personnel de l'APPSI devra être améliorée pour qu'il puisse traiter les cas d'abus dénoncés par les employés domestiques.

Parvenir à mettre tous les membres de l'APPSI d'accord sur ces trois points a été un vrai défi pour le secrétariat de l'association: plusieurs ateliers ont été organisés lors desquels les membres ont pu débattre de la question du travail domestique des enfants et parler des lois et réglementations y relatives. Leur but: convenir d'une politique et de pratiques communes. Le projet en appelait donc aux membres pour qu'ils ne recrutent ni ne placent d'enfants de moins de 15 ans. En d'autres termes, qu'ils se conforment aux exigences nationales en matière d'âge minimum légal à l'emploi.

Ces propositions n'ont pas été bien reçues du tout. Le Président a été pressé d'expliquer pour quelle raison l'APPSI introduirait de telles règles et quels buts l'association poursuivait réellement. Certains membres ont été offusqués que l'on puisse prendre le risque de perdre une bonne partie du marché en refusant de recruter une tranche d'âge très demandée. Il faut ici relever que l'APPSI s'est constituée il y a relativement peu de temps et que ses membres sont sceptiques pour ce qui est des avantages qu'ils peuvent retirer de leur affiliation. Lors des ateliers, certains participants ont aussi voulu savoir pourquoi l'APPSI se devait de défendre les droits des travailleurs domestiques et quel était exactement son mandat et son rôle: « C'est une association d'hommes d'affaires et les membres en attendent des avantages pour leurs entreprises; ils n'ont pas l'intention d'être une œuvre de charité ».

Une petite brèche s'est pourtant ouverte lorsque la propriétaire de la plus grande agence de placement de personnel domestique de Djakarta a annoncé qu'elle s'engageait à ne pas recruter d'enfants de moins de 15 ans. Sa position a conduit à légèrement plus de soutien pour le projet. Malgré cela, la position d'une grande partie des membres est demeurée inébranlable, si bien que le projet n'a pas été accepté.

L'APPSI a alors pris une décision hautement stratégique. Etant donné que son rôle et son mandat avaient été remis en question, son secrétariat a décidé de s'efforcer de multiplier les avantages que l'association peut offrir à ses membres, un soutien pour le développement de leurs affaires, notamment. Le Secrétariat leur a ainsi expliqué qu'en se démarquant des autres placeurs et en améliorant la qualité de ses services, l'APPSI se créerait un créneau intéressant: le Secrétariat s'était rendu compte qu'il pouvait présenter la nouvelle politique (pas de recrutement ni de placement d'enfants de moins de 15 ans) comme un moyen de renforcer l'identité de l'association et de se positionner. L'OIT-IPEC, pour sa part, s'est engagée à fournir à l'APPSI un appui technique et moral plus important pour contrebalancer les pertes que les membres enregistreraient dans l'immédiat en raison de la nouvelle politique. Finalement, l'OIT-IPEC a expliqué les avantages à long terme découlant d'une image positive et d'une politique de solidarité avec les plus démunis, solidarité que l'APPSI pouvait démontrer par un service respectueux des droits humains.

REALISATIONS

- *Donner à l'APPSI une identité forte lui assure le soutien à sa politique contre le placement d'enfants de moins de 15 ans*

L'APPSI a demandé à l'OIT-IPEC de lui apporter son soutien technique pour qu'elle puisse améliorer ses prestations et fournir à ses membres des avantages plus substantiels. L'OIT-IPEC a réagi positivement en créant une base de données centralisée destinée à faciliter l'échange d'informations entre tous les membres. Elle leur permettra également de collaborer plus étroitement et de placer les employés domestiques en fonction des besoins de leurs clients. Un spécialiste de la réalisation de bases de données a été engagé afin qu'il adapte le système aux besoins spécifiques de l'association.

Après consultation des membres de l'APPSI, ce spécialiste a créé une base de données qu'il a appelée "dBase APPSI"; elle se fonde sur les applications et les données système existantes. Il a ainsi conçu une application sur CD-ROM et rédigé un guide de l'utilisateur présentant, pas à pas, la marche à suivre. Cette base de données peut créer les profils de chacun des travailleurs domestiques, des employeurs, des placeurs et des

agents. Pour l'heure, chaque placeur gère sa propre base de données. A terme pourtant, les membres de l'APPSI devraient pouvoir partager avec toutes les informations dont ils disposent. Ce n'est qu'ainsi que tous les membres auront accès à un maximum d'informations, de ressources et d'opportunités. Par exemple, lorsqu'un employeur pose problème parce qu'il a tendance à abuser des employés domestiques que le placeur A lui a confiés, les autres placeurs en seront automatiquement informés et pourront éviter de traiter avec cette personne. La base de données a aussi été configurée de manière à assurer le suivi des enfants de moins de 18 ans mais de plus de 15, employés comme domestiques.

En septembre 2005, trente membres de l'APPSI ont pu suivre une formation sur l'utilisation de la base de données. Ils ont été enchantés d'avoir leur propre site internet (www.appsindonesia.org) et de pouvoir disposer d'une base de données commune. Les participants ont très vite vu la nouvelle valeur ajoutée que leur affiliation à l'APPSI leur apportait. Ils ont également manifesté, à l'unanimité, leur accord avec la nouvelle politique de l'association relative à l'emploi d'enfants de moins de 15 ans et, plus tard, ont signé l'accord stipulant qu'ils s'engagent à ne recruter ni ne placer d'enfants de moins de 15 ans en qualité de travailleurs domestiques.

➤ *Rassemblement public lors de la Journée nationale de l'enfant*



Rassemblement public sur la place de l'Hôtel Indonesia lors de la Journée nationale de l'enfant, 2005

rassemblement public de la place Hotel Indonesia, l'une des plus animées et vivantes de la capitale.

Pour faire connaître sa nouvelle politique en matière de travail domestique des enfants, l'APPSI a choisi de participer à la célébration de la Journée nationale de l'enfant le 23 juillet 2005. C'était là une très bonne occasion de présenter à ses membres aussi bien qu'au public en général, sa détermination de ne plus placer d'enfants en dessous de 15 ans comme domestiques. Avec l'aide d'une ONG locale, l'APPSI est parvenue à mobiliser près de 1'500 étudiants et employés domestiques (enfants et adultes) pour qu'ils participent au

Tout d'abord, l'APPSI avait pensé organiser un rassemblement à elle seule, avec ses 50 membres et des travailleurs domestiques. Mais comme d'autres manifestations avaient été prévues autour des films réalisés par les étudiants de l'IJK sur le travail domestique des enfants, et que la Journée nationale de l'enfant avait été choisie tout à dessein pour les présenter au public, l'APPSI accepta la suggestion des organisateurs de la manifestation de regrouper leurs projets: la publicité serait ainsi maximale pour l'événement, et le public nombreux et divers.

C'est pendant ce rassemblement que l'APPSI a distribué des papillons exigeant:

- que soit mis fin au placement, comme domestiques, d'enfants de moins de 15 ans;
- qu'un jour de repos par semaine soit accordé aux employés domestiques, adultes ou enfants;
- que les enfants de familles pauvres puissent accéder sans entraves à l'éducation.

Dès lors que l'APPSI avait décidé de s'engager dans la lutte contre le travail des enfants, il lui a semblé opportun de réactualiser la campagne menée en 2002 par le Ministère de la Promotion des femmes et celui du Travail et des Migrations en faveur d'un jour de repos par semaine. Cette campagne n'avait alors pas rencontré beaucoup de succès. Le Ministère de la Promotion des femmes est aujourd'hui tout à fait acquis à l'idée de reprendre cette campagne et de l'intégrer dans celles qu'il mène en faveur de

la protection des conditions de travail des enfants domestiques de plus de 15 ans et pour l'abolition du travail domestique des moins de 15 ans.

Le soutien qu'apporte l'APPSI aux projets éducatifs, découle des expériences pratiques que ses membres ont faites dans l'application de la nouvelle politique. En effet, lorsque des membres ont refusé d'employer des enfants qui avaient déjà quitté leur lieu d'origine, qui étaient donc déjà à Djakarta et à la recherche d'un emploi, ils ont pris conscience qu'ils devaient absolument réfléchir aux conséquences de leur nouvelle politique. Ils ont ainsi conclu qu'il fallait qu'un travail de prévention soit entrepris en amont. De dire « Non » à un enfant au moment même où il est arrivé au lieu de sa quête, ne le protège pas, et on ne défend pas les droits de l'enfant de cette manière non plus. Lorsque les enfants ont déjà quitté leur ville ou leur village, ils sont prêts à accepter le « Oui » de n'importe qui.

Forts de ces constats, les membres ont proposé de développer une collaboration entre l'APPSI et une ONG locale, par exemple la fondation YKAI ou RGP, parce que toutes deux sont en mesure d'offrir un hébergement temporaire aux enfants que les membres ont refusé en attendant qu'on les revoie dans leurs villages. Mais l'APPSI a bientôt dû admettre que, si l'on ne prenait pas le mal à la racine, les enfants renvoyés reviendraient en ville, d'une manière ou d'une autre, pour y chercher du travail. Les membres de l'APPSI ont par conséquent conclu que le meilleur moyen d'empêcher la migration des enfants vers les villes était de promouvoir l'enseignement.

Le rassemblement de la place Hotel Indonesia n'a pas manqué d'attirer l'attention des médias. La presse, par la voix de TEMPO, Media Indonesia, Indopos, Jakarta Post, Pos Kota et de Pikiran Rakyat, les cinq chaînes nationales de télévision, trois stations de radio et des sites Internet tels que Detik online.com ou Hukum online ont couvert l'événement. C'était en effet la première fois que des placeurs de travailleurs domestiques se rassemblaient pour défendre les droits des employés de maison, enfants et adultes. Et c'est grâce à sa participation à cette manifestation que l'APPSI s'est acquis la réputation de regrouper des agences de placement honnêtes et que son image est dès lors synonyme de qualité.

BONNES PRATIQUES

La décision de travailler avec l'APPSI s'est avérée être un bon choix. L'APPSI dispose en effet d'un potentiel important et peut efficacement participer à la lutte contre le travail domestique des enfants parce qu'elle est capable de mobiliser tant les placeurs que les agents qui recrutent qui proposent les enfants.

Comme les membres de l'association sont avant tout des hommes d'affaires, il n'est pas surprenant que des difficultés soient apparues dès le début. Il n'est pas surprenant non plus que le Secrétariat de l'APPSI, après qu'il ait décidé de se joindre à la lutte contre le travail des enfants, ait eu à faire face à la résistance de nombre de ses membres. Ce qui a été efficace dans la stratégie en interne du Secrétariat néanmoins, c'est qu'il n'a pas abandonné ses membres, ni pris le risque d'en perdre en imposant sa politique contre le placement des enfants de moins de 15 ans: qu'il ait su créer une situation de donnant-donnant. Il s'est au contraire concentré sur le développement de l'association en travaillant sur le renforcement de son identité et en améliorant les services proposés à ses membres. Ce travail sur l'identité a aussi donné une certaine image de l'association, image qui l'a soumise, elle et ses membres, à des pressions externes pour que les engagements pris soient respectés. Enfin, le soutien déclaré du gouvernement et du public à la nouvelle politique de l'APPSI a permis à ses membres d'arriver plus facilement à un consensus sur un sujet par ailleurs controversé.

L'APPSI est très active dans sa recherche de partenariats avec des ONG ou des organes du gouvernement. L'APPSI a en effet conscience de sa place, du rôle qu'elle joue, de ses avantages et de ses limites. Elle sait qu'elle ne peut pas œuvrer seule en faveur de l'abolition du travail domestique des enfants et qu'il faut qu'elle réussisse à collaborer avec d'autres acteurs clés, dont les médias. Un soutien large à sa démarche accroîtra les chances d'un vrai impact.

LEÇONS A TIRER

- Pour faire accepter leur projet, très controversé, les défenseurs de celui-ci se sont rendus compte qu'ils devaient offrir quelque chose en contrepartie de l'acceptation. Il fallait des avantages pour les deux parties. Comme les membres de l'APPSI sont versés dans les affaires, ils ont vite compris qu'un usage efficace des technologies de l'information ne pourrait que favoriser leurs entreprises. La création, par un informaticien, d'une base de données et d'un site Internet a complètement changé la donne: la proposition de ne plus placer d'enfants de moins de 15 ans a commencé à gagner du terrain.
- Parfois, des changements profonds sont possibles. Mais ils n'arrivent pas d'un jour à l'autre. Seules la persévérance, la capacité à remettre la stratégie choisie en question, mèneront finalement à la réussite. Le Secrétariat de l'APPSI n'avait recueilli que peu de soutien pour sa nouvelle politique lorsqu'il l'a proposée. L'organisation d'une série d'ateliers a contribué à améliorer la situation: après avoir repensé sa stratégie, soit après avoir décidé d'aborder le problème sous un angle différent (mettre les avantages des membres au centre des préoccupations), le Secrétariat est finalement parvenu à les gagner à sa cause.
- Une nouvelle initiative peut avoir des conséquences inattendues et poser un défi qu'aucune organisation ne peut relever seule. L'APPSI a reconnu très tôt la nécessité de trouver des partenaires parmi les organisations fournissant divers appuis aux enfants venus à Djakarta à la recherche d'un emploi. Pour pouvoir couvrir tous les domaines dans lesquels les enfants peuvent être vulnérables, une collaboration étroite entre toute une palette d'intervenants travaillant à divers niveaux est nécessaire.

CONDITIONS REQUISES

Il faut qu'il y ait, parmi les acteurs clés du secteur recherchant de la main d'œuvre à placer, de l'ouverture d'esprit de la volonté d'agir. Dans le cas d'espèce, le Secrétariat de l'APPSI a été le premier convaincu, mais sa route a été longue avant qu'il ne parvienne à changer l'état d'esprit des membres. Le soutien extérieur apporté à l'initiative a ainsi été crucial parce qu'il a permis d'encourager les tenants du changement et de porter le mouvement en avant.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Association Indonésienne des placeurs de travailleurs domestiques (APPSI) Jl. Puri Mutiara I/241, Cipete Selatan, Kompleks ARCO Djakarta Selatan, Indonésie</i>
Nom:	M. Sugito
Titre:	Président de l'APPSI
Téléphone:	62 21 7699486 / 7693518 Fax: 62 21 75911991
Adresse E-mail:	Appsi_ap15@yahoo.com
Site Internet:	http://www.appsiindonesia.org
Langues:	Bahasa Indonésien

Présentation générale du programme

Dans le secteur du travail des enfants, la catégorie des enfants domestiques est l'une des plus importantes.

D'après une étude du Bureau de la main-d'œuvre de l'Office national de la Statistique (NSO) menée en 1995, le nombre de travailleurs domestiques de moins de 19 ans était de 301'701. La majorité d'entre eux appartenait à la tranche des plus âgés. La même étude a estimé le nombre des enfants domestiques âgés de 10 à 14 ans à près de 30'000.

Une enquête sur les enfants de 5 à 17 ans, réalisée en 2001 par le même bureau, a conclu que 120'000 enfants avaient quitté leurs foyers pour travailler dans des maisons privées. La fondation Visayan Forum, une ONG philippine à l'avant-garde de la lutte contre le travail domestique des enfants depuis plus de dix ans, estime que le nombre réel d'enfants domestiques aux Philippines est probablement d'au moins 1 million.

Aux Philippines, les enfants domestiques travaillent en moyenne 15 heures par jour, mais doivent être disponibles 24 heures sur 24. S'il est vrai que les tâches que ces enfants accomplissent ne sont pas nécessairement dangereuses, il n'en reste pas moins que travaux multiples et longues heures de travail combinés peuvent créer une situation à risque. De plus, le salaire est très bas - quand il existe. Les jours de repos ne sont parfois que d'un jour par mois - ou d'aucun jour du tout. Comme ces enfants travaillent loin de leur famille et qu'ils n'ont aucune possibilité de communiquer avec elle, il se retrouvent complètement isolés, livrés à l'arbitraire de leurs employeurs, et donc exposés aux abus. Parfois aussi, certains employeurs vendent des objets à leurs enfants domestiques, qui, ensuite, travaillent des mois sans rétribution pour les payer, de peur que l'on ne les accuse d'ingratitude. Une erreur de l'enfant se soldant par un dégât, un prêt de l'employeur à l'enfant en cas de crise dans sa famille, seront aussi déduits de sa paie.

La majorité des enfants domestiques ont peu de chance de pouvoir aller à l'école. Même ceux qui l'ont, doivent constater que leur travail scolaire pâtit de l'énorme quantité de travail à fournir et des longues heures à bosser. De plus, ses frais de transport ainsi que les heures non travaillées peuvent lui être déduites de son salaire. Ce sont les régions les plus pauvres du pays, par exemple les îles Visaya et celles de Mindanao, qui sont les plus grands réservoirs d'enfants domestiques. La plupart viennent de familles de pêcheurs et d'agriculteurs très nombreuses; beaucoup finissent à la capitale, Manille. Ceci dit, le reste du pays aussi peut être tout à la fois pourvoyeur et demandeur d'enfants domestiques: les grandes villes ont des besoins en matière de domestiques autant qu'elles génèrent une telle main-d'œuvre. Des villes de province, par exemple, telles que Batangas, Bacolod ou Davao comptent un grand nombre d'enfants domestiques: ils ont été attirés par la perspective de pouvoir y poursuivre leur scolarité tout en travaillant - une possibilité qui ne leur est pas offerte dans leurs régions rurales d'origine.

Pour ceux des enfants domestiques qui ont réussi à développer une certaine confiance en eux et acquis de l'expérience dans les grandes villes de province (ils ont habituellement entre 15 et 17 ans), l'étape suivante est Manille et ses emplois mieux rémunérés. Les plus jeunes sont parfois venus à la capitale avec un frère ou une sœur plus âgés dans l'espoir d'y trouver un emploi. Ou ils y sont venus avec des amis ou d'autres membres de leur famille, ou, souvent, ont été aidés dans leur aventure par un recruteur illégal. Trompés par des promesses de gains alléchantes et endormis par un sentiment de sécurité fallacieux parce qu'ils voyagent avec des amis ou des parents, ces enfants sont souvent emmenés contre leur gré vers un lieu qui ne leur est pas familier, pas plus que la

langue que l'on y parle. Les études les plus récentes démontrent que la majorité d'entre eux ont peur et qu'ils sont intimidés par le processus de recrutement et tout ce qui tourne autour du trafic dont ils font l'objet. D'autres de ces enfants commencent leur vie actives avec des dettes: envers le recruteur qui a acquitté le prix du voyage et de l'hébergement avant qu'ils ne trouvent un emploi. Il est tellement entré dans les mœurs que les enfants soient domestiques, que cette « profession » sert souvent d'appât. C'est avec ce leurre que les trafiquants les attirent pour mieux les précipiter ensuite dans les pires formes d'exploitation par le travail, celui du sexe notamment.

Les efforts déployés aux Philippines pour lutter contre le travail domestique des enfants sont importants et il y a beaucoup à en apprendre. L'on peut citer en particulier le travail de pionnier effectué par la fondation Visayan Forum qui est active dans ce domaine depuis plus de 10 ans. Elle est soutenue dans sa tâche par les programmes ponctuels du Bureau de l'OIT-IPEC aux Philippines, entre autres.

L'une des caractéristiques des actions menées contre le travail domestique des enfants aux Philippines est l'alliance très large qui s'est formée entre partenaires gouvernementaux, très nombreux et variés, et organisations non-gouvernementales pour améliorer la situation des enfants engagés comme domestiques. Pour ne citer qu'un exemple, le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Ministère de l'Action sociale et du Développement ont été particulièrement actifs, tant au niveau national que local.

L'une des actions les plus remarquables au niveau national contre le travail domestique des enfants a été le plaidoyer passionné, mené sans relâche par Visayan Forum en faveur de réformes législatives dans le domaine. Le ralliement du législateur à cette cause a donné de la force à leurs arguments et a conféré un certain degré d'urgence et d'importance à la question. Les représentants du gouvernement local - soit, ses conseillers, les maires et les représentants des barangay - continuent eux aussi à être très impliqués: ils ont notamment rédigé des ordonnances régionales donnant plus de visibilité aux enfants domestiques et leur permettant d'accéder plus facilement aux services. Ils en ont également assuré l'application.

La défense des droits des enfants par les communautés, les activités menées par les enfants eux-mêmes pour se regrouper et s'organiser - grâce à l'appui de la SUMAPI, notamment - de même que toutes les actions d'encouragement au maintien des enfants à l'école, demeurent les pierres angulaires de la lutte contre le travail domestique des enfants. Des dirigeants de l'Eglise catholique (à titre individuel), tout comme d'autres chefs spirituels ou institutions religieuses, se sont révélés être des avocats particulièrement efficaces de la cause des enfants et de bons éducateurs. Des universitaires, certains partenaires sociaux - y compris un syndicat tel que la Fédération des travailleurs libres - se sont également engagés dans ce combat.

Un certain nombre d'éléments clés, significatifs du travail qui a été effectué, viennent renforcer les « Bonnes pratiques » naissantes décrites ci-après:

C'est la construction de partenariats durables qui a assuré le succès de toutes les autres actions entreprises. C'est le cas, entre autres, de la mise en place d'un réseau d'institutions partenaires au niveau national ou de la création, par la communauté locale, du programme dit « Un œil sur les enfants » au niveau du quartier et sa pérennité. Ces partenariats sont indispensables à la réalisation d'autres actions. Selon Visayan Forum, la condition sine qua non de la création de ces partenariats est de soutenir, activement et sans relâche, les efforts d'autres institutions ou individus dans le respect de leurs mandats et de leur sphère de compétence.

Il est nécessaire d'aborder la problématique du travail domestique des enfants de manière globale. On a ainsi très tôt admis que le travail domestique *des enfants* doit être placé dans le contexte du travail domestique au sens plus large et mis en lien avec les problèmes sociaux qui l'entourent. En bonne partie, les causes profondes de ce phénomène - la pauvreté, l'inégalité, un ordre social injuste, des traditions et des perceptions très ancrées - sont caractéristiques du secteur du travail domestique en général et sont communes à bien d'autres problèmes de société.

Lorsque l'on cherche à savoir comment intervenir au mieux, et de quelle manière, il est de la première importance de comprendre la relation employeur / employé et de prendre conscience des attentes de chacune des deux parties. Suivant l'analyse de Visayan Forum, l'amélioration de la situation des enfants domestiques passe nécessairement par l'amélioration de la relation entre employeur et employé. C'est en effet de cette manière que l'on parvient à éviter - ou au moins à limiter - les problèmes qui découlent, pour toutes les deux parties, d'attentes non-satisfaites. Pour ce qui est de l'employeur, celui-ci doit prendre conscience du rôle important que le travailleur domestique - un enfant, en l'occurrence - joue dans sa vie et dans celle de sa famille. L'enfant domestique, pour sa part, doit prendre conscience de sa valeur et affirmer ses droits.

Pour mieux faire comprendre les principes présentés plus haut (ainsi que d'autres, plus techniques), Visayan Forum a imaginé et présenté un certain nombre de « principes de durabilité », comme il les appelle - soit des principes visant à inscrire dans la durée les actions menées en matière de travail domestique et qui viendraient soutenir et appuyer les différentes stratégies présentées dans les « Bonnes pratiques » qui suivent.

Principes de durabilité de Visayan Forum
(Principes destinés à assurer la pérennité des actions menées en faveur des enfants employés comme domestiques)

- Prendre en considération, avant toute chose, l'intérêt de l'enfant: qu'il soit d'abord traité comme enfant, ensuite comme travailleur;
- Mettre en place, au niveau national, un réseau d'organisations partenaires disposant des services et des moyens nécessaires pour prendre en charge les employés domestiques en fuite ou ayant été abusés;
- Promouvoir l'accès à une éducation gratuite et de qualité pour tous les enfants domestiques et adapter les contenus à leurs besoins et à leur situation d'enfants qui travaillent;
- Rendre l'invisible visible;
- Améliorer, avant d'analyser la situation de quelqu'enfant domestique que ce soit ou d'intervenir pour lui, la relation employeur / employé;
- Réaffirmer le droit à un travail décent et reconnaître que les enfants domestiques sont des membres productifs de la société;
- Solliciter le soutien et l'engagement des employeurs pour assurer le développement des aptitudes et l'amélioration de la productivité des travailleurs domestiques;
- S'engager en faveur d'une interdiction provisoire du travail domestique des enfants aux Philippines pour tout enfant en-dessous de l'âge légal à l'emploi, soit 15 ans.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:

Organisation:	<i>IPEC-OIT Manila Time-Bound Programme</i>
Nom:	Mme. Serenidad F. Lavador
Titre:	Conseiller technique en chef
Téléphone:	632 580 9928
Adresse E-mail:	lavador@ilomnl.org.ph
Langues:	Tagalog, Anglais

Organisation:	<i>Visayan Forum Foundation</i>
Nom:	Mme. Cecilia Flores-Oebanda
Titre:	Présidente
Adresse E-mail:	director@visayanforum.org
Site Internet:	http://www.visayanforum.org
Langues:	Tagalog, Anglais

Termes et acronymes en usage aux Philippines

<i>Batas Kasambahay</i>	ou Magna Carta (charte) des Travailleurs domestiques, projet de loi actuellement devant le Sénat et la Chambre des Représentants des Philippines
<i>Barangay</i>	plus petite entité administrative d'un gouvernement local et son plus bas niveau hiérarchique; un village ou une communauté comptant environ 1.000 foyers
DECS	<i>Department of Education, Culture and Sports</i> [Ministère de l'éducation, de la culture et des sports]
DOLE	<i>Department of Labour and Employment</i> [Ministère du Travail et de l'Emploi]
DSWD	<i>Department of Social Welfare and Development</i> [Ministère de l'Action sociale et du Développement]
<i>Kasambahay</i>	« Partenaire de la maison »; aux Philippines, terme préféré pour désigner un travailleur domestique
<i>Nanay</i>	Mère
PHIC	<i>Philippines Health Insurance Corporation</i>
SSS	<i>Social Security System</i> [Système de Sécurité sociale]
SUMAPI	<i>Samahan at Ugnayan ng mga Manggagawang Pantahanan sa Pilipinas</i> , Association et Rassemblement des Travailleurs Domestiques aux Philippines

Amélioration des politiques & Plan d'action

Apporter sa contribution au changement des mentalités

~ Plan d'action au niveau national en faveur d'une réforme législative et des politiques ~

Fondation Visayan Forum [Visayan Forum Foundation]

"Depuis plus de dix ans déjà, la fondation Visayan Forum s'est faite le champion de la cause de ces masses de travailleurs migrants marginalisés. C'est pour cela qu'elle a conçu et mis en place toute une série d'activités et de projets destinés à assurer leur protection et leur bien-être. La Fondation a constamment œuvré et déployé de grands efforts pour que soit créé un cadre législatif à même d'apporter la protection de la Loi et du droit à ce secteur informel non-reconnu. En ma qualité de Président du Groupe Main-d'oeuvre, Emploi et Ressources Humaines, je me suis engagé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que la loi Batas Kasambahay, si longtemps attendue et tellement méritée, voie enfin le jour. Avec l'aide et le soutien résolu de tous ceux qui sont parties prenantes de cette cause, je suis confiant que, dans un proche avenir, nous aurons une loi qui permettra à tous les travailleurs domestiques de mener une existence digne et digne d'être vécue, et ceci non seulement aux Philippines, mais dans la communauté dans son ensemble". Lettre de M. le Sénateur de la République des Philippines, Jinggoy E. Estrada en soutien du Sommet national des travailleurs domestiques organisé par Visayan Forum, septembre 2005.

GENERALITES

Le plan d'action en faveur d'une réforme des politiques et de la loi en matière de travail domestique des enfants est à un stade avancé aux Philippines. La fondation Visayan Forum et ses partenaires - soit, d'autres ONG, des universitaires, des membres du gouvernement, des syndicats, l'OIT-IPEC de même que des enfants domestiques - sont au premier rang pour participer à l'effort de mise en place, à l'échelle nationale, d'une législation et de politiques contre l'exploitation des travailleurs domestiques, enfants et adultes.

Ces actions de mobilisation sont menées pour le secteur du travail domestique dans son ensemble, mais pour la protection des enfants domestiques en tout premier lieu.

C'est en 1999 que le plan d'action en faveur d'une réforme législative et des politiques a été lancé au niveau national. Il s'est concentré sur le développement et la promotion du projet de loi Batas Kasambahay, la Magna Carta (charte) des employés de maison. Ce projet de loi à l'échelle nationale vise à protéger les travailleurs domestiques contre l'exploitation et les abus et à améliorer leurs conditions de travail en formalisant la relation qui lie employeur et employé. Ce projet de loi a été lancé pour donner de la visibilité à ce secteur et pallier l'absence de dispositions dans la législation actuelle sur le travail.

L'une des actions de mobilisation récentes de Visayan Forum a consisté à organiser un Sommet national des travailleurs domestiques (21-23 septembre 2005) sur le thème « Travail domestique, travail décent ». Ce sommet a rassemblé les employés domestiques, adultes et enfants, restés au pays et des travailleurs philippins migrants, employés à l'étranger. Il leur a permis un échange de vues et de collaborer avec des représentants du gouvernement, des associations d'employeurs et des juristes en vue de l'élaboration d'une loi à portée nationale sur le travail domestique.

REALISATIONS

➤ *Plan d'action en faveur d'une législation au niveau national*

L'idée d'une Magna Carta (charte) des employés de maison ou *Batas Kasambahay* - qui est actuellement au dernier stade de discussion tant au Sénat des Philippines qu'à la Chambre des Représentants - est née d'un film documentaire, *Nakatagong Kasambahay* (Travailleurs domestiques cachés), co-produit par Visayan Forum et Anti-Slavery International (une ONG internationale) et diffusé sur la chaîne de télévision nationale philippine en "prime-time" en 1999. Les discussions animées qu'il a suscitées ont convaincu un membre de la Chambre des Représentants de collaborer avec Visayan Forum pour rédiger un projet de loi destiné à protéger cette catégorie de travailleurs. D'autres ont également participé à cette rédaction: des membres du Département pour les droits humains de l'Université Ateneo, le Bureau des femmes et des jeunes travailleurs du Ministère du Travail et de l'Emploi, l'OIT-IPEC, notamment.

Les dispositions de la charte *Batas Kasambahay* en faveur des enfants engagés comme domestiques prévoient que (reformulé):

- Aucun enfant de moins de 15 ans ne devrait être engagé comme travailleur domestique; en conformité avec la Loi sur l'âge minimum légal à l'emploi, les enfants de 15 à 17 ans sont en droit de travailler, mais seulement à certaines conditions (voir ci-dessous);
- Les enfants des employés de maison ne seront pas assimilés à des travailleurs domestiques;
- Le nombre d'heures ouvrées sera limité à 10 heures par jour;
- Le travail de nuit est prohibé;
- Le fait de confier à des enfants un travail à risque ou de les exposer à des conditions de travail dangereuses sera assimilé à une activité criminelle, tout comme l'est la traite des enfants aux fins d'en faire des travailleurs domestiques;
- Les enfants domestiques ont le droit de percevoir le salaire qu'ils ont gagné;
- Les jours de congé et de vacances devront devenir la règle;
- Les enfants domestiques pourront accéder plus facilement aux services d'urgence;
- Les moyens mis à disposition pour les rapatriements devront être développés et améliorés;
- La formation professionnelle et les études devront être plus accessibles et plus abordables;
- Davantage d'institutions se verront octroyer le droit d'accueillir des enfants domestiques et d'en être les tuteurs (institutions agréées).

Le projet de loi *Batas Kasambahay* a été présenté pour la première fois devant le Congrès en décembre 1999. Un certain nombre de contretemps (mise en accusation du Président en 2000, élections nationales et tentative de mise en accusation du Président en 2005) ont retardé son adoption et ont contraint Visayan Forum à le redéposer par deux fois devant le Congrès. De plus, plusieurs partenaires clés ont changé de position sur le projet à la suite de changements de personnel et d'une redéfinition des priorités de leur organisation. Dès lors, Visayan Forum et ses conseillers juridiques ont préparé un rapport détaillé et ont fait pression directement sur les dirigeants et les parlementaires pour faire entendre leurs doléances. Envers et contre tout, Visayan Forum a mené une action de longue haleine auprès des parlementaires et des groupes de pression que sont les médias et l'opinion publique afin de s'assurer que le projet de loi et les questions qu'il recouvre restent prioritaires. La fondation a notamment organisé une exposition de photos dans les couloirs des deux chambres du Congrès afin de rappeler aux parlementaires et à leurs collaborateurs la nécessité de s'attaquer au problème des enfants employés comme domestiques.

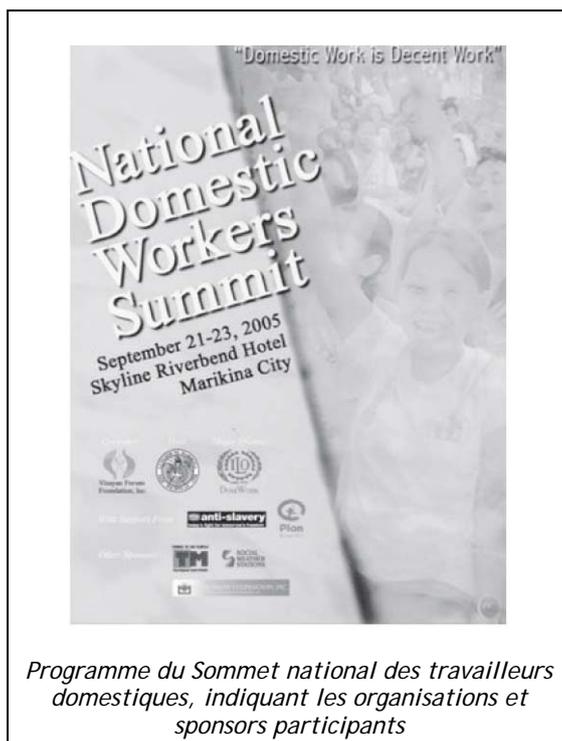
Visayan Forum n'a pas ménagé ses efforts pour nouer des relations avec les acteurs clés du gouvernement et du pouvoir législatif dans le cadre de sa campagne de lobbying et de sensibilisation. Les « anges gardiens » que la fondation a ralliés à sa cause, au sein de ces institutions, lui ont permis de surmonter nombre des obstacles (y compris les blocages bureaucratiques) qui entravaient son action. La fondation est convaincue que la

collaboration étroite qu'elle a nouée avec les assistants des parlementaires a été particulièrement précieuse pour maintenir le degré élevé de priorité du projet de loi Batas Kasambahay.

Grâce à l'intense campagne médiatique lancée en 1999, le terme *Kasambahay* est entré dans les mœurs. Le Batas Kasambahay a été largement évoqué dans les médias nationaux, ce qui a permis d'assurer la sensibilisation du public à ce qui n'est encore qu'un *projet* de loi. De par sa seule existence, ce dernier suscite un réel débat et contribue à l'évolution des mentalités s'agissant du traitement des travailleurs domestiques. A l'occasion d'un récent sondage national représentatif (publié par Social Weather Station le 16 septembre 2005), 49 % des chefs de famille interrogés ont déclaré qu'ils connaissaient le projet de loi et 87 % s'y sont dits favorables, le projet recueillant un large soutien dans toutes les catégories socioprofessionnelles²⁷ et toutes les couches de la population.

Visayan Forum et d'autres organisations ont travaillé en étroite collaboration avec les parlementaires et leurs collaborateurs pendant les différents examens du projet de loi et continuent de collaborer avec le Ministère du Travail et de l'Emploi, le Ministère de l'Action sociale et du Développement, la Confédération patronale des Philippines et d'autres partenaires du Groupe de Travail Technique qui a été mis en place pour effacer les incohérences du projet de loi et pour favoriser le consensus malgré les divergences d'opinion.

➤ *Sommet National des Travailleurs domestiques*



Programme du Sommet national des travailleurs domestiques, indiquant les organisations et sponsors participants

Le Sommet national des travailleurs domestiques (septembre 2005) a réuni plus de 200 employés domestiques locaux (adultes et enfants), des employés migrants travaillant à l'étranger, et plus de 100 partenaires sociaux, membres de la société civile, du secteur religieux, du gouvernement, des organisations patronales ou des agences de recrutement. Ce sommet, qui a permis aux travailleurs domestiques, à leurs organisations et leurs réseaux de soutien, d'évoquer les problèmes les plus importants, visait également à faciliter les échanges et le débat entre les travailleurs domestiques et d'autres acteurs afin de favoriser le développement de recommandations d'orientation pour le secteur du travail domestique.

Ce sommet est à marquer d'une pierre blanche. En effet, en dépit de leur vulnérabilité et de leurs difficultés communes, les travailleurs domestiques locaux et les travailleurs migrants avaient jusque-là toujours fait l'objet de politiques

séparées. La nouvelle approche du travail domestique - désormais considéré comme un secteur - a fait apparaître plusieurs points de convergence, s'agissant notamment des politiques visant à faire du travail domestique un « travail décent » et de la nécessité d'une législation nationale aux Philippines.

Les résultats d'une campagne nationale en faveur de l'adoption du projet de loi Batas Kasambahay ont été présentés au Ministre philippin du Travail à l'occasion du sommet. Cette campagne exhortait les partenaires à mener une action commune et visait

²⁷ Social Weather Station est un institut de sondage national et indépendant qui recueille l'opinion du public sur les questions sociales, politiques et économiques qui intéressent la société philippine contemporaine.

non seulement à accélérer l'adoption du projet, mais également à sensibiliser les signataires à la situation des enfants et des adultes employés comme domestiques. Le Ministre du Travail a également lu une déclaration de la Présidente des Philippines dans laquelle elle souligne l'importance du problème et affirme son engagement. Sous l'égide du Ministre du Travail, un « pacte social » a été signé lors du sommet. Il s'agissait d'un accord au terme duquel les décideurs et les autres partenaires présents s'engageaient à œuvrer en faveur de l'amélioration de la situation des travailleurs domestiques. La participation de plusieurs membres importants du gouvernement et la remise des signatures récoltées ont assuré la couverture médiatique de l'événement.

Visayan Forum a réalisé un important travail de préparation et mobilisé tous ses moyens pour s'assurer que ses interlocuteurs viendraient avec la ferme intention de dialoguer. La fondation a ainsi travaillé en étroite collaboration avec la SUMAPI et avec les enfants domestiques participants pour s'assurer qu'ils comprenaient l'importance de ces discussions et qu'ils étaient prêts à exprimer leur point de vue lors du sommet, y compris devant la presse.

Sommet national des travailleurs domestiques
Résumé des 10 points inscrits à l'ordre du jour
21-23 septembre 2005, Manille, Philippines

1. Renforcer les lois existantes et en adopter de nouvelles visant à protéger les droits des travailleurs domestiques par une promotion du travail décent. Adopter sans délai la charte Batas Kasambahay (projet de loi sur les travailleurs domestiques), qui prévoit l'utilisation de contrats types dont les clauses s'inscrivent dans le cadre de la modernisation du Code du travail et s'inspirent des principes de la Convention sur le Travail Forcé et de la Convention n°182 de l'OIT.
2. Renforcer et clarifier les mécanismes appropriés de contrôle des conditions de vie et de travail auxquelles les employés domestiques, isolés et oubliés, sont soumis au domicile de leurs employeurs. Mettre en place, dans la plus grande transparence, des mécanismes de règlement des conflits permettant aux travailleurs domestiques de dénoncer leurs employeurs et de porter plainte contre eux, qu'il s'agisse d'un centre d'assistance téléphonique ou d'une équipe d'intervention rapide dans les différents barangay, les bureaux du Ministère du Travail (DOLE) ou les autres bureaux des ONG consacrés aux Kasambahay.
3. Assurer sérieusement une information continue et complète sur les réalités de la migration pour les personnes qui envisagent de travailler comme domestiques. Pendant la phase de recherche d'emploi et jusqu'à ce qu'il atteigne son lieu de travail, le travailleur doit être sensibilisé aux réalités particulières du pays ou de la ville de destination.
4. Faire de la lutte contre la traite d'êtres humains aux fins d'alimenter le marché du travail domestique une priorité.
5. Concevoir un programme complet de formation professionnelle, d'apprentissage des moyens de subsistance et d'intégration au tissu social pour les travailleurs domestiques.
6. Faire du droit à l'éducation une priorité nationale, surtout pour les enfants domestiques. Pour le bon déroulement de leur scolarité, le soutien de leurs employeurs est essentiel. Assurer la promotion des différents programmes existants, tels que les programmes d'apprentissage alternatif, les cours du soir et les cours du dimanche.
7. Mettre en place et renforcer des systèmes de protection sociale dont peuvent profiter les Kasambahay aux Philippines et à l'étranger. Le programme actuel de sécurité sociale et d'assurance maladie (SSS, Social Security System et PHIC, Philippine Health Insurance Corporation) doit être strictement contrôlé et son accès aux travailleurs domestiques doit être facilité.
8. Sensibiliser le public aux effets que la migration peut avoir sur les enfants et les autres proches des travailleurs domestiques qui travaillent loin de chez eux.
9. Décréter immédiatement une « Journée des Travailleurs Domestiques » pour tous les travailleurs domestiques philippins, qui serait célébrée aux Philippines et à l'étranger. L'inscription obligatoire des travailleurs domestiques dans le barangay (administration locale) serait une nouvelle étape sur la voie de la reconnaissance de leur contribution au développement national.
10. Faire de l'équation « travail domestique = travail décent » un objectif immédiat.

BONNES PRATIQUES

Le plaidoyer en faveur de l'adoption d'une législation au niveau national s'est révélé efficace: il est parvenu à sensibiliser les décideurs et a eu un impact prouvé sur le niveau de conscience de la population en général; il a modifié l'idée que celle-ci se faisait du travail des domestiques. Ces résultats sont à mettre sur le compte du fait que l'on a eu recours à une approche très nouvelle pour faire passer les messages, par exemple l'exposition de photographies dans les couloirs du Congrès.

Réformer les lois et les politiques, comme le mouvement se propose de le faire, est un moyen très efficace de garantir la pérennité du changement, même si ce changement exige également un engagement à long terme de la part de ses promoteurs avant qu'il ne puisse à s'imposer.

Les efforts de Visayan Forum se sont principalement portés sur la recherche d'un consensus entre les partenaires. C'est là le signe distinctif de Visayan Forum. Mais la fondation s'est également concentrée sur la mobilisation d'un grand nombre de partenaires sociaux d'horizons divers afin de les impliquer dans le Sommet national des travailleurs domestiques. Sa force principale a néanmoins été de réussir à permettre aux enfants domestiques de participer au sommet et à se faire entendre. Ce résultat est le fruit de ses efforts importants d'information et d'assistance - douze mois par an ! - et du renforcement de ses capacités.

LEÇONS A TIRER

- Lorsque, pour un projet de mobilisation, l'on ne dispose que de moyens limités, il est impératif de ne viser qu'un public déterminé, ayant la capacité de convaincre les autres de voir les choses autrement. Pour Visayan Forum, cela veut dire, inclure des travailleurs domestiques, des conseillers juridiques et des employeurs.
- Il convient aussi de cultiver de bonnes relations avec ceux qui, au sein du gouvernement ou d'autres organismes ou institutions, peuvent se révéler être des alliés. Cela permet de maintenir le dialogue et de s'assurer que la question reste bien à l'ordre du jour.
- Les actions doivent être planifiées, mais, dans le même temps, il doit y avoir assez de souplesse pour pouvoir profiter des occasions qui se présentent.
- Les actions de mobilisation doivent s'appuyer sur le fait que les parties ont toutes une certaine expérience, et que toutes ont intérêt à ce que la situation s'améliore.
- Les enfants domestiques doivent être impliqués dans les actions de sensibilisation et préparés à pouvoir parler aux médias.

CONDITIONS REQUISES

Les actions menées en faveur d'une réforme législative et des politiques - particulièrement le lobbying des législateurs et des fonctionnaires de haut rang du gouvernement - demandent énormément de temps, de savoir-faire et de connaissances; il est donc indispensable d'en avoir l'expérience. Ceux qui s'engagent donc dans de telles actions doivent être en mesure de s'engager à long terme.

Lecture supplémentaire

La fondation Visayan Forum dispose d'un certain nombre de documents relatifs au processus de mise en place d'un plan d'action en faveur de la réforme législative. Ces documents présentent des ateliers et des séminaires qui ont été organisés niveau local et national sur le renforcement des capacités d'une organisation (pour les contacts, voir ci-dessous). De plus, des informations supplémentaires, plus générales, sur les enfants domestiques et les progrès de la législation et des politiques y relatives peuvent être obtenues à l'adresse www.visayanforum.org

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:

Organisation:	Visayan Forum Foundation	
Nom:	Mme. Cecilia Flores-Oebanda	o M. Roland Pacis
Titre:	Présidente	o Responsable international campagnes et actions
Adresse E-mail:	director@visayanforum.org ou information@visayanforum.org	
Site Internet:	http://www.visayanforum.org	
Langues:	Tagalog, Anglais	

Amélioration des politiques & Plan d'action

Rendre l'invisible visible

~ Législation locale et plan d'action pour protéger les enfants employés comme domestiques ~

Gouvernement de Quezon City (Quezon City)

Les programmes d'enregistrement des employés domestiques des Kasambahay (réalisés à la suite des ordonnances adoptées au niveau local) servent aujourd'hui de référence, dans les localités où ils existent; ces programmes ont été créés dans le meilleur intérêt aussi bien des enfants domestiques que de leurs employeurs. En effet, le fait d'enregistrer les enfants domestiques, au niveau chaque barangay même, donnera au gouvernement local la possibilité de rendre visibles les enfants domestiques qui sont aujourd'hui invisibles. Rapport annuel 2003-2004 de la fondation Visayan Forum

GENERALITES

C'est un long et difficile processus que celui de concevoir une législation au niveau national, et particulièrement pour un secteur tel que celui des employés de maison. Les retards dans l'adoption de la charte Batas Kasambahay (un projet de loi connu sous le nom de « Magna Carta des employés de maison ») aussi bien que le récent changement de politique du gouvernement (impliquant une délégation de pouvoir et des ressources), ont conduit à la création d'un nouveau front pour agir en faveur du changement législatif. Ce front veut collaborer avec les autorités locales et développer les capacités de ses partenaires locaux pour qu'ils puissent agir de manière plus efficace. Il s'est ainsi concentré sur un soutien actif à la rédaction d'« ordonnances » conçues pour résoudre des problèmes locaux et auxquelles les autorités locales peuvent conférer un caractère exécutoire. Comme la rédaction de ces ordonnances est du ressort des Conseils, elles ne nécessitent généralement que trois lectures avant de pouvoir être, après signature par le maire, adoptées et intégrées dans les règlements locaux.

Ces ordonnances sont différentes d'un endroit à l'autre puisqu'elles sont le reflet des réalités locales. Comme elles sont conçues et applicables localement, elles ont l'avantage de pouvoir être adoptées plus rapidement qu'une loi dont la territorialité serait nationale. Elles sont par ailleurs souvent perçues comme plus pertinentes au niveau local. Ceci dit, leurs sanctions en cas de transgression sont moins sévères que celles contenues dans le projet de loi Batas Kasambahay, mais leur approche pour améliorer la situation des travailleurs domestiques offre moins le flanc à la confrontation. Même si, au contraire du projet de loi nationale, ces ordonnances locales ne contiennent généralement pas de mesures de protection, celles qui ont déjà été adoptées ont toutes repris certaines des dispositions clé du Batas Kasambahay - en particulier celles octroyant aux employés de maison le statut de travailleurs.

La fondation Visayan Forum a organisé, dans différentes régions des Philippines, une série de séminaires sur la manière de porter en avant une réforme législative. Ceux-ci ont été organisés pour s'assurer le soutien des gouvernements locaux et d'autres partenaires avec son projet de rédaction et d'adoption d'ordonnances contenant les dispositions clés du Batas Kasambahay. En parvenant à identifier et définir des buts communs à tous les participants - qui comptaient des représentants des Conseils locaux, du Bureau local du Ministère du Travail et de l'Emploi, du Bureau local de l'Action Sociale et du Développement, du Ministère de l'Education, des institutions religieuses, de l'ordre public et des ONG - ces séminaires permettent de créer un réseau local actif de personnes intéressées. La tâche première commune est naturellement celle de trouver un accord sur une limite temporelle pour rendre une ordonnance locale de protection des travailleurs domestiques.

Le résultat de ces efforts est que des ordonnances rendant les employés domestiques - y compris les enfants - plus visibles et mieux protégés existent actuellement dans plusieurs régions des Philippines:

- Ordonnance de Quezon City No.1472 (2004): « Ordonnance enjoignant tous les responsables de barangay de Quezon City de procéder à un enregistrement massif des Kasambahay et/ou des employés domestiques dans leurs barangay respectifs ».
- Décret législatif de Bacolod City No.02: "Mise en œuvre de l'enregistrement volontaire du personnel de maison ou des Kasambahay au niveau du barangay".
- Ordonnance de la Municipalité de Liloan No.2004-149: "Ordonnance invitant à l'enregistrement obligatoire, au niveau du barangay, des employés de maison ou des Kasambahay, sur le territoire de la Municipalité de Liloan, Leyte Sud ».

REALISATIONS

➤ *Rédaction d'une ordonnance locale à Quezon City*

Avec sa population de 2,4 millions d'habitants, Quezon City est la plus grande ville de l'agglomération de Manille (« Metro Manila », dont toutes les parties ensemble sont appelées: Région de la Capitale Nationale ou NCR). La moitié de la population de Quezon City, qui est pour autant l'une des villes les plus riches des Philippines, appartient à la catégorie des pauvres.

Le besoin d'édicter une ordonnance en faveur de l'enregistrement des employés domestiques est apparu en 2004, lors de discussions sur une proposition de programme d'actions menée entre Visayan Forum et l'OIT. L'enregistrement est alors apparu comme une nécessité stratégique: ce n'est que de cette manière que les enfants domestiques deviendraient « visibles », c'est-à-dire que l'on parviendrait à les sortir de leur isolement. Lorsque ce problème a été relevé, les Conseillers locaux ainsi que le maire se sont tout de suite montrés très convaincus, si bien que l'ordonnance a été rédigée, discutée et adoptée très rapidement.

D'après les premiers renseignements dont on dispose, on peut conclure que le succès du programme d'enregistrement des Kasambahay de la ville de Quezon City, est à mettre sur le compte de l'obligation d'enregistrement de tous les employés domestiques travaillant dans leur circonscription faite aux barangay (le niveau le plus bas de la hiérarchie gouvernementale). Comme la majorité des employés domestiques ne sont pas enregistrés comme *travailleurs* - avec pour conséquence qu'ils ne peuvent bénéficier des services fournis par l'Etat ni jouir des droits habituels afférents à ce statut - il était prioritaire de procéder à un tel enregistrement. Ce n'est qu'ainsi que les employés de maison peuvent enfin être atteignables et « visibles » et, partant, accéder aux multiples services mis à disposition par l'Etat ou les communautés locales, par exemple par la municipalité de Quezon City et ses partenaires. Grâce à ce processus d'enregistrement, l'on peut aussi identifier les enfants employés comme domestiques, ce qui permet de leur fournir les services, adaptés à leur âge et à leurs besoins, qui leur sont spécialement destinés. Ces services comportent, notamment, un programme de soutien éducatif mis en place par Quezon City, le développement de leurs aptitudes et l'enseignement du meilleur moyen de subsister, une formation professionnelle de base, des activités artistiques et récréatives, l'accès au système de sécurité sociale (SSS), l'affiliation à Phil-Health (services médicaux), conseils et assistance pour qu'ils puissent s'organiser en association de Kasambahay de Quezon City²⁸.

²⁸ Les associations de Kasambahay sont des coopératives de travailleurs domestiques et, à ce titre, elles sont reconnues par le gouvernement de la municipalité de Quezon City. En s'organisant en Kasambahay, les travailleurs domestiques s'offrent la possibilité de solliciter du gouvernement local un prêt pour créer leur propre affaire ou entreprise.

Le programme d'enregistrement des Kasambahay adopté par ordonnance de la municipalité de Quezon City vise à:

- Rompre avec la dispersion des employés domestiques de Quezon City et leur invisibilité, en particulier celle des enfants;
- Offrir, au niveau de la communauté, des programmes éducatifs adaptés et accessibles, des activités récréatives et des formations;
- Rechercher les employés domestiques exploités et les éloigner des situations d'abus et d'exploitation;
- Contrôler les conditions de travail - aider les travailleurs domestiques et les encourager, eux et leurs employeurs, à construire une relation à l'avantage pour les deux parties;
- Faire prendre conscience du droit des employés domestiques à un salaire juste et régulier, à l'accès aux services sociaux de protection et de soutien;
- Créer et organiser des associations de travailleurs domestiques à l'échelon local.

Entre avril 2005 (date à laquelle l'ordonnance est entrée en vigueur) et septembre 2005, plus de 5'000 des 30'000 employés domestiques de la ville se sont enregistrés eux-mêmes ou ont été enregistrés par leurs employeurs. Cela est d'autant plus remarquable que, au moment où l'ordonnance a été adoptée, aucun budget n'avait été prévu pour sa mise en œuvre.

Les avantages que les employés domestiques retirent d'un tel enregistrement sont immédiats et de longue durée. Au moment où ils obtiennent un permis de travail et une carte d'identité ils deviennent « visibles » et sont par conséquent en droit de bénéficier de divers services, la sécurité sociale et la santé, par exemple. De plus, lorsque les employés domestiques deviennent « visibles », il est plus facile de suivre leur parcours et les prestataires de services non-gouvernementaux peuvent dès lors plus facilement entrer en contact avec eux.

Au début, les employeurs montraient assez d'appréhension et craignaient l'ordonnance rendue par leur ville. Ils avaient peur que son acceptation ne pousse des groupes d'employés domestiques à s'unir pour exiger des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. L'augmentation de la charge financière (paiement de leurs contributions à la sécurité sociale et aux services de santé) leur faisait également souci²⁹. Leur réticence a finalement été surmontée: des conseillers locaux et les chefs des barangay (appelés « capitaines de barangay ») ont reçu une formation spéciale qui leur a permis de faire comprendre aux employeurs les avantages qu'apporte à la communauté dans son ensemble l'enregistrement des travailleurs domestiques. On voit donc que le fait d'impliquer les chefs des barangay dans le processus d'enregistrement a rendu la tâche de convaincre les employeurs, nettement plus aisée.

L'un des problèmes majeurs qu'avaient les employeurs avant la mise en vigueur de l'ordonnance, était qu'ils ne disposaient d'aucun moyen pour retrouver la trace d'un employé qui les avait volés. Or, l'enregistrement des travailleurs domestiques règle ce problème également puisque, une fois que l'employé a reçu un permis de travail et une carte d'identité, il est beaucoup plus facile de retrouver sa trace. Enfin, comme les travailleurs domestiques peuvent dorénavant bénéficier des services de santé et de sécurité sociale officiels, l'obligation qui incombait aux employeurs de leur donner une avance en numéraire pour couvrir les frais des soins, tombe.

L'enregistrement des travailleurs domestiques se fait par l'intermédiaire des barangay. Les informations sur la manière de procéder sont données par des annonces publiques dans les rues (tannoïde), par des papillons placés sur des panneaux officiels, des publicités diffusées par les radios locales. Mais ce sont les campagnes de porte-à-porte qui se sont révélées les plus efficaces pour enregistrer les travailleurs domestiques.

²⁹ La contribution minimum à verser par l'employeur s'élève à environ 90 pesos par mois (un peu moins de USD 2). Les travailleurs domestiques eux-mêmes, paient environ 50 pesos par mois (USD 1) (montant est fonction de leur salaire).

Quant à la SUMAPI, c'est grâce à son programme d'action mené dans les parcs publics, les centres commerciaux et en d'autres lieux où les employés de maison aiment à se retrouver (particulièrement les jeunes), ou grâce, aussi, à des manifestations telles que Aral ni Kasambahay (la Journée des travailleurs domestiques), qu'elle a pu jouer un rôle déterminant dans l'enregistrement des enfants domestiques (voir le chapitre « Trouver un porte-parole »).

Dans les cas où un barangay manque d'empressement à agir, le Conseil de la municipalité en appelle aux capitaines barangay pour qu'ils les encouragent à prendre le processus en mains et à se mettre à jour. Les barangay qui refusent de collaborer sont notés et, en cas de conflits ou d'autres problèmes découlant du non-enregistrement de travailleurs domestiques, le Conseil leur refusera son assistance.

En conformité avec les dispositions de l'ordonnance, chaque barangay nomme l'un de ses membres et le charge des questions relatives au travail domestique. Il sera tout à la fois la personne de référence en la matière et le médiateur dans les conflits entre travailleur domestique et employeur. Il assistera également les travailleurs domestiques en difficulté. A Quezon City l'on a aussi mis en place une formation pour les barangay en charge du bureau de l'enregistrement afin qu'ils sachent maîtriser le processus. A la mairie, l'on a de plus créé un poste de responsable de la coordination pour le bureau des Kasambahay. Son rôle est de contrôler le travail des barangay responsables.

République des Philippines

Conseil municipal de Quezon City

Ordonnance No. 1472: Ordonnance enjoignant à tous les responsables de barangay de Quezon City de procéder à un enregistrement massif des Kasambahay et/ou des employés domestiques dans leurs barangay respectifs.

Extraits de l'ordonnance:

"ATTENDU QUE, l'enregistrement des *Kasambahay* est la condition pour que le programme qui leur est destiné puisse bénéficier aux travailleurs domestiques et à leurs employeurs sur tout le territoire de la ville;

"ATTENDU QUE, l'enregistrement des *Kasambahay* et l'entrée des travailleurs domestiques de tous les *barangay* dans une base de données sont fondamentaux pour le succès de l'initiative de la municipalité de promouvoir le secteur des travailleurs domestiques, qui est le moteur invisible de la vie philippine;

"ATTENDU QUE, l'enregistrement des *Kasambahay* ordinaires permettra de mieux lutter contre le fait que les enfants travailleurs domestiques soient invisibles et dispersés;

"ATTENDU QUE, la Convention No. 182 de l'OIT déclare que le travail domestique des enfants est l'une des pires formes de travail des enfants aux Philippines et que Quezon City a été reconnue comme l'une des villes de agglomération de Manille où l'on rencontre le plus fréquemment ces pires formes de travail des enfants;

"ATTENDU QUE, la décision de la municipalité de mettre en place une série d'actions concertées en faveur du secteur des *Kasambahay* viendra renforcer les actions de lobbying décisives menées en faveur de l'adoption de *la Magna Carta des employés de maison, également connue sous le nom de 'Batas Kasambahay'*;

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DE QUEZON CITY, REUNI EN SESSION ORDINAIRE, ORDONNE:

"POINT 1. Les responsables de tous les *barangay* de la ville de Quezon City sont par les présentes requis de mener une action à grande échelle pour procéder à l'enregistrement des *Kasambahay* et des travailleurs domestiques dans leurs *barangay* respectifs (...)"

Ce processus d'enregistrement a permis de constater que les travailleurs domestiques adolescents plus âgés ont un niveau d'éducation très bas et que ce phénomène est endémique. Si, en étudiant le dimanche, les travailleurs domestiques ont recours au programme « Système alternatif d'éducation », agréé par le gouvernement, ils peuvent profiter d'un cours de dix mois reconnu par le gouvernement. Comme ce cours dispense un diplôme officiel, il est non seulement une source de fierté pour ceux qui l'ont obtenu, mais ouvre les portes vers d'autres formations puisqu'il est reconnu. Mais le

Conseil de Quezon City vient aussi en aide aux groupes d'employés domestiques qui voudraient se constituer en association de Kasambahay ou en coopératives. S'ils se constituent en coopérative, ces groupes peuvent avoir accès aux prêts micro-finance mis à disposition par la municipalité.

BONNES PRATIQUES

Les ordonnances se sont révélées être un moyen efficace d'atteindre les travailleurs domestiques, notamment les enfants travaillant comme tels, et de leur permettre l'accès aux services existants de protection sociale et de santé.

Même s'il est difficile, pour l'heure, d'estimer l'impact réel des efforts fournis, le fait que plus de 5'000 travailleurs domestiques, d'une seule ville et en seulement six mois, soient sortis de leur isolement et qu'ils aient désormais accès aux services mis à disposition par la municipalité est un fait encourageant. Cela démontre que les travailleurs domestiques souhaitent cet enregistrement et que le recours aux ordonnances locales pour porter en avant un tel changement s'est avéré astucieux et prudent.

Etant donné qu'il est possible, dans bon nombre de pays, de concevoir un cadre législatif applicable localement uniquement, des ordonnances dans le cas d'espèce, il nous apparaît que cette manière de procéder peut être reproduite ailleurs. Visayan Forum travaille ainsi avec d'autres gouvernements et partenaires (des ONG, des institutions religieuses, entre autres) pour que d'autres régions des Philippines fassent le choix d'émettre des ordonnances et de lancer des campagnes d'enregistrement de travailleurs domestiques (à Camarines Norte et Bulacan, notamment). L'OIT apporte ici son concours à la conception d'ordonnances type.

LEÇONS A TIRER

- Pour assurer la pérennité du programme, il est nécessaire qu'organisation des travailleurs domestiques et accès aux services sociaux aillent de pair avec l'adoption d'ordonnances au niveau local. Si aucune infrastructure permettant d'offrir des services sociaux n'est en place, il se pourrait que l'on suscite des espoirs qui ne sauraient qu'être déçus.
- Pour que le programme d'enregistrement et la mise à disposition de services sociaux à l'échelle locale soient efficaces, il faut donner aux responsables locaux (c'est-à-dire aux barangay) toute latitude d'agir. Les choix politiques et le développement des moyens mis à disposition du gouvernement local et de ses représentants sont de la première importance si l'on veut que l'effort déployé puisse s'inscrire dans la durée.
- Les actions de sensibilisation menées auprès de différents groupes d'intérêt (par exemple auprès des employeurs) ne seront d'aucune efficacité si elles ne s'inscrivent pas dans une campagne de sensibilisation plus large du public en général. Les individus doivent être rendus attentifs au rôle qu'ils jouent (comprendre qu'ils sont concernés) et qu'il est de leur intérêt de s'impliquer dans le processus.

CONDITIONS REQUISES

La volonté politique du gouvernement local est fondamentale lorsque l'on veut s'engager dans le processus de rédaction d'une ordonnance. Cette dernière devrait, par exemple, contenir des clauses incitatives pour encourager les parties concernées les plus importantes, ici les barangay dans la mesure où ce sont eux qui sont en charge de l'enregistrement, à y adhérer. Dans les situations litigieuses, le manque de participation est toujours dû au manque de soutien du gouvernement local. Lorsque les ONG parviennent à mobiliser les responsables locaux, la volonté politique est plus présente.

Lectures supplémentaires

En 2005, l'Institut d'Etudes sur le travail a publié « *Modèle d'ordonnance pour travailleurs domestiques* ». Ce document présente la manière de procéder pour organiser un atelier à l'intention de responsables de gouvernement en vue de promouvoir une législation locale en matière de travail domestique et de la faire adopter. Ce document peut être obtenu auprès du Ministère du Travail et de l'Emploi des Philippines (DOLE) ou auprès de l'OIT DomWork³⁰ à Manille.

La fondation *Visayan Forum* dispose d'un certain nombre de documents relatifs au processus de mise en place d'un plan d'action en faveur de la réforme législative. Ces documents présentent des ateliers et des séminaires qui ont été organisés niveau local et national sur le renforcement des capacités d'une organisation (pour les contacts, voir ci-dessous). De plus, des informations supplémentaires, plus générales, sur les enfants domestiques et les progrès de la législation et des politiques y relatives peuvent être obtenues à l'adresse www.visayanforum.org

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:

Organisation	Mobilizing Action for the Protection of Domestic Workers Against Forced Labour and Trafficking in Southeast Asia (Action de mobilisation pour la protection des travailleurs domestiques contre le travail forcé et la traite des êtres humains en Asie du sud-est)	
Nom:	M. Ricardo R. Casco	
Titre:	Coordinateur national de projets	
Téléphone:	+632 580 9946	Fax: +632 580 9996
Adresse E-mail:	casco@ilomnl.org.ph	
Langues:	Tagalog, Anglais	
Organisation:	<i>Visayan Forum</i> Foundation (Fundación <i>Visayan Forum</i>)	
Nom:	Sra. Cecilia Flores-Oebanda	
Titre:	Presidenta	
Adresse E-mail:	director@visayanforum.org	
Site Internet:	http://www.visayanforum.org	
Langues:	Tagalog, Anglais	

³⁰ Un projet de l'OIT sur la protection des travailleurs domestiques contre le travail forcé et la traite d'êtres humains en Asie du sud-est. L'OIT DomWork a été le principal sponsor du Sommet national des travailleurs domestiques qui s'est tenu en septembre 2005.

Renforcement du pouvoir & Participation des enfants

Trouver un porte-parole

~ Parvenir à entrer en contact avec les enfants domestiques et à les organiser ~

Samahan at Ugnayan ng mga Manggagawang Pantahanan sa Pilipinas (SUMAPI)

Comment les membres de la SUMAPI aident-ils les autres enfants employés en tant que domestiques ?

*"Nous nous parlons au téléphone." "Nous nous rendons visite sur notre lieu de travail."
"Lors de nos activités de sensibilisation, nous les aidons et parfois, les assistons avec leurs devoirs scolaires." "Les amis s'entraident lorsqu'ils cherchent un nouveau job."*

"Depuis que j'ai rejoint la SUMAPI, j'ai signalé un cas de viol à la police et un autre cas d'employée domestique jetée à la rue par ses employeurs au milieu de la nuit."

Extraits d'une discussion d'un groupe de réflexion avec des membres de la SUMAPI

GENERALITES

Samahan at Ugnayan ng mga Manggagawang Pantahanan sa Pilipinas (SUMAPI), est une association oeuvrant en faveur des travailleurs domestiques, de leur droit à se rassembler et à développer des liens entre eux. Elle a été fondée en 1955 à la suite des tous premiers efforts de *Visayan Forum* pour entrer en contact, à Luneta Park, dans l'agglomération de Manille, avec des enfants employés comme domestiques et les organiser. Un petit groupe d'enfants « rescapés » fut alors créé pour qu'ils puissent se soutenir mutuellement. Avec l'aide de *Visayan Forum*, les enfants de ce groupe se mirent à contacter et informer d'autres enfants exploités et abusés.

Depuis lors, et grâce au soutien sans faille de *Visayan Forum*, le mouvement a considérablement gagné en importance et en nombre. Même si la SUMAPI est principalement une organisation de type coopératif et associatif, c'est maintenant un mouvement national, fort de 8'000 membres, tous travailleurs domestiques, anciens ou actuels. La majorité d'entre eux sont des adolescents. En plus de la mobilisation de ses membres et de ses sympathisants pour la défense de leur cause commune, la SUMAPI a mis en place divers services, partout aux Philippines, à l'intention des enfants domestiques.

La SUMAPI a ainsi été un pionnier de l'organisation des enfants domestiques et des stratégies à mettre en œuvre pour que leurs besoins soient pris en compte. C'est ainsi que les membres de la SUMAPI vont au-devant des enfants domestiques dans les parcs publics, les écoles, les églises ou au port, qu'ils leur parlent et leur fournissent des informations qui pourront les aider. La SUMAPI organise aussi des activités à leur intention, telles que des journées sportives, des sorties en plein-air ou dans les discothèques, des compétitions lors desquelles ils peuvent faire état de leurs talents, des fêtes. L'association les assiste néanmoins aussi dans des domaines plus pratiques, tels l'enregistrement aux services sociaux ou leur participation à *Araw ng Kasambahay* (Journée des travailleurs domestiques). Des "séminaires d'analyse" de même que des cours de conscientisation font partie intégrante des activités que la SUMAPI propose. Ces dernières sont toutes conçues pour apprendre aux enfants à ne jamais se laisser abattre mais à rebondir et à être fiers d'eux-mêmes.

Les actions menées par la SUMAPI ont toutes démontré qu'aider les enfants domestiques à devenir autonomes est primordial pour les sortir de leur isolement et,

partant, les rendre moins vulnérables. Il est aussi très important qu'ils agissent collectivement pour défendre leurs intérêts - on ne les en entendra que mieux.

SUMAPI

Perspectives

Une société dans laquelle les travailleurs domestiques sont respectés, libres, au bénéfice d'un traitement équitable, et qui leur reversera leur juste part des fruits du développement. Une société qui offre aux travailleurs domestiques la possibilité de réaliser leur potentiel, avec amour pour Dieu et leurs concitoyens.

Mission

SUMAPI établit des liens entre les travailleurs domestiques dans le but de:

- Faire avancer la cause des droits et du bien-être des travailleurs domestiques, particulièrement celle des enfants domestiques exposés à des abus et à l'exploitation, et défendre les acquis en la matière;
- Augmenter le nombre et renforcer les « noyaux restreints » (unités restreintes de fonctionnement) afin de pouvoir protéger les travailleurs domestiques contre toutes les formes d'abus et leur venir en aide pour améliorer leurs conditions de vie;
- Participer aux efforts de la fondation Visayan Forum et d'autres institutions pour fournir des services à mêmes de promouvoir le bien-être des travailleurs domestiques;
- Participer activement aux programmes et aux activités mis en place par le gouvernement ou d'autres institutions en vue de garantir les droits des travailleurs domestiques et de les promouvoir;
- Créer des partenariats avec d'autres groupes afin de renforcer la campagne pour l'adoption du projet de loi Batas Kasambahay et soutenir le mouvement contre le travail des enfants;
- Créer des relations durables entre employeurs et travailleurs domestiques ou Kasambahay et les renforcer pour le bien de la famille et de la nation.

Buts

Diriger le mouvement en faveur de la promotion des droits des travailleurs domestiques, ceux des enfants en particulier, et pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, en:

- leur permettant l'accès aux soins médicaux et dentaires, à l'assistance juridique et aux conseils en matière d'éducation et de formation mis en place par Visayan Forum ou d'autres institutions;
- développant et renforçant les capacités de SUMAPI et de ses membres;
- renforçant les liens entre les organisations et les institutions dont le but est la promotion et la protection des droits et du bien-être des travailleurs domestiques;
- établissant, élargissant et développant les programmes socio-économiques destinés aux travailleurs domestiques.

REALISATIONS

➤ *Etablir le contact*

La première étape nécessaire pour pouvoir établir le contact avec les enfants employés comme domestiques est de s'informer des lieux dans lesquels ils se rendent, eux ou des jeunes plus âgés, et les heures où ils le font afin de pouvoir les trouver. Aux Philippines, la SUMAPI s'est concentrée sur les parcs publics le dimanche, puisque c'est là qu'ils se retrouvent, loin du domicile de leur employeur, pendant leurs quelques heures de congé. Mais le contact peut aussi s'établir à l'église, alors qu'ils amènent les enfants de leurs employeurs à l'école, dans les centres commerciaux quand ils ont du temps libre et aux cours du soir. Plus récemment, des manifestations, telles que des soirées disco organisées dans les parcs (qui sont annoncées bien à l'avance) sont parvenues à attirer les jeunes travailleurs domestiques (voir encadré).

Penser de manière créative pour atteindre les enfants domestiques

Le Quezon Memorial Circle (un parc public) est depuis longtemps un refuge pour les enfants domestiques et un endroit où ils peuvent se reposer. Il est néanmoins très difficile d'y entrer en contact avec eux, et encore plus d'en obtenir des renseignements ou de les convaincre de s'enrôler dans un programme éducatif. Evidemment, ils préfèrent aller danser dans la discothèque du Memorial Circle plutôt que de parler de programmes éducatifs, de leurs droits ou d'autres sujets similaires. Pour pouvoir entrer en contact avec eux, la Quezon City Parks Development Foundation (PDF), *Visayan Forum* et la SUMAPI ont eu une idée novatrice - tous les enfants domestiques pourront entrer gratuitement dans la discothèque pour autant qu'ils se soient auparavant enregistrés auprès du stand de *Visayan Forum* placé devant l'entrée. Les placeurs, les gardes de sécurité et même des fonctionnaires de haut-rang de PDF ont participé au processus d'identification des enfants domestiques qui entraient dans la discothèque. En deux nuits, cela a permis d'attirer plus de 50 enfants employés comme domestiques.

Source: *Reaching out beyond closed doors: A primer on child domestic labour in the Philippines, Visayan Forum Foundation, 2004* (Aller chercher derrière les portes closes: l'essentiel sur les enfants domestiques aux Philippines, Fondation *Visayan Forum*, 2004)

Mais les membres de la SUMAPI rendent aussi visite aux barangay (niveau le plus bas des fonctionnaires). Ils parlent aux capitaines des barangay (leaders de la communauté) et, lorsque ceux-ci semblent réceptifs, la SUMAPI sollicite leur aide pour pouvoir identifier les enfants domestiques travaillant dans leur secteur.

Lorsque l'on cherche à entrer en contact avec des enfants domestiques, il faut avoir recours à plusieurs techniques différentes. Celles-ci sont fonction de la composition démographique du lieu, des habitudes de travail, des individus qui soutiennent la cause, ainsi que des compétences de ceux qui la défendent. A Davao, la capitale de Mindanao, dans le sud des Philippines, par exemple, la manière la plus efficace d'entrer en contact avec les enfants domestiques a été de se rendre aux cours du soir organisés avec le soutien des autorités locales et à l'école du dimanche. En effet, un bon nombre d'enfants y mènent de front travail domestique et école à temps partiel. La SUMAPI est notamment parvenue à convaincre le directeur d'un lycée public de Quezon City d'accepter que l'association travaille avec les conseillers en éducation de l'établissement pour qu'ensemble ils identifient les enfants domestiques fréquentant l'école et leur parlent.

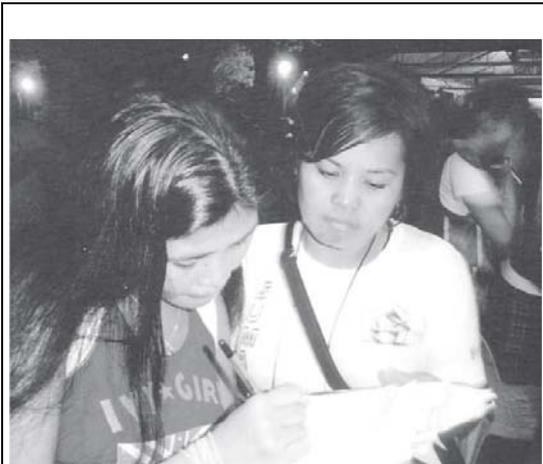
Systématiquement, la SUMAPI passe le parc, ou d'autres endroits où les enfants domestiques ont l'habitude de se rassembler chaque semaine, au peigne fin, établit des contacts avec 10 à 15 enfants en moyenne par semaine (chiffres pour Davao seulement). La SUMAPI leur parle de l'association et leur distribue des papillons avec la liste de tous les services que *Visayan Forum* peut leur offrir et la manière de prendre contact. Il est important, en l'occurrence, de faire appel au bon interlocuteur pour établir le contact, car c'est de lui que dépendra le succès: il n'a en effet que quelques minutes, au stade initial, pour convaincre. Alors, ou l'enfant lui fait confiance, ou il rejette totalement l'idée. Dans la mesure où les membres de la SUMAPI ont tous eux-mêmes été des enfants domestiques, ils réussissent beaucoup mieux que ceux qui n'ont jamais passé par cette expérience. Dans l'agglomération de Manille, par exemple, où la grande majorité des travailleurs domestiques sont originaires de la région de Visaya ou de Mindanao, il est facile pour les membres de la SUMAPI de reconnaître les enfants domestiques et de leur parler de la même façon qu'ils le font. De plus, les membres de la SUMAPI font l'effort de se souvenir de certains des renseignements qu'ils sont parvenus à obtenir en bavardant avec les enfants à bâtons rompus. Ils exploitent ensuite ces informations dans les jours qui suivent. Cette approche fonctionne en effet beaucoup mieux que celle qui consiste à remplir, sur le champ, un formulaire - ces bavardages informels donnent l'impression qu'ils sont le fruit du hasard et mettent donc l'enfant plus à l'aise.

Pour assurer un suivi méthodique des contacts qu'ils ont établis, les membres de la SUMAPI travaillent avec le personnel de *Visayan Forum* aux fins de construire la relation avec l'enfant et son employeur. Grâce aux renseignements dont ils disposent désormais, ils peuvent en acquérir d'autres, et ainsi assurer le suivi. En fonction de ce qu'ils ont appris et des informations dont ils disposent, les membres de la SUMAPI établiront le

contact suivant par téléphone, par lettre ou se rendront au domicile de l'employeur de l'enfant. Une lettre présentant Visayan Forum et SUMAPI et les avantages qu'il y a pour l'enfant d'adhérer au Kasambahay de Visayan Forum et à son programme, est également envoyée à l'employeur. Le ton de ce courrier est évidemment amène. De cette façon, les membres de la SUMAPI ont rencontré plus de 1'000 employeurs et ils ont pu améliorer la manière dont les enfants domestiques qu'ils ont pris sous leur aile sont traités.

➤ *Les services de la SUMAPI*

Aussitôt que la SUMAPI a établi le contact avec les enfants domestiques, elle les informe de leurs droits fondamentaux, dont ils n'ont, en général, que peu conscience et qu'ils ne comprennent pas. C'est ainsi que la SUMAPI présente les enjeux aux enfants au moyen de dessins réalisés devant eux sur des blocs de papier pour qu'ils puissent se faire une idée. Les papillons qu'on leur laisse leur donneront toutes les informations nécessaires pour reprendre contact avec la SUMAPI.



Un membre de la SUMAPI en train d'établir un contact avec un enfant domestique à la fondation Visayan Forum

Les membres de la SUMAPI fournissent aux enfants un soutien par leurs semblables et, grâce à une surveillance et un suivi réguliers, ils les protègent contre les abus et/ou une exploitation encore plus forte.

Avec *Visayan Forum*, la SUMAPI s'attache à récolter toutes les informations de base des enfants domestiques et à établir leur profil. Ceci est fondamental pour pouvoir leur offrir des services adaptés à leur situation et les localiser plus facilement. Par ailleurs, ceux des enfants plus âgés que l'on parvient à convaincre de s'enregistrer, acquièrent immédiatement plus de visibilité et le statut de travailleurs ordinaires. A ce titre, ils peuvent directement accéder aux services sociaux existants, soins médicaux et sécurité sociale, notamment (*voir le chapitre « Rendre l'invisible visible »*).

Pour promouvoir la cause des enfants et attirer l'attention sur la nécessité d'adopter la charte Batas Kasambahay - un projet de loi à l'échelle nationale pour la protection des travailleurs domestiques contre l'exploitation et les abus - la SUMAPI a organisé des rassemblements gigantesques et récolté un million de signatures dans tout le pays. Ces signatures ont été remises au Secrétaire du Ministère du Travail et de l'Emploi lors du Sommet national des travailleurs domestiques (voir le chapitre « Apporter sa contribution au changement des mentalités »). Par ailleurs, à Davao, la radio locale a mis une plage horaire à la disposition de la SUMAPI pour qu'elle puisse, chaque semaine, diffuser son message de sensibilisation. La SUMAPI a également l'intention de réaliser une brochure et un bulletin d'information qui seront distribués à l'échelle nationale. Finalement, les membres de la SUMAPI se sont servis des contacts pris dans les parcs publics pour préparer des enfants domestiques à devenir délégués au Sommet national des travailleurs domestiques (septembre 2005).

Alors qu'à ses débuts la SUMAPI pouvait se satisfaire d'une structure plus lâche, elle cherche aujourd'hui à consolider et formaliser tant sa structure que son nombre d'adhérents, qui s'élève actuellement à 8'000 membres, enfants domestiques, organisés en 21 « noyaux restreints », répartis dans les six régions que comptent les Philippines.

La SUMAPI, désormais reconnue par le ministère philippin du Travail et de l'Emploi en tant qu'organisation d'utilité publique, cherche maintenant à s'affilier à la Fédération des Travailleurs Libres, une fédération syndicale philippine.

L'encadré ci-dessous fait clairement apparaître l'ampleur des succès rencontrés par la SUMAPI dans sa tâche d'organiser les enfants employés comme domestiques.

STRUCTURE DE LA SUMAPI

Assemblée Générale
Conseil d'administration
Responsables nationaux
Sections



Capitale et environs	Batangas	Bacolod	Davao	Iloilo	Cebu
>Luneta	>Plaza/Parish	>SLJ HS (high school)	>RM College	>IHNS	>MHNS
>La Salle	>BHNS	>NOHS	>Assumption College	>MHNS	>GNHS
>Pandacan	>UB			>CHNS	
>North Fairview	>SBC			>LNHS	
>QMC				>JHNS	
>RMI					

La structure sous forme de "noyaux restreints" s'est révélée très efficace dans la mesure où elle favorise le développement de relations positives et qu'elle permet de se concentrer sur les besoins de chaque individu membre en particulier. Ces « noyaux » ont été créés par les groupes formés dans les parcs, les barangay, et, plus communément, les écoles où les enfants domestiques prenaient des cours du soir. Le processus de renforcement de sa structure, initié par la SUMAPI, s'est traduit par la demande de versement d'une contribution modeste par les membres. Outre le fait que cette cotisation développe un sentiment d'appartenance au mouvement, elle permet de créer un fonds de soutien aux projets de formation des enfants domestiques.

Impact du travail de la SUMAPI sur les enfants domestiques

En janvier 2002, *Visayan Forum* a conduit une discussion avec un groupe-cible dans Memorial Circle, un parc de Quezon City, dans l'agglomération de Manille. Ce groupe était composé de 15 enfants domestiques choisis au hasard, tous membres de la SUMAPI. Les enfants (tous des filles) avaient de 12 à 18 ans; la majorité d'entre eux, néanmoins, avait entre 16 et 17 ans.

On leur posa un certain nombre de questions, dont: 1) ce qui, dans la SUMAPI, leur plaît et comment ils se soutiennent les uns les autres; 2) les changements qu'ils avaient pu constater en eux-mêmes depuis qu'ils avaient rejoint la SUMAPI; 3) s'ils avaient remarqué chez les autres un changement d'attitude à leur égard.

Les membres de la SUMAPI interrogés ont déclaré qu'ils aimaient la SUMAPI parce que: « Nous y développons des amitiés »; « Lorsque nous avons des problèmes nous nous donnons des conseils »; « Nous faisons beaucoup de choses ensemble: nous sortons, nous nous entraînons, faisons du sport et cassons la croûte ensemble ! »; « Dans le parc, ils sont comme ma famille »; « Nous apprenons des choses sur nos droits et parlons de nos petits copains ! ».

Ils ont aussi déclaré qu'ils apportaient leur soutien à d'autres dans la même situation de plusieurs manières: « Nous nous parlons au téléphone »; « Nous nous rendons visite sur notre lieu de travail »; « Lors de nos activités de sensibilisation, nous les aidons et parfois, les assistons avec leurs devoirs scolaires »; « Les amis s'entraident lorsqu'ils cherchent un nouveau job ».

Les réponses à la question: « Quels changements avez-vous constatés chez vous-mêmes depuis que vous avez rejoint la SUMAPI ? » ont été très variées. Nombreux sont ceux qui ont déclaré: « Je me sens plus digne et j'ai davantage d'estime de moi ». Et aussi: « J'ai pris de l'assurance »; « J'ai l'impression que l'on a plus d'estime pour moi - je ne suis plus une katulong [un terme péjoratif pour désigner les travailleurs domestiques: littéralement « serviteur domestique »], mais une *Kasambahay* [le terme que les travailleurs domestiques eux-mêmes préfèrent et qui signifie « partenaire de la maison »]. « Je peux désormais entrer en contact avec d'autres travailleurs et comprendre leur situation de l'intérieur ».

La réaction de l'une des filles qui a affirmé: « Grâce à ce que l'on m'a appris, ma relation avec mon employeur s'est améliorée: nous nous comprenons mieux » a été partagée par beaucoup [la jeune fille fait ici référence à ce qu'on lui a appris pour ne pas se laisser abattre, pour lui permettre de rebondir]. Une autre fille a ajouté: « J'ai appris beaucoup de choses nouvelles hors du domicile de mon employeur et je me suis rendue compte qu'il y avait encore beaucoup plus de choses à apprendre ! ».

En réponse à la question de savoir comment ils jugent le travail de la SUMAPI pour entrer en contact avec des travailleurs domestiques et les aider, l'une des jeunes filles a donné une réponse intéressante: « Depuis que j'ai rejoint la SUMAPI, j'ai signalé un cas de viol à la police et un autre cas d'employée domestique jetée à la rue par ses employeurs au milieu de la nuit ».

Pour ce qui est de la question de l'attitude des autres à leur égard, l'une des filles a dit: « Avant, mon employeur ne me laissait pas parler avec les autres, mais depuis que j'ai rejoint la SUMAPI, elle m'a présentée à l'une de ses riches voisines comme représentante de la défense des enfants. J'étais fière ». Une autre fille a observé: « Dans les feuilletons à l'eau de rose et les séries télévisées on ne nous appelle plus katulong, mais Kasambahay. Dans les feuilletons, l'on montre maintenant des domestiques faisant partie de la famille, pas comme de vulgaires serviteurs ». Et une troisième a ajouté: « L'un des employeurs a pris contact avec moi pour me demander l'adresse de la SUMAPI. Elle voulait envoyer sa Kasambahay chez SUMAPI ».

Finalement, une autre fille a ajouté: « Les employeurs entendent parler de la SUMAPI et du fait que nous avons des droits. Certains d'entre eux changent d'attitude - ils aiment bien l'idée. Mais d'autres se sentent menacés ».

BONNES PRATIQUES

La SUMAPI a trouvé des moyens innovants et créatifs d'entrer en contact avec les enfants domestiques - dans les parcs publics, les centres commerciaux et par le truchement d'activités attrayantes pour eux.

Les différentes méthodes auxquelles la SUMAPI a recours ont eu une incidence importante sur ses membres et sur ceux qu'ils sont parvenus à atteindre. Plus que de sortir les enfants domestiques de leur isolement en leur proposant un endroit sans contraintes où ils peuvent aller et où ils seront toujours accueillis dans un esprit de camaraderie, la SUMAPI leur fournit des informations et une assistance pour les protéger contre les abus. Mais SUMAPI leur donne aussi les moyens d'acquérir une meilleure éducation ou une formation pratique et des conseils utiles à leur vie.

Il s'est avéré que les pratiques de la SUMAPI sont tout à fait applicables à d'autres contextes, et à l'étranger aussi bien qu'à toutes les régions des Philippines. Avec l'aide de Visayan Forum certainement, mais sans beaucoup de fonds toutes ces dix dernières années, la SUMAPI a néanmoins réussi à inscrire ses activités dans la durée, et même à les renforcer. C'est ainsi que tous les cadres de la SUMAPI sont des volontaires qui subviennent à leurs propres besoins en travaillant et/ou grâce à des bourses d'études octroyées par Visayan Forum.

LEÇONS A TIRER

- Il est absolument nécessaire de rendre les enfants domestiques capables d'être autonomes et de subvenir à leurs propres besoins. En effet, s'ils n'y parviennent pas, d'autres stratégies pensées pour eux, par exemple, l'intervention en cas de crise, les programmes éducatifs, les mobilisations en faveur de la défense de leurs droits et le développement de réseaux, s'en verraient restreints. Il est aussi fondamental pour le succès des actions entreprises de pouvoir atteindre les enfants domestiques « invisibles ».
- Les employés domestiques adultes jouent un rôle clé lorsqu'il s'agit d'entrer en contact avec les plus jeunes: ils connaissent bien le quartier, ils savent établir des contacts avec d'autres travailleurs et les employeurs leur font confiance pour ce qui est de mener à bien les tâches qui leur sont confiées.
- Il est important de savoir établir une présence bien visible, d'être clair et chaleureux lorsque l'on veut attirer des enfants domestiques qui n'ont que peu de temps pour eux-mêmes.
- Il est important de faire appel au bon interlocuteur pour pouvoir gagner la confiance de l'enfant pendant les quelques minutes dont on dispose lors du tout

premier contact. Pour cela, mieux vaut faire appel à d'autres employés domestiques: ils réussissent beaucoup mieux dans la mesure où ils peuvent s'adresser aux enfants en parlant le même langage.

- Les informations sur l'enfant doivent être enregistrées au premier contact, car il n'est pas garanti que son employeur le laisse sortir à nouveau.
- Les premiers renseignements utiles devraient être donnés à l'endroit même où l'on a parlé avec l'enfant pour la première fois. Dans le cas d'une prise de contact par la SUMAPI, ce sera généralement dans le parc, mais pourrait aussi être à l'école, dans une église ou dans un centre commercial.
- Il est très important d'assurer un suivi méthodologique et de choisir quelqu'un avec les bonnes compétences pour s'occuper du « cas » de l'enfant. Ce suivi représente aussi une possibilité d'entrer en contact avec les employeurs.
- Lorsque l'on veut fonder un mouvement qui milite en faveur d'une cause, il est utile d'avoir recours à la création d'une organisation de type coopératif et associatif avec un grand nombre de membres. Néanmoins l'expérience de la SUMPAI tend à prouver que la création de petites cellules ou « noyaux » à l'intérieur de l'organisation est plus efficace pour résoudre les besoins des individus membres, besoins qui sont d'ailleurs aussi largement tributaires de caractéristiques locales.

CONDITIONS REQUISES

Lorsque l'on veut mettre en place des groupes d'entraide de et pour les enfants domestiques, il faut faire appel aux plus motivés et aux plus énergiques d'entre eux. Pour les atteindre, il faut imaginer des stratégies nouvelles, informatives et innovantes. Par ailleurs, pour que ces groupes d'entraide puissent s'épanouir et durer, il faut qu'ils puissent compter sur l'appui d'organisations bien établies et financièrement solides telles que V *Visayan Forum*.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	SUMAPI c/o <i>Visayan Forum</i> Foundation
Nom:	Mme. Milaluna Tibulos
Titre:	Présidente
Adresse E-mail:	director@visayanforum.org
Site Internet:	http://www.visayanforum.org
Langues:	Tagalog, Anglais

Collaboration avec les partenaires sociaux

Commençons par balayer devant notre porte

~ Enquête sur l'ampleur du travail domestique des enfants dans le milieu syndical ~

Fédération des Travailleurs Libres (FTL)

GENERALITES

Entre novembre 2003 et janvier 2004, la Fédération des Travailleurs libres (FTL), l'une des principales confédérations syndicales des Philippines, a mené une enquête sur l'emploi d'enfants comme domestiques auprès des membres individuels des syndicats dans la région de la capitale (agglomération de Manille).

Cette enquête visait plusieurs objectifs: en premier lieu, il s'agissait de mesurer l'ampleur du phénomène - l'emploi d'enfants comme domestiques par les membres des syndicats - dans l'agglomération de Manille. La FTL espérait ainsi rendre plus visible la situation des enfants domestiques et mieux comprendre l'attitude des enfants et de leurs employeurs syndiqués envers le travail domestique des enfants. L'enquête a également servi à déterminer les facteurs à l'origine du travail des enfants, le but étant de trouver les moyens (1) d'empêcher l'emploi d'enfants trop jeunes par les membres des syndicats et (2) d'aider au mieux les enfants domestiques qui ont atteint l'âge minimum légal requis.

REALISATIONS

Dans les actions visant à améliorer la situation des enfants domestiques, on entend trop souvent le refrain « le problème, c'est les autres ». La particularité de cette action est qu'elle vise à dresser un état des lieux de la situation au sein du mouvement syndical. En sensibilisant les membres des syndicats à la question du travail domestique des enfants et en prenant des mesures pour remédier aux problèmes qui se font jour, la FTL affirme sa détermination et veille à ce que chacun assume sa part de responsabilité, individuelle et collective.

Pour recueillir les données, une enquête a été menée auprès de 34 des syndicats membres de la FTL dans l'agglomération de Manille. Cela représente 41 % de l'ensemble des adhérents de la FTL dans la région de la capitale. Plus de 1'800 membres individuels ont répondu à l'enquête en remplissant le questionnaire qui leur avait été remis; sur ces 1'800 personnes, 50 ont déclaré qu'elles employaient comme domestiques des enfants âgés de 15 à 17 ans. Toutefois, un certain nombre de ces employés avaient commencé à travailler comme domestiques, en moyenne, deux ans plus tôt et au moins un, à l'âge de 10 ans. 325 autres personnes ont déclaré qu'elles employaient des domestiques adultes.

Conclusions de l'enquête menée par la FTL auprès de ses membres

1. Les 50 enfants domestiques dont le profil a été établi étaient tous des filles;
2. Les enfants domestiques étaient âgés de 15 à 17 ans et en moyenne travaillaient depuis deux ans comme Kasambahay;
3. Les enfants domestiques venaient pour la plupart des communautés agricoles pauvres de la région de Visayas (Leyte et Antique);
4. Les enfants avaient pour la plupart quitté l'école et ceux qui réussissaient à poursuivre leurs études recevaient généralement une aide de leur employeur;
5. Les enfants ont été recrutés de manière informelle par leur employeur ou leurs parents;
6. Les enfants étaient autorisés par leurs parents à travailler pour accroître les revenus de la famille;
7. Le salaire mensuel des enfants allait de 1'500 à 2'000 pesos (environ 30-40 USD);
8. Certains enfants avaient des jours de congé mais ils préféraient le plus souvent les passer chez leur employeur, ne connaissant pas suffisamment Manille;
9. Pour la plupart, les enfants n'avaient pas de parent proche à Manille à contacter en cas de besoin;
10. Les enfants recevaient une aide de leurs employeurs affiliés à la FTL, pour leurs études notamment.

Des discussions de groupe réunissant les employeurs syndiqués ont ensuite été organisées afin de recueillir leur sentiment sur le travail domestique des enfants. Leur point de vue reflète celui de nombreux employeurs d'enfants dans d'autres sphères: en employant l'enfant, ils aident une famille pauvre. Les employeurs ont également indiqué qu'ils préféreraient avoir recours aux enfants plutôt qu'aux adultes, comme domestiques, car ils sont plus faciles à gérer et ont moins de besoins. Dans la majorité des cas, les enfants couverts par l'étude avaient des liens de parenté avec leurs employeurs et leur recrutement était donc informel, l'employeur ou d'autres membres de la famille contactant directement les parents de l'enfant.

Si plusieurs facteurs n'ont pas permis de rencontrer ces enfants facilement, nous avons tout de même pu en rencontrer certains, établir leur profil et ainsi leur apporter notre aide.

Cette étude - qui a eu pour effet une forte sensibilisation au problème du travail domestique des enfants - a également permis d'autres actions. Lors d'une conférence nationale de deux jours sur le travail domestique des enfants au sein du Mouvement Social des Syndicats, organisée par la FTL (à Manille, en avril 2004), les participants ont décidé d'engager plusieurs actions. Un Code d'éthique sur l'emploi des enfants comme domestiques, rédigé à l'intention des membres la Confédération des syndicats, a ainsi été soumis au Conseil d'administration de la FTL pour étude.

Recommandations à la FTL inspirées de l'étude

1. Une vaste campagne de sensibilisation en vue d'assurer le traitement équitable des enfants domestiques doit être lancée; les employeurs affiliés à la FTL doivent prendre conscience de la contribution que ces enfants apportent aux foyers.
2. Un programme de formation, de validation des acquis et de certification doit être mis en place pour les enfants employés comme domestiques par les membres de la FTL afin d'encourager ces derniers à apporter une aide de qualité et à contribuer à la prise en charge des frais de scolarité.
3. Une politique visant à organiser les enfants employés comme domestiques par des membres de la FTL (aussi bien que les 325 domestiques adultes employés par ces derniers) et à les intégrer dans le Mouvement Social des Syndicats doit être développée.
4. Obtenir l'approbation puis le respect du Code d'éthique de la FTL sur le travail domestique des enfants.
5. Etudier la possibilité d'une collaboration entre la FTL et d'autres organisations, des secteurs public et privé, sur la question du travail domestique des enfants, dans le cadre de la transformation de la Confédération des syndicats en un mouvement social à même d'appeler tous les secteurs de la société à œuvrer à la définition de normes fondamentales du travail.

Pour l'heure, il est difficile d'évaluer la mesure dans laquelle ces recommandations ont été suivies par les affiliés à la FTL. Une grande campagne de sensibilisation au travail domestique des enfants a néanmoins été prévue à l'attention de ses membres dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail de ceux qui ont dépassé l'âge minimum légal requis. La section des jeunes de la FTL, connue sous le nom de « YO Child » (Youth Organization Against Child Labour / Organisation des jeunes contre le travail des enfants) a été mobilisée pour préparer et distribuer des papillons et des affiches à cette fin³¹. Il semble par ailleurs que des actions soient engagées dans le but: 1) d'informer l'ensemble des membres de la Confédération des syndicats de la situation des employés domestiques en âge de travailler couverts par l'étude, et 2) de proposer à ces derniers, ainsi qu'aux futurs travailleurs domestiques, des formations et un programme de certification. Des relations ont été nouées avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour qu'ils viennent en aide aux enfants qui en ont besoin.

Il s'est avéré difficile de rencontrer les enfants identifiés grâce au questionnaire. A cela plusieurs raisons: 1) un important laps de temps s'est écoulé entre le moment où les personnes ont rempli le questionnaire et l'exploitation de ceux-ci (au moins trois mois); 2) dans certains cas, les employeurs ont déclaré qu'ils n'employaient plus d'enfants comme domestiques ou que les enfants à leur service ne souhaitaient pas rencontrer les enquêteurs; 3) sur les autres employeurs, trois seulement ont accepté que les enfants à leur service participent à un entretien. Si, dans les circonstances les plus favorables, il n'est déjà pas facile d'entrer en contact avec les enfants par l'intermédiaire de leurs employeurs, la tâche est encore plus difficile lorsque ces derniers n'ont pas été suffisamment informés sur le but poursuivi par les enquêteurs.

Afin de faciliter le contact avec les enfants identifiés dans l'enquête, un Kasampasko a été organisé en décembre 2003. Cette fête de Noël, rassemblant les enfants domestiques et leurs employeurs, visait à réunir les deux parties dans une atmosphère informelle afin d'encourager le dialogue et de permettre aux enquêteurs de recueillir davantage d'informations. Malheureusement, seuls deux enfants ont participé au Kasampasko, plusieurs employeurs qui avaient confirmé leur présence (et celle des enfants à leur service) s'étant finalement désistés.

BONNES PRATIQUES

La consultation des membres est le point de départ des actions (telles que la rédaction d'un Code de conduite) visant à pérenniser la prise de conscience et les mesures prises.

L'enquête, puis les ateliers qui ont suivi, ont eu un réel **impact** sur les membres des syndicats. Ils leur ont fait prendre conscience du problème et ont suscité des débats parmi eux.

LEÇONS A TIRER

Dans le questionnaire initial rédigé pour l'enquête, il était explicitement demandé aux membres des syndicats s'ils emploient « **des enfants comme domestiques** ». Cette question ayant suscité très peu de réponses, une nouvelle question a été posée sur l'emploi de « **travailleurs domestiques** », terme plus diplomatique, même si les personnes interrogées devaient indiquer l'âge de l'employé. Cette approche moins directe a permis de recueillir beaucoup plus de réponses.

³¹ Une brochure rédigée en Tagalog, visant à sensibiliser les membres de la FFW à la question du travail domestique des enfants, a ainsi été publiée. Outre une présentation du travail des enfants en général et du travail domestique en particulier, elle contenait également les résultats de l'enquête.

CONDITIONS REQUISES

La collecte d'informations sur les enfants domestiques auprès de leurs employeurs reste une question sensible. Il y a peu de chances pour que les employeurs, quels qu'ils soient, reconnaissent ouvertement la présence d'enfants domestiques dans leur foyer en raison du caractère privé de cette relation et de la crainte de possibles représailles. Des efforts plus importants doivent par conséquent être consentis pour sensibiliser les membres des syndicats au problème du travail domestique des enfants et pour leur expliquer les objectifs poursuivis par les enquêteurs avant d'essayer d'obtenir des informations de manière individuelle. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra se faire une image précise du travail domestique des enfants et de son incidence (il est à craindre que les réponses à la présente enquête aient été largement faussées) et que les membres syndicalistes concernés seront capable d'une réelle coopération.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Federation of Free Workers (FFW)</i> (Fédération des Travailleurs Libres)
Nom:	M. Ramon Jabar
Titre:	Président
Téléphone:	(632) 5219435, 5219464 Fax: (632) 5250801, 5231979, 400-6656
Adresse E-mail:	---
Site Internet:	---
Langues:	Tagalog, Anglais

Promouvoir l'éducation

Pour un retour à l'école

~ Programmes d'éducation visant à prévenir le travail domestique des enfants et à protéger les enfants employés comme domestiques ~

Fondation Visayan Forum [Visayan Forum Foundation]

« Pour moi, il y a eu beaucoup d'avantages. La bourse finance mes besoins scolaires et mes projets et elle m'aide à étudier. Elle nous est également utile pour les cas d'urgence: si ma mère devait tomber malade, nous pourrions demander l'aide du centre [ouvert par Visayan Forum dans la communauté]. » Myra, 12 ans

GENERALITES

Comprendre les programmes d'éducation mis en place par Visayan Forum et d'autres organisations, c'est comprendre le contexte du travail domestique des enfants aux Philippines. La grande majorité des enfants employés comme domestiques viennent des communautés urbaines et rurales pauvres, où la question n'est pas de savoir s'il faut travailler, mais quel genre de travail faire. Dans les communautés rurales pauvres, où les possibilités sont limitées, les filles ont le choix entre abandonner leurs études pour travailler à plein temps avec leurs familles comme fermières ou pour aller à la pêche, ou accepter un travail comme domestique dans une ville à proximité, dans la perspective - peut-être - de pouvoir poursuivre leur scolarité.

Les perspectives d'éducation offertes par Visayan Forum aux enfants domestiques s'inscrivent dans une approche résolument pragmatique. Reconnaisant l'absence d'alternatives pour les jeunes domestiques, Visayan Forum préconise de conjuguer le travail et les études pour les enfants plus âgés (dans la fourchette 15-17 ans). La Fondation reconnaît néanmoins aussi qu'en l'absence de réelles alternatives, il peut également être dans l'intérêt des enfants âgés de moins de 15 ans de continuer à travailler tout en ayant la possibilité d'aller à l'école. Le succès de la formule travail/études repose largement sur l'un des principes centraux du programme de Visayan Forum pour les enfants domestiques: l'amélioration de la relation entre l'enfant et son employeur. En raison de la nature du travail et de l'endroit où il se déroule - le domicile de l'employeur -, l'accord de ce dernier est indispensable pour que l'enfant puisse étudier.

A l'évidence, cette stratégie est une solution imparfaite. En effet, les enfants qui travaillent comme domestiques tout en poursuivant leurs études sont doublement sollicités, ce qui peut occasionner une certaine fatigue et des difficultés de concentration. Nombre d'entre eux ont du mal à payer leurs frais de scolarité, sans parler de l'absentéisme. De plus, l'employeur attend souvent de l'enfant qu'il assure la même charge de travail, quitte à adapter son organisation. Toutefois, malgré ces problèmes et ceux qui s'y ajoutent, pour de nombreux enfants domestiques, étudier est un plaisir et le travail seulement une nécessité - il est évident que la plupart d'entre eux préféreraient assumer cette double charge plutôt que de se priver de la possibilité d'étudier.

Les principaux objectifs de l'aide éducative qu'apporte Visayan Forum aux jeunes domestiques sont essentiellement préventifs: à court terme, le but est d'empêcher la dégradation des conditions de travail de l'enfant; à plus long terme, l'objectif est d'améliorer ses perspectives d'emploi.

REALISATIONS

➤ *Programme de cours du soir à la Negros Occidental High School de Bacolod*

La Negros Occidental High School, lycée public de Bacolod, a mis en place un programme de cours du soir à l'attention principalement des enfants qui travaillent. Le lycée a ouvert ses portes en 1977 et compte aujourd'hui quelque 800 élèves, répartis dans 19 classes, avec 26 enseignants titulaires à mi-temps. A une différence près, le programme des cours du soir est le même que celui des cours ordinaires, dispensés pendant la journée: les cours du soir étant moins longs, la durée de la scolarité a été portée de quatre à cinq ans.

Visayan Forum a commencé à travailler avec les autorités scolaires en 1997 pour développer des services spécifiques pour les 500 enfants domestiques qui suivent les cours du soir. Le lycée a ouvert un centre Kasambahay pour que les élèves qui travaillent disposent d'un centre d'activité. Les autorités scolaires soutiennent la SUMAPI et Visayan Forum dans leurs activités d'organisation et d'information sur les droits, et jouent elles-mêmes un rôle actif en prodiguant des conseils aux enfants domestiques et en les aidant à développer leur résistance pour leur permettre de concilier travail et études. Chaque classe d'enfants domestiques est organisée en sous-groupe de la SUMAPI afin de créer un système de soutien mutuel permettant d'entretenir la motivation scolaire de chaque enfant. Le système des sous-groupes permet également de coordonner la formation et les sorties scolaires et de suivre le parcours individuel des enfants grâce au retour d'information des responsables SUMAPI.

A un moment, le directeur du lycée a fait remarquer que les enfants des cours du soir étaient beaucoup plus timides et réservés que leurs camarades qui suivent les cours durant la journée. Mais grâce aux services ciblés dont les enfants domestiques bénéficient, ils communiquent désormais beaucoup plus avec leurs camarades. Du point de vue scolaire, il n'y a plus de différence entre les élèves des cours du soir et les autres.

Le succès du programme de cours du soir de Visayan Forum pour les Kasambahay doit beaucoup au partenariat tripartite entre l'organisation, les responsables scolaires et l'administration locale. Visayan Forum travaille actuellement avec des écoles privées, telles que St. Bridget's College à Batangas, pour y développer des programmes de cours du soir subventionnés.

➤ *Autres actions de Visayan Forum en faveur de l'éducation des enfants domestiques*

Visayan Forum fournit une aide d'urgence pour empêcher que les enfants dans l'incapacité de payer les frais de scolarité n'abandonnent leurs études. Parfois, Visayan Forum paie l'école directement sur les conseils de l'enseignant, du directeur ou du responsable du bureau local de la SUMAPI. L'organisation collabore également avec l'administration scolaire pour mieux adapter le programme aux enfants domestiques: une heure a ainsi été bloquée chaque semaine pour les informer de leurs droits et pour leur inculquer les compétences qui leur seront utiles au quotidien. Les enseignants reçoivent pour leur part une formation sur la situation des enfants domestiques, sur leur rôle d'accompagnateurs et sur la marche à suivre pour signaler les cas de maltraitance présumée.

En partenariat avec les employeurs, Visayan Forum œuvre à l'amélioration de leur relation avec les enfants qu'ils emploient et veille à ce que la scolarité de ces derniers ne soit interrompue.

Le rôle des institutions religieuses dans l'éducation des enfants domestiques

La communauté religieuse Religious of Mary Immaculate (RMI) a mis en place un programme original d'éducation non formelle pour les travailleurs domestiques. Les bénéficiaires de son programme de bourses sont formés pour devenir des instructeurs ENF et pour aider les autres enfants domestiques à passer les examens d'accréditation. La communauté propose également des formations professionnelles aux travailleurs domestiques et les aide à acquérir les compétences qui leur permettront d'accéder à d'autres sources de revenu.

Le prêtre de la paroisse de Batangas City, Visayan Forum, la SUMAPI et les responsables de l'Université de Bantagas et de la Batangas National High School mènent régulièrement des campagnes afin d'encourager l'inscription aux cours du soir. Ils dialoguent régulièrement avec les employeurs, tandis que les travailleurs sociaux, les éducateurs et les sœurs suivent de près le parcours des enfants employés comme domestiques.

Source: *Reaching out beyond closed doors: A primer on child domestic labour in the Philippines*, Visayan Forum Foundation, 2004 [*Aller chercher derrière les portes closes: l'essentiel sur les enfants domestiques aux Philippines*, Fondation Visayan Forum, 2004]

BONNES PRATIQUES

La fondation Visayan Forum a mené une collaboration efficace avec les écoles en vue de redéfinir avec elles la vision, la mission, les objectifs et les stratégies destinés à d'aider - et non à desservir - les enfants employés comme domestiques. Les programmes d'éducation mis en place par Visayan Forum et ses partenaires sont efficaces en ce qu'ils donnent aux enfants la possibilité d'aller à l'école et les moyens d'y rester.

En favorisant le retour des enfants domestiques à l'école, Visayan Forum et ses partenaires réduisent l'invisibilité de ces derniers, limitant ainsi leur vulnérabilité et leur exposition aux risques et leur donnant accès à des services - de conseil et de formation, notamment - qui répondent à leurs besoins.

L'action menée dans les écoles a été pérennisée, celles-ci ayant pris en charge la gestion des programmes Kasambahay.

LEÇONS A TIRER

- Les bourses sont nécessaires pour aider l'enfant et sa famille dans les périodes difficiles, lorsque le risque de décrochage scolaire est maximal. Dans la mesure où elles ne font pas l'objet de versements réguliers, les bourses ne constituent en aucun cas une source de revenu alternative pour la famille et ne créent par conséquent aucune dépendance financière chez cette dernière.
- L'instauration d'un dialogue entre les employeurs, les professeurs des enfants et leurs parents, s'ils habitent à proximité, constitue la clé du succès. L'objectif de ce dialogue est d'assurer à l'enfant l'éducation la plus sereine possible et d'éliminer les obstacles et les problèmes rencontrés.

CONDITIONS REQUISES

Le succès du programme de cours du soir de Visayan Forum pour les Kasambahay doit beaucoup au partenariat tripartite entre l'organisation, les responsables scolaires et l'administration locale.

Trois ingrédients sont nécessaires à la réussite d'un programme ayant pour objectif le retour des enfants domestiques à l'école:

- la mise à disposition de locaux et de structures d'aide, par les autorités scolaires, dans le cadre de programmes scolaires alternatifs;

-
- une aide financière durable, sous forme de subventions ou de bourses limitées;
 - la mise en place d'un dispositif permettant d'aider les enfants à apprendre à concilier travail et études, dans le but de s'assurer leur coopération durable.

<i>Pour plus d'information, veuillez vous adresser à:</i>	
Organisation:	<i>Visayan Forum Foundation</i>
Nom:	Mme. Cecilia Flores-Oebanda
Titre:	Présidente
Adresse E-mail:	director@visayanforum.org
Site Internet:	http://www.visayanforum.org
Langues:	Tagalog, Anglais

Références bibliographiques

- Amparita St. Maria: *Study on the legal protection of child domestic workers in Asia-Pacific* (Etude sur la protection des enfants domestiques dans la région d'Asie-Pacifique) (Bangkok, OIT-IPEC, 2002)
- Bharati Pflug: *An overview of child domestic workers in Asia* (Un aperçu de la situation des enfants domestiques en Asie) (Bangkok, OIT-IPEC, 2002)
- Child Workers in Asia: *Annual Report 2003* (Enfants travailleurs en Asie: Rapport annuel 2003) (Bangkok, 2003)
- Child Workers in Asia: "Making the Invisible Visible: Advocacy for Child Domestic Workers" ("Comment rendre visible l'invisible: Défense des enfants domestiques"), Bulletin Volume 20 (Bangkok, janvier-avril 2004)
- Foundation for Child Development: *Child domestic workers in Thailand* (Enfants domestiques en Thaïlande) (Bangkok, 2000)
- Human Rights Watch: *Always on call: Abuse and exploitation of child domestic workers in Indonesia*, (Toujours disponibles: Abus et exploitation des enfants domestiques en Indonésie), Vol. 17 (New York, Juin 2005)
- CICM & Solidarity Center: *Trafficking of women and children in Indonesia (La traite des femmes et des enfants en Indonésie)* (Djakarta, 2003)
- OIT: *Bunga-bunga di Atas Padas: Fenomena Pekerja Rumah tangga Anak Di Indonesia* (Des fleurs sur un sol caillouteux: Le phénomène des enfants domestiques en Indonésie) (Djakarta, 2004)
- OIT: *Helping hands or shackled lives? Understanding child domestic labour and responses to it* (Coup de main ou vie brisée? Comprendre le travail domestique des enfants pour mieux intervenir), (Genève, 2004)
- OIT-IPEC: *Child domestic labour in Cambodia: Why it has to stop and how we can stop it* (Travail domestique des enfants au Cambodge: Pourquoi faut-il qu'il cesse et comment peut-on le stopper ?), brochure (Phnom Penh, 2004)
- OIT-IPEC: *Evaluation report: Combating exploitation of child domestic workers in Africa (Uganda and Zambia) and Asia (Cambodia and Sri Lanka)* (INT/02/P66/NET) (Genève, 2004, non publié)
- OIT-IPEC: *Synthesis report of the final evaluations of IPEC-OIT projects:*
- Global programme to combat child domestic labour in Indonesia and in the Philippines* (Programme global pour combattre le travail domestique des enfants en Indonésie et aux Philippines) (INT/00/P12/NET) (Bangkok, Juin 2004, non publié)
- Institute for Economic Research Ho Chi Minh City and LIFE: *Child domestic workers in Ho Chi Minh City* (Ho Chi Minh Ville, OIT-IPEC, doit être publié en 2006)
- Jonathan Blagbrough: *Action to combat child domestic work in the Philippines: Good practice and lessons learned* (Actions menées pour combattre le travail domestique des enfants: les bonnes pratiques et les enseignements que l'on peut en tirer), (Genève, 2002, non publié)
- Jonathan Blagbrough: *Child Domestic Work in Indonesia: A preliminary situation analysis* (Le travail domestique des enfants: analyse préliminaire de la situation), (Anti-Slavery International, Londres, 1995)
- Jonathan Blagbrough: *Violence against child domestic workers, a paper prepared for Save the Children Alliance workshop* (Violences faites aux enfants domestiques: document préparé en vue de l'atelier organisé par Save the Children Alliance), (Octobre 2003)

-
- June Kane: "Final evaluation (Phase I): Cambodian component of the TCRAM child domestic workers project" (Phase finale d'évaluation (Phase I): Composante cambodgienne du projet TCRAM sur les enfants domestiques) (Bangkok, OIT-IPEC, Avril 2004, non publié)
- Population Teaching and Research Centre, National University of Mongolia: *Baseline survey on child domestic workers in Mongolia* (Enquête de référence sur les enfants domestiques en Mongolie) (Ulaanbaatar, OIT-IPEC, 2005)
- Roland Romeo R. Pacis, Visayan Forum Foundation, Inc.: *An In-depth study for a time-bound program targeting child domestic workers in the Philippines* (Programme assorti de délais à l'intention des enfants travaillant comme domestique aux Philippines: étude exhaustive), (Manille, OIT-IPEC, Décembre 2002)
- Ma. Cecilia Flores-Oebanda: *The phenomenon of child domestic work in Asia: Issues and responses* (Le phénomène du travail domestique des enfants en Asie: problèmes et actions possibles), (Manille, Fondation Visayan Forum Foundation Inc., Avril 2003)
- Ma. Cecilia Flores-Oebanda, Roland Romeo R. Pacis, Jerome A. Alcantara: *Reaching out beyond closed doors: A primer on child domestic labour in Philippines* (Aller chercher derrière les portes closes: l'essentiel sur les enfants domestiques aux Philippines), (Manille, Fondation Visayan Forum, 2004)
- Maggie Black: *A handbook on advocacy - Child domestic workers: Finding a voice (Manuel en faveur d'un plan d'action contre le travail domestique des enfants: trouver des porte-parole)*, (Anti-Slavery International, Londres, 2002)
- National Institute of Statistics, Ministry of Planning, Cambodia: *Survey Report: Child domestic worker survey*, Phnom Penh - 2003 (Enquête sur le travail domestique des enfants, Phnom Penh - 2003)(Phnom Penh, OIT-IPEC, Mars 2004)
- Nawarat Phlanoi: *Thailand child domestic workers: A rapid assessment* (Enfants domestiques de Thaïlande: Evaluation rapide (Genève, OIT-IPEC, Avril 2002)
- Nguyen Thi Van Anh & Le Khanh: *Children in domestic service in Hanoi* (Enfants domestiques d'Hanoi) (Hanoi, Save the Children, Suède (National Political Publishing House, 2000)
- University of Indonesia: *Baseline survey on child domestic workers in the municipalities of East Jakarta and Bekasi* (Enquête de référence sur le travail domestique des enfants à Bekasi et dans les villes de la province de Java Ouest), (Jakarta, OIT-IPEC, 2003)
- Visayan Forum Foundation: *Programmatic listing and databasing of child domestic labourers for the Philippines time-bound programme on the worst forms of child labour* (Etablissement d'une liste de programmes et d'une base de données sur les pires formes de travail des enfants aux Philippines en vue du programme assorti de délais) (Manille, OIT-IPEC, non publié)
- Visayan Forum Foundation: *Reaching out beyond closed doors: a primer on child domestic labour in the Philippines (Aller chercher derrière les portes closes: l'essentiel sur les enfants domestiques aux Philippines)* (Manille, 2004)

Sur le travail des enfants en général

- OIT: *A future without child labour: Global report under the follow-up to the ILO declaration on fundamental principles and rights at work (Un avenir sans travail des enfants: rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail)* (Genève, 2002)
- OIT-IPEC: "Combating Child Labour Through Education", (brochure intitulée « Combattre le travail des enfants par l'éducation »), Genève, non daté)
- OIT-IPEC/SIMPOC: *Every child counts: New global estimates on child labour (Chaque enfant compte: nouvelles estimations sur le travail des enfants dans le monde)*, (Genève, 2002)

Jack Martin et David Tajgman: *Eliminating the worst forms of child labour: A practical guide to ILO Convention No. 182* (Éliminer les pires formes de travail des enfants: Guide pratique sur la Convention No. 182 de l'OIT), (Genève, OIT et Union Inter-Parlementaire, 2002)

Janet Hilowitz, Joost Kooijmans, Peter Matz, Peter Dorman, Michaelle de Kock et Muriel Aleetus: *Child labour: A textbook for university students* (Le travail des enfants: manuel à l'usage des étudiants), (Genève, OIT, 2004)

Nelien Haspels et Busakorn Suriyasarn: *Promotion of gender equality in action against child labour and trafficking: A practical guide for organizations* (Promotion de l'égalité des sexes dans la lutte contre le travail et la traite des enfants: Guide pratique pour les organisations), (Bangkok, OIT, 2003)